TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 94… DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 8 AVRIL 1980

LA GUERRE AU TCHAD

M. Giscard d'Estaing se félicite du nouvel accord de cessez-le-feu

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• CUBA

Les réfugiés affluent par milliers à l'ambassade du Pérou depuis la levée des restrictions

Près de dix mille personnes, dont plusieurs centaines d'enfants, étaient réfugiées ce lundi 7 avril dans les locaux et sur les pelouses de l'ambassade du Pérou à La Havane. Ces milliers de Cubains candidats à l'exil espèrent obtenir ainsi un visa pour l'étranger.

Ce sont les autorités cubaines qui ont favorisé cet exode sans précédent en annonçant vendredi que tous les Cubains désirant s'expatrier pourraient le faire, sans obstacles, et en levant la garde en faction devant l'ambassade du Pérou.

Selon de correspondant de l'Agence France Presse, le spectacle dimanche soir était *« hallucinant »*. Des milliers de réfugiés, pressés les uns contre les autres, criaient *« Pérou, Pérou »*. Les derniers arrivés ont franchi le grillage protégeant les locaux de l'ambassade alors que des centaines de policiers cubains formaient un barrage dans les rues voisines dans l'espoir de stopper cet exode qui place les dirigeants de La Havane dans une situation très délicate. Dans la nuit de samedi à dimanche, quelques incidents auraient fait plusieurs blessés.

(Lire la suite page 4.)

LE CASTRISME EN QUESTION

L'exode des Cubains hostiles au régime instauré il y a maintenant vingt et un ans à La Havane n'a jamais cessé. Il a commencé dès les premiers jours suivant la victoire des guérilleros descendus de la sierra Maestra sur la dictature corrompue et cruelle de Batista.

Cet exode, d'abord contrarié puis accepté et même favorisé par les dirigeants de La Havane dans la perspective d'une normalisation avec les Etats-Unis, a touché dans un premier temps les classes bourgeoises et moyennes rebutées par les options communistes du gouvernement de M. Fidel Castro. Il a atteint depuis quelques années les couches populaires, ouvriers et paysans, en principe bénéficiaires d'un système socialiste dont les carences, les faiblesses, la bureaucratie envahissante et inefficace, le manque de souplesse et les échecs sont d'ailleurs régulièrement dénoncés par les dirigeants eux-mêmes, à commencer par M. Fidel Castro. Celui-ci a reconnu, chiffres à l'appui, à quel point l'économie chancelante de Cuba dépendait d'une assistance soviétique régulièrement renouvelée.

Marge de manœuvre de plus en plus réduite à l'égard de l'allié soviétique, difficultés internes croissantes : le malaise cubain avait déjà été mis en évidence en janvier dernier avec un spectaculaire remaniement de l'appareil d'Etat qui se traduisait par un renforcement des pouvoirs déjà très importants de M. Fidel Castro. Depuis, les arrestations se sont multipliées, remplissant les prisons de nouveaux contingents de « délinquants » qui prennent la place des prisonniers « politiques », en partie libérés depuis deux ans. La grogne s'est accrue dans la population lassée par les contraintes d'un rationnement dont elle ne voit pas la fin et par les difficultés de la vie quotidienne, en particulier dans les transports.

Pendant très longtemps, les dirigeants cubains, il est vrai soumis à une offensive sans pitié de leurs ennemis de l'extérieur, ont réussi à dissimuler l'ampleur du monde carcéral sous le régime castriste, une ampleur qui n'a rien à envier à celle des régimes militaires et totalitaires du sous-continent dénoncés par La Havane. Les libérations ont en partie levé le voile sur cet aspect très négatif du régime cubain. Mais le gouvernement de La Havane ne peut plus cacher aujourd'hui que de larges secteurs de la population ne voient d'autre recours que la fuite à l'étranger. Il a suffi que les autorités annoncent la semaine dernière — peut-être avec imprudence, peut-être à dessein pour mettre les représentants diplomatiques du Pérou et du Venezuela dans l'embarras — que tous les Cubains désirant quitter le pays pourraient le faire sans entraves, pour que le flot des candidats à l'exil se gonfle démesurément.

L'entassement de plusieurs milliers de Cubains dans l'enceinte diplomatique du Pérou à La Havane (après les incidents répétés depuis plusieurs semaines à l'ambassade du Venezuela) place M. Castro dans une situation très délicate. En aggravant tout d'abord la crise larvée des relations entre Cuba, d'une part, le Pérou et le Venezuela, d'autre part, alors que les dirigeants cubains, soucieux de se « dégager » d'Afrique, songent à relancer leur offensive latino-américaine à la faveur des crises du Nicaragua et du Salvador. En ternissant ensuite le prestige de Cuba auprès des pays du tiers-monde, alors que M. Fidel Castro semblait mettre son rôle de président du Mouvement des non-alignés au premier rang de ses préoccupations.

• IRAN

L'imam Khomeiny refuse tout transfert des otages

Vive tension entre Téhéran et Bagdad

Le « bureau de l'imam Khomeiny à Qom » a annoncé, ce lundi 7 avril, que « les otages resteront entre les mains des représentants de la nation iranienne et des étudiants islamiques jusqu'à la réunion du Parlement ». Cette décision dissipe les espoirs de progrès dans la voie d'un règlement et pourrait rendre effective la résolution du président Carter d'annoncer, dès ce lundi, de nouvelles et sévères sanctions contre l'Iran allant jusqu'à la rupture officielle des relations diplomatiques et à l'arrêt de l'aide alimentaire.

D'autre part, la tension entre Téhéran et Bagdad s'est subitement aggravée, samedi 5 avril, avec un nouvel attentat à la grenade, qui a fait plusieurs morts et un blessé dans le centre de la capitale irakienne, au cours des obsèques suivies par des milliers de personnes, des deux victimes d'un précédent attentat.

L'agence irakienne de presse a violemment attaqué, dimanche, l'Iran et « son soi-disant Iman », accusés d'être à l'origine de ces attentats.

Téhéran a rejeté par ailleurs catégoriquement, dimanche, la demande que lui avait faite l'Irak de retirer ses troupes des trois îlots stratégiques du détroit de Hormouz (Abou Moussa, Petite Tomb et Grande Tomb), que les forces du Chah avaient occupés le 30 novembre 1971, après le retrait des Britanniques du golfe.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Va-t-on vers un conflit militaire entre l'Iran et l'Irak ? La sérieuse détérioration des relations entre les deux pays pourrait le laisser croire. Après l'attentat manqué, le mardi 1er avril, à Bagdad, contre M. Tariq Aziz, l'un des principaux dirigeants du gouvernement baasiste, le président Saddam Hussein a juré publiquement de faire *« payer cher »* ses *« crimes »* à la République islamique, laissant entendre qu'il lui infligerait une défaite militaire décisive.

La grenade lancée, le samedi 5 avril, sur un convoi funèbre à Bagdad, faisant un mort et plusieurs blessés, a fait monter davantage la tension.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

• ISRAËL

L'intervention immédiate de l'armée met en échec en Galilée une opération de commando

Deux civils et cinq Palestiniens tués

L'armée israélienne a mis fin, ce lundi matin 7 avril, à l'opération de prise d'otages menée par un commando palestinien d'obédience irakienne contre un kibboutz de Haute-Galilée. Les cinq membres du commando ont été tués. Deux Israéliens (un homme et un enfant en bas âge) ont également trouvé la mort.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le commando palestinien s'était infiltré dans la nuit de dimanche à lundi dans le kibboutz frontalier de Misgav-Am, en Haute-Galilée, et s'était emparé d'un bâtiment où il détenait quelques otages, dont des enfants. Des unités de l'armée israélienne ont encerclé aussitôt le kibboutz et ont pris des mesures de sécurité exceptionnelles dans toute la région. La radio israélienne a fait savoir, en citant la radio phalangiste libanaise, que l'armée de l'air effectuait des vols au-dessus du Sud-Liban et que la marine israélienne patrouillait face à la côte.

Le kibboutz frontalier de Misgav-Am (forteresse du peuple, en hébreu) est situé en Haute-Galilée orientale, à quelques centaines de mètres de la frontière libanaise. Il fut fondé en 1945, trois ans avant la création de l'Etat d'Israël et dépend du parti travailliste. Situé à une altitude de 840 mètres, il compte quelques centaines d'habitants.

La dernière prise d'otages importante des fedayin palestiniens en Israël date de mars 1978, lorsqu'un commando venu du Liban s'est emparé d'un autobus sur l'autoroute Tel-Aviv-Haïfa. L'accrochage avec l'armée israélienne avait fait vingt-sept morts et quatre-vingts blessés du côté israélien. Trois jours après, M. Begin lançait sa première opération de représailles de grande envergure, et l'armée israélienne occupait le Sud-Liban. Les forces israéliennes se sont depuis retirées de cette région, tout en gardant le contrôle du commandant Haddad sur les enclaves chrétiennes qui bordent la frontière entre Israël et le Liban.

La Galilée a été le théâtre d'autres prises d'otages dans le passé. En avril 1974, l'opération lancée contre Kiriat Shmoneh s'était soldée par la mort de seize civils et de deux soldats, et, en mai 1974, vingt et un lycéens et trois autres civils avaient été tués. *(Intérim.)*

Les municipalités à mi-parcours

Les élections municipales de mars 1977, avaient été, pour la gauche, marquées par des gains importants : alors que l'on comptait deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants, trois étaient passées de l'opposition à la majorité et soixante de la majorité à l'opposition.

A mi-parcours, c'est-à-dire trois ans après cette prise du pouvoir local que l'on croyait grosse d'une conquête du pouvoir central — mais on sait ce qu'il advint de l'union de la gauche au scrutin législatif de mars 1978, — il est permis de tenter un bilan.

Le conflit apparu à Brest, où M. Francis Le Blé (P.S.), réélu maire, dimanche 6 avril, a formé un bureau sans adjoints communistes, le groupe du P.C. ayant refusé le budget, est un cas extrême de la tension qui se manifeste dans plusieurs municipalités de gauche, là où la situation locale offre un terrain favorable aux querelles qui opposent, nationalement, les deux partis.

I. — Les plus grands risques sont pour demain

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Passé le temps de combler le handicap de l'inexpérience, passé le temps d'apprendre à vivre ensemble et d'achever les réalisations lancées par les équipes précédentes, voici ce qui devrait être le temps des évolutions plus radicales : le temps de second souffle. Et pourtant... La décomposition de l'union au niveau national, les conflits parfois aigus, souvent graves, qui ont éclaté dans nombre de villes gérées par l'opposition, masquent le bilan des réalisations nouvelles et empêchent de discerner les changements déterminants d'orientation.

Encore faut-il pouvoir s'accorder sur le contenu de ces changements, ce qui n'est pas toujours aisé. Nombre de désaccords entre partenaires de l'opposition ont pour origine des divergences ponctuelles : organisation de la circulation au Mans ou à Nantes, des transports en commun à Angers, de l'action culturelle et des relations avec les associations à La Roche-sur-Yon, à Rennes ou à Brest, etc.

Ne pas tenir compte de la désunion qui prévaut à l'échelon national, relève d'un impossible effort pour de nombreuses municipalités. Le désenchantement est perceptible : il convient donc d'en prendre la mesure. Pour certains, la désillusion est venue très tôt : le maire de Saint-Priest (Rhône) a, le premier et dès le mois d'avril 1977, retiré leurs délégations aux adjoints communistes. Mais c'est avec une mesure analogue, prise à Dreux en 1978 par Mlle Françoise Gaspard (P.S.), que l'avenir des municipalités d'union de la gauche conquises en 1977 a été mis en question de manière vraiment publique.

A égrener purement et simplement les noms des villes où communistes et socialistes s'affrontent, le risque est grand de perdre de vue la réalité de la vie de ces municipalités. Cette réalité, quelle est-elle ? Les principaux intéressés, c'est-à-dire les élus du P.S. et du P.C., ont eux-mêmes, récemment (*le Monde* du 28 février), dressé un bilan somme toute positif de l'état des municipalités d'union. La déclaration commune publiée après la rencontre des dirigeants de l'A.N.E.C.R. (Association nationale des élus communistes et républicains) et de la F.N.E.S.R. (Fédération nationale des élus socialistes et républicains) indique notamment que les deux délégations « *favoriseront les convergences au sein des conseils municipaux* » et qu'il s'agit, « *pour préserver et améliorer la collaboration entre les élus communistes et socialistes* » de respecter les accords de 1977.

Cette affirmation d'une volonté unitaire n'a certes pas empêché M. Marcel Rosette, sénateur communiste du Val-de-Marne, de préciser aussitôt au nom de l'A.N.E.C.R. que « *dans les faits, les positions du P.S. convergent de plus en plus avec la droite* ». Mais, officiellement, le mot d'ordre des communistes reste de ne pas transposer au niveau local les querelles nationales. Quant aux socialistes, ils font souvent peser sur leur partenaire la menace d'un retrait de délégation s'il vient à manquer à la solidarité de gestion.

Celle-ci s'apprécie essentiellement lors du vote du budget. Or peu nombreuses sont les villes où des élus du P.C. ont manqué à cette solidarité en refusant le budget proposé par un maire socialiste. Il s'agit de Brest, Saint-Priest et Dreux. A Meaux, les communistes se sont abstenus lors du vote sur le budget de 1980. Peu nombreuses sont les villes où le maire socialiste a retiré leur délégation à ses adjoints communistes : Angers s'ajoute aux quatre précédentes. Encore convient-il de noter que, à Dreux et Saint-Priest, les délégations ont été ultérieurement rendues à leurs titulaires.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

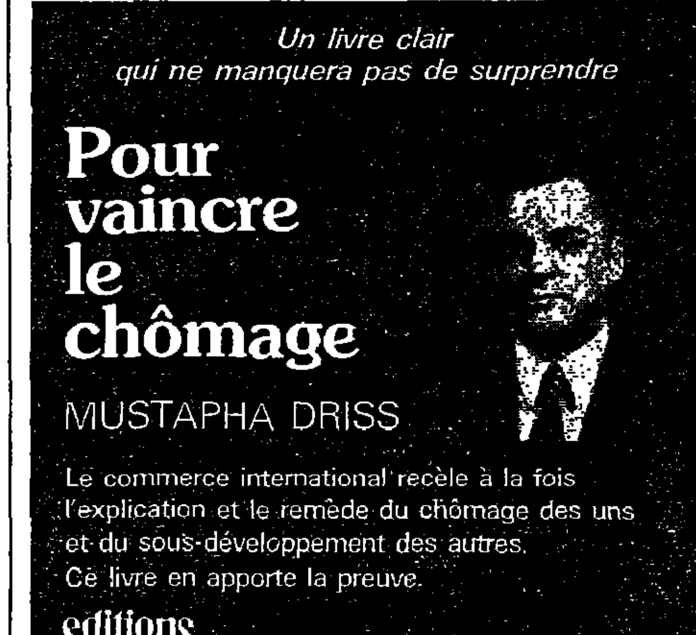
Coupable

Si tu fumes, tu empoisonnes à la fois toi et les autres. Si tu bois, gare à ton foie et pense au danger que tu fais courir à ta famille. Et si tu manges trop, en dehors de l'excès de poids, au moins aie honte à chaque bouchée en pensant à ceux qui n'ont rien.

Cesse, aussi, de faire du bruit et change même ton rire, qui est trop sonore, en le remplaçant par un sourire un peu figé, façon Joconde, pour ne plus « stresser » tes voisins.

Et essaie même de ne plus respirer, car il faut bien que tu le comprennes : en inspirant, tu prends du bon air à la communauté pour ensuite rejeter vers les autres un gaz carbonique qui est parfaitement toxique. Et surtout, ne te sens pas coupable.

MICHEL CASTE.



M. Dijoud se rend en Guadeloupe

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, doit se rendre, mardi 8 avril, à la Guadeloupe pour y examiner, avec les élus locaux et les représentants des organismes professionnels, les dossiers relatifs à la réforme foncière liée aux projets de restructuration de l'industrie sucrière guadeloupéenne.

Cette visite illustre aussi la concurrence que se livrent les giscardiens et les gaullistes pour la conquête du leadership politique au sein de la majorité, dans ce département, où M. François Mitterrand avait devancé M. Valéry Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle de 1974 (44 451 voix, 56,38 %, contre 34 386 voix, 43,66 %), mais où la gauche avait perdu deux sièges aux élections législatives de mars 1978.

A l'occasion de son récent voyage à la Guadeloupe, du 31 mars au 4 avril, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., avait notamment insisté, en effet, sur la nécessité de mettre en œuvre, aux Antilles, un « vrai plan agricole ». Evoquant les orientations gouvernementales, le leader gaulliste avait dénoncé « le laisser-aller économique et politique de la droite laxiste ».

Au sein de l'opposition, on relève certains signes de rapprochement entre les autonomistes et les indépendantistes.

(Lire page 5 l'article de Firmin Renéville et page 4 la suite du reportage de Jean-Pierre Clerc, « En égrenant les Petites Antilles ».)

LES « MÉMOIRES » DE CHOSTAKOVITCH

Le masque arraché

« La mémoire en Union soviétique est la denrée la plus rare et la plus précieuse qui soit. Pendant des décennies, on a tout fait pour l'enlever aux gens, en leur apprenant à ne pas tenir de journal intime et à détruire leurs lettres. Combien en ai-je vu passer de ces morts-vivants qui ne gardaient en mémoire que la version des événements officiellement autorisée ! », écrit Solomon Volkov dans sa préface aux *Mémoires* de Chostakovitch (1). Le compositeur soviétique, qui s'était tu toute sa vie, n'a plus pu supporter cette situation à l'approche de la mort. Il lui fallait arracher *« le masque officiel qui ne faisait plus qu'un avec son visage »*.

Cette réaction bien tardive a permis à la *Literatournaïa Gazeta* de traiter ces mémoires posthumes de vulgaire faux cherchant à *« dénaturer notre pays, notre culture et l'un de ses meilleurs représentants » (le Monde* du 17 novembre 1979). Il est certes difficile, sans disposer d'aucun autre document que la traduction française, d'affirmer l'entière véracité de cet ouvrage, rédigé à partir de *« tas de notes »* prises hâtivement au cours d'entretiens à bâtons rompus. Rien ne dit que Volkov n'y a pas ajouté quelques idées ou rancœurs personnelles.

Pourtant, la critique interne fournit de bonnes raisons de croire à l'authenticité de ces *Mémoires* (dont Chostakovitch a contresigné les dactylographies réalisées à Moscou avant sa mort) :

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

(1) *Témoignage. Les Mémoires de Dimitri Chostakovitch*, propos recueillis par Solomon Volkov, publiés à New-York, en anglais, en 1979. Traduction du russe par André Lischke, éd. Albin-Michel 1980, 328 pages. (Cf. l'excellente interview de Volkov dans *le Monde de la musique* de mars.)

Le Monde

idées

RELIGION

Une épidémie contagieuse et incurable : le modernisme

par ÉMILE POULAT (*)

LES Français, c'est bien connu, n'ont pas la tête épique. Ils n'ont pas davantage la fibre théologique. Et, pourtant, leur imaginaire est plein de querelles doctrinales autant que de marches militaires. Ils n'ont jamais oublié le bûcher de Giordano Bruno à Rome, campo dei Fiori, ni celui de Savonarole à Florence, ni les prisons de *Galilée. Ils se souviennent encore* du temps où Pascal rossait les jésuites, où les salons s'enflammaient à propos de la grâce efficace et de la grâce suffisante, où le dieu horloger de Voltaire discutait avec le vicaire savoyard de Rousseau. Rares sont ceux qui n'ont pas dans les veines du sang janséniste ou gallican.

Ce qu'ils ont appris au catéchisme et à l'école suffit à leur appétit : ils n'en demandent pas plus. Mais que la discussion vienne sur la science et la foi, et aussitôt ça repart. Les occasions de repartir n'ont d'ailleurs jamais manqué : les sorcières, l'Inquisition, la laïcité, l'Action française, Pie XII et les juifs, Marx et Jésus, l'Eglise et l'argent, l'Eglise et la politique, pour en arriver à la dernière, l'affaire Hans Küng. Il y a vingt-cinq ans, c'étalent les prêtres-ouvriers (1). Aujourd'hui, ce sont les mystères de la foi, le dogme et l'orthodoxie qui ont pris le relais.

De Vatican II, on avait retenu que les évêques se faisaient assister d' « experts », dont le rôle, indirect, n'en fut pas moins considérable. Il est désormais manifeste que, s'il y avait un nouveau concile, les rapports entre eux seraient beaucoup plus problématiques. Il se passe des choses dans le monde des théologiens, qu'on se représente mal et dont on n'imaginait pas qu'elles pouvaient faire tant de vagues. Hans Küng en est devenu la vedette et le symbole : beaucoup plus qu'une question de personnes et de convictions affrontées, c'est une affaire épineuse, embarrassante, enchevêtrée, et une longue histoire. Il faut sérier.

Décompression et reprise en main

1) A la mort de Pie XII, en 1958, l'Eglise romaine revenait de loin, si l'on examine l'état où elle se trouvait après la Révolution française. Les papes qu'elle s'était donnés depuis Pie IX, tous des *personnalités vigoureuses, avaient* chacun contribué à cette remontée. Mais elle avait dû payer cher au-dedans l'audience reconquise en dehors. *L'aggiornamento* voulu par Jean XXIII a ouvert le temps de la décompression. On a élagué, réformé, aménagé, exploré, innové, modifiant ainsi brusquement l'équilibre interne et créant de nouvelles tensions, dans les limites d'un « modèle » que beaucoup ont alors cru promis à une disparition rapide. C'était sous-estimer fortement sa capacité de résistance, surestimer le poids des forces de changement, et faire erreur sur les dispositions de la hiérarchie. Une époque était close, on tournait la page, mais on n'allait pas pour autant bouleverser le système. Après la décompression et une phase de rééquilibrage, vient le temps de la reprise en main. *« La récréation est finie »*, a-t-on pu écrire avec une joie non dissimulée.

2) La reprise est conduite par un pape venu de l'Est sur lequel on a déjà tout dit parce qu'on l'a chargé des attentes les plus *contradictoires et qu'il ne répond* exactement à aucune. Prises à l'envers, les choses sont beaucoup plus simples : il est l'*aggiornamento* fait pape. Comme son bref prédécesseur, il a fait ses classes épiscopales au concile, mais ce n'était pas sa première école. Il n'y a pas découvert que l'Eglise était le peuple de Dieu, qu'elle devait aller au monde, que l'athéisme méritait considération théorique, que la religion n'excluait pas la politique.

Ces vérités élémentaires étaient en Pologne *son pain quotidien* : il ne restait qu'à les transformer en vérités universelles. La guerre froide, il l'avait vécue de l'autre côté et il en avait connu tous les désagréments, qui venaient de Rome autant que de Moscou. Devant le communisme, il n'avait prêché ni la croisade ni le ralliement ou le compagnonnage. Il n'avait pas attendu le salut du monde libre, mais mis son espérance dans l'union de l'Eglise et du peuple. Aucune nostalgie du passé, à l'aise dans sa peau et dans son temps, confiant dans l'avenir. Tout cela très classique, beaucoup plus qu'on ne l'enseigne chez nous, et — ce qui l'est moins — favorisé d'une enviable réussite. Leçon facile à tirer : avant d'aller voir plus loin, qu'on commence par en arriver là.

3) *Il n'est pas sûr que Hans* Küng soit prophète dans son pays : à Lucerne d'où il vient, à Tübingen où il enseigne. Il est, en revanche, certain que l'intervention romaine qui le touche a modifié la situation. De l'homme, avec son caractère et ses idées, elle a fait un symbole, matière éminemment inflammable. En Autriche, on fait des prières publiques pour sa conversion, tandis qu'un vent de Réforme souffle à Lucerne où Luther semble réapparaître. Dans le monde entier ont jailli messages et témoignages de solidarité : pour beaucoup, réservant le fond, par prudence ou par conviction, mais réprouvant la forme. L'homme s'estompe devant la cause qu'il incarne : la libre recherche victime, dans l'Eglise catholique, d'une procédure intolérable et d'une culture dépassée. Trois procès, on le voit, imbriqués l'un dans l'autre. Trois problèmes confondus dans la même cause généreuse, plus un laissé dans l'ombre.

Ce qui survit des méthodes de l'*Inquisition et du Saint-Office* est l'aspect sur lequel l'opinion publique peut peser avec le plus d'efficacité. Il y a déjà du progrès, si l'on peut dire, et on peut en escompter d'autres. Mais cet idéal ne doit pas nous dissimuler deux difficultés fondamentales.

● En premier lieu, l'Eglise romaine a moins que jamais le monopole de la procédure inquisitoriale dans ce genre de procès, qui ne relève pas du droit commun mais de l'infraction idéologique. Ne parlons pas des « régimes totalitaires » : la libre Amérique nous en a elle-même donné plusieurs exemples.

● En second lieu, la réalité première et décisive, c'est le désaccord qui engendre l'accusation et la condamnation. En 1954, les prêtres-ouvriers ont été supprimés sans qu'aucun ait été entendu à Rome. Précisément, on pouvait les écouter, mais non pas les entendre, et les trois cardinaux français qui étaient allés voir le pape pour les défendre se sont trouvés dans la situation que viennent de connaître les *cardinaux allemands*.

Un axiome intangible

4) Dans le cas présent, le désaccord se dédouble. Il porte sur le « statut » du théologien et sur le « contenu » de sa théologie. Il se trouve que, en Allemagne, ce statut est double, en vertu d'une convention entre le Saint-Siège et la République fédérale, consacrant une tradition séculaire. Les facultés de *théologie sont intégrées au système* universitaire ; les diplômes qu'elles délivrent sont reconnus à la fois par l'Etat et par les Eglises, mais Rome a toujours subordonné son agrément à un droit de contrôle sur le choix et l'enseignement des professeurs. C'est le cas, en France, pour la faculté de théologie catholique de Strasbourg, qui n'est en rien une relique du concordat napoléonien aboli en 1905.

Ç'aurait pu être le cas, jusqu'à leur suppression en 1885, pour les six facultés de théologie d'Etat (dont celle de la Sorbonne), si Rome n'avait refusé toujours de les reconnaître. Les évêques français eux-mêmes préfèrent toujours former leurs « sujets » dans les séminaires diocésains, ces écoles normales (pas supérieures) du clergé. On y faisait l'apprentissage d'un esprit et d'un ministère. Ils n'avaient pas besoin de savants, mais de prêtres dévoués et dociles. C'était clair, aussi clair que l'image de l'évêque, une « autorité », et celle du prêtre, un « séparé ».

Le modèle allemand peut nous paraître préférable. Il a toujours été beaucoup moins facile à gérer, reposant sur une série d'ambiguïtés structurales. Au plan institutionnel et personnel, une situation de double appartenance. Au plan social, une « vocation », une « ordination » et une « mission » que ne prévoit aucune classifica*tion socio-professionnelle.* Au plan épistémologique, une discipline, la théologie, à qui ses canons ferment l'accès au club des « *sciences humaines* », malgré les relations — privilégiées mais tourmentées — qu'elle entretient avec elles. Le théologien ne sera jamais un universitaire tout à fait comme les autres, ni un chercheur tout à fait comme les autres : ce n'est pas affaire de loyalisme ou de culture, ni de liberté d'esprit, mais d'une dépendance inhérente à sa charge et à sa discipline.

Hans Küng ajoute son cas à la liste de ceux que, dans le passé, les autorités académiques allemandes ont eu à résoudre, c'est-à-dire à négocier. La nouveauté est ailleurs : en raison de la crise de certitude, compliquée d'une crise de recrutement, qui atteint l'Eglise romaine, la fonction recherche en vient aujourd'hui à l'emporter sur la fonction enseignement, chez beaucoup de théologiens. Il s'ensuit un changement profond tant dans leur finalité professionnelle que dans leur relation au magistère catholique. L'enseignement de la théologie avait un statut dans l'Eglise ; la recherche théologique n'en a aucun. Personne, évêque ou théologien, n'est en mesure d'en définir *soit* les contraintes, soit les libertés.

5) A ce point, sans que rien le laisse prévoir, tout se met à grincer. Je croyais avoir fait une simple constatation : or je viens de prendre une position exposée. Un statut ? Mais il existe depuis longtemps. Un collègue de Hans Küng, Mgr Jedin, le grand historien du concile de Trente, peut estimer que sa carrière en est la preuve vivante. Il n'a cessé de chercher, librement, et d'enseigner, aussi librement, l'histoire de l'Eglise dans ce qu'il juge son lieu naturel, les facultés de théologie, se soumettant librement aux normes que lui impose son objet. Le dernier numéro de *Communio* (nov.-déc. 1979) rappelle cet axiome intangible : *« Le savant qui refuserait d'accepter comme norme de son étude ce que l'Eglise affirme d'elle-même manquerait son objet. »* (Pages 16 et 17.)

Point n'est besoin d'être « intégriste » pour défendre ce principe : il suffit d'être « catholique ». L' « intégrisme », c'est quand il entre *en effervescence par suite* de circonstances défavorables. Mais, à le rejeter, c'est sûr, là commence le « modernisme ». Là commence aussi la confusion : non seulement parce qu'il n'y a pas de cartes pour s'aventurer sur ce territoire inconnu, mais aussi parce que le pape Pie X l'a solennellement proclamé zone interdite en 1907 par son encyclique *Pascendi*, et que les moyens ont été pris pour en assurer le respect.

Le symbole, à l'époque, n'était pas Hans Küng, mais un Français, Alfred Loisy (1857-1940), excommunié l'année suivante, puis, en 1909, nommé professeur au Collège de France. Un serment antimoderniste fut institué en 1910 : il fut prêté chaque année dans les universités catholiques par les enseignants et les étudiants jusqu'à la fin des années 60 et même au-delà. Sauf en Allemagne, où les remous furent tels que le pape dut fléchir : précisément au nom de l'indépendance des professeurs et de la liberté de la science.

6) Se trouve ainsi posé un ensemble de problèmes connexes aux racines profondes : en gros, le rapport d'une Eglise de masse avec ses intellectuels (il n'est pas nouveau, et, en outre, il ne lui est pas particulier) et ce que Loisy appelait le *« régime intellectuel dans l'Eglise »*. C'est beaucoup plus qu'une affaire d'institution et de gouvernement. Rome ville ouverte, un pape libéral, un épiscopat éclairé. C'est une question de culture et d' « épistème ». Le choc n'est pas entre l'esprit scientifique et l'obscurantisme ecclésiastique, mais entre deux cultures qui n'ont ni le même âge ni la même base, chacune avec ses évidences et ses exigences. Les méthodes peuvent se rejoindre ou se copier : les normes restent distinctes.

Aujourd'hui, on répète volontiers que le modernisme est dépassé. En réalité, on y est plongé. Depuis quelques années, ne cessent de resurgir tous les problèmes obstinément et si longtemps refoulés. Hans Küng ne dit rien en substance qui n'ait déjà été dit au début du siècle. Entre un statut de la recherche théologique et le modernisme, il y a un lien flou mais essentiel.

L'obstacle est à deux faces. D'une part, un « blocage » qui empêche les « chercheurs en théologie » de se mettre au clair avec ce passé brisé : source d'un malaise égal devant la condamnation et les condamnés. D'autre part, une « incertitude » : comment évaluer les changements avancés par cette recherche si la norme exclusive demeure un discours-étalon qui se situe dans la permanence tandis qu'elle-même *s'origine dans son dysfonctionnement ?*

(1) *Le Monde*, 1er mars 1979.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S., directeur détudes à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

La liberté d'incroyance

par HENRI CAVAILLET (*)

EN cette fin de siècle, la science a chaussé ses bottes de sept lieues. Ne donne-t-elle pas, en effet, des réponses claires à des phénomènes jusque-là incompréhensibles ? Certes, de grandes zones d'ombre persistent, résistent encore à nos investigations. Toutefois, nous portons en nous la conviction que désormais presque tout sera prochainement communicable.

Avant moi d'autres incroyants se sont interrogés sur l'anomalie qui, à leurs yeux, fait que des savants parmi les plus prestigieux n'ont jamais rejeté la présence de Dieu. J'écrirai : tant mieux, parce que précisément la foi ne s'explique pas, ne se conteste pas. Nous la possédons ou nous ne la possédons pas. Par contre, ce qui me déroute en cette époque du développement de notre savoir scientifique (sur la constitution de la matière, les implosions cosmiques, le code génétique, etc., pour ne citer que quelques-unes des certitudes les plus significatives) est bien que le mot « athéisme » effarouche toujours beaucoup d'esprits. Il évoque les maléfices que précisément, dans les anciens temps, les gestes simples et rituels avaient pour mission de conjurer.

Au plan de la société, soyons francs. De nos jours le conformisme, la peur de la marginalité, proposent que l'enfant reçoive le baptême, fasse sa première communion, que les couples même indifférents se rendent à l'église pour la bénédiction de leur union. En effet, sur combien d'obstacles butons-nous lorsque nous n'empruntons pas ce parcours tracé depuis bientôt deux millénaires ! A la télévision, sur les ondes, les événements religieux, des plus modestes aux plus exceptionnels, sont soulignés, répétés, amplifiés, sinon programmés.

Cette diffusion par l'image et les ondes ne me heurte pas. Je l'admets, bien que je trouve qu'elle bénéficie de trop d'avantages exorbitants. Pour une masse de croyants d'environ 55 % elle s'inscrit « en durée réelle » dans un rapport de 1 à 75, alors que les rationalistes, les agnostiques, les libres penseurs, les athées, qui représentent plus de 20 % de la population n'ont droit qu'à quelques brefs instants ! Pourquoi dès lors cette discrimination au plan des moyens modernes de la communication ?

Au plan de la morale traditionnelle, j'affirme, d'autre part, qu'il est très difficile dans notre société pourtant permissive d'être un incroyant. Sans doute parce que les minorités bousculant les habitudes crispent les autorités. Les libres penseurs qui osent contester les tabous multiformes du sacré font toujours figure de parias. Certes, les Eglises, au nom de leur récente tolérance — nous devons à Paul VI l'ouverture à Rome d'un secrétariat pour les incroyants, — n'osent plus porter accusation contre nous parce qu'elles redoutent les justifications de la science. Toutefois, elles ne cessent de jeter à tout propos la suspicion sur nos engagements philosophiques, nos actions, notre morale volontariste, notre comportement social. En un mot, les athées restent différents. Véritablement, ils sont les « autres » !

Personnellement, ou comme président du Comité de liaison des athées, je n'ai jamais écrit que « ma » vérité était « la » vérité. J'ai trop d'humilité. Je pense en toute simplicité, après avoir sollicité ma raison et construit grâce à elle mon raisonnement, qu'aucun esprit intelligent ne gouverne le Cosmos. Mon existence n'a pas de finalité. Pas davantage l'Univers. Nous sommes les fruits du hasard et de la nécessité. Au demeurant, si autres avaient été nos catégories de l'entendement, autre également aurait été notre conception du monde. Aussi j'ose sincèrement écrire, et sans vouloir blesser quiconque, que Dieu a été « imaginé » par l'homme pour lui permettre d'abord, aux premiers âges, de maîtriser ses peurs, ensuite d'échapper aux affres de sa propre mort par l'espoir d'une vie nouvelle. Libre penseur, je respecte la démarche des croyants bien que je ne la conçoive pas.

A tous ceux qui ont des certitudes religieuses, je demande d'admettre que le postulat d'athéisme n'est pas un acte d'abandon, mais l'expression de notre probité intellectuelle. En tant qu'athée, je demande simplement le droit imprescriptible d'expliquer, d'illustrer et de défendre la liberté d'incroyance.

(*) Sénateur, président du comité de liaison des athées.

Réplique à... Bertrand de Margerie

Être prêtre et ouvrier ce n'est pas périmé

par NOEL BARRÉ, s. j.

LE Père Arrupe, supérieur général des jésuites, recevait à Rome, le 9 février dernier, quatorze prêtres-ouvriers jésuites de divers pays d'Europe. Ils venaient rendre compte de ce qu'ils vivent depuis cinq, dix, quinze ans ou plus dans le monde ouvrier. Pendant quarante-huit heures, le Père Arrupe les a interrogés et écoutés, avec l'attention et la chaleur que nous lui connaissons. Il leur a rappelé les exigences de la mission commune que l'Eglise a confié à la Compagnie de Jésus. Le Père Arrupe a confirmé leur *envoi dans le monde du travail* et spécialement parmi les plus défavorisés, les moins écoutés et les exclus.

Quelques jours plus tard, dans *le Monde* du 14 février, B. de Margerie s. j. aborde les graves questions de l'incroyance et de l'évangélisation, du sacerdoce ministériel et de l'engagement professionnel des prêtres. Les jésuites ouvriers ont lu avec attention son article. Certains ont réagi durement : *« Aucune analyse sérieuse de la réalité économico-sociale et religieuse ; une ignorance totale de l'expérience d'évangélisation de ceux qui sont engagés professionnellement ; un sens de l'Eglise assez contestable, car l'effort missionnaire de l'Eglise de France est tout de même réel, et l'ordre religieux, dont Bertrand de Margerie fait partie, n'assiste pas passivement aux grands mouvements de matérialisation et d'incroyance. »*

Délégué du Provincial des jésuites de France à la Mission ouvrière, je suis moi-même prêtre-ouvrier dans la métallurgie depuis 1965 et aumônier d'une équipe d'Action catholique ouvrière. Mes compagnons jésuites ouvriers sont une soixantaine. Certains travaillent *à plein temps dans l'industrie*, le commerce, le bâtiment, la santé, généralement aux postes d'ouvriers spécialisés ou peu qualifiés. D'autres sont travailleurs sociaux dans le quart-monde, auprès des handicapés, des travailleurs immigrés et de leurs familles, des prédélinquants, etc. D'autres, enfin, sont dans la pastorale ordinaire : paroisses ouvrières ou rurales à dominante ouvrière, aumônerie de mouvements d'action catholique ou de groupes divers. Quand la Mission ouvrière existe sur place, ils en sont partie prenante. Les trente-trois prêtres-ouvriers jésuites sont à part entière dans le collectif des prêtres-ouvriers.

L'expérience acquise

Nos vies au travail, dans le tissu des organisations du mouvement ouvrier, nos amitiés de voisinage, nos liens quotidiens avec des croyants et des incroyants, nos analyses et nos réflexions, notre prière aussi et nos célébrations avec nos compagnons chrétiens, tout cela a un certain poids, et c'est ce que nous avons envie de dire aux lecteurs de B. de Margerie, plutôt que d'argumenter avec lui. Comment rendre compte d'existences religieuses et sacerdotales tissées avec celles d'hommes et de femmes de condition modeste ? Comment traduire en quelques lignes les longues patiences, les profonds enracinements ? Comment traiter de l'évangélisation sans prendre en compte l'expérience déjà longue de ceux qui sont sur le terrain ? Les choses sont moins simples que ne le dit B. de Margerie. Si les évêques et nos supérieurs voulaient remettre en cause l'engagement professionnel des prêtres, ils devraient, au minimum, prendre le temps d'examiner honnêtement l'expérience acquise, les situations réelles des hommes de notre temps, et ce que cette expérience apporte aujourd'hui d'espérance à ces hommes.

L'un de nous, curé de paroisse rurale, écrit : *« Après dix ans de ministère paroissial, je suis de plus en plus convaincu que, n'était ma santé, je devrais prendre une situation séculière pour atteindre quelques-uns des 99 % de non-pratiquants. Le dialogue est perpétuellement « faussé » par le statut clérical. Les gens (fiancés, parents des catéchisés, demandeurs de baptême) se croient obligés de parler un langage « curé », sans aucun rapport avec la présence et l'interrogation du Christ dans leur vie. »*

Un autre, qui cohabite avec un aumônier jociste dont les jeunes paroissiens sont massivement chômeurs : *« Le chômage des laïcs invoqué comme raison d'un retour des prêtres à la sacristie, surtout l'application de « Populorum progressio » au « superflu presbytéral » relève du plus haut comique. Il vaut mieux en rire qu'en pleurer. D'après notre expérience à la base, nous sommes sûrs que plus il y aura de chômeurs, plus il faudra de prêtres porteurs d'une véritable espérance, qui choisissent dans le travail professionnel toute l' « incertitude », les « risques », et parfois la réalité du chômage. Rien que sur les six prêtres-ouvriers jésuites de notre dernière rencontre régionale, l'un avait connu un an et demi de chômage.*

» Pourquoi B. de Margerie met-il en doute l'aptitude du P.O. à se réadapter à l'exercice à plein temps du ministère sacerdotal ? Comme si actuellement leur travail, comme celui de tant d'autres jésuites exerçant une profession (dans l'enseignement secondaire et universitaire, dans la recherche scientifique...), n'était pas un ministère sacerdotal pleinement reconnu par l'Eglise ?

» Travaillant à plein temps en hôpital, je ne refuse aucunement d'exercer, quand il le faut, le ministère « sacramental et pastoral ». (Plusieurs équipes sont composées à la fois de prêtres ouvriers et de permanents de la pastorale, et tous portent ensemble les soucis de l'Eglise locale.)

» B. de Margerie semble tout ignorer d'un pan important de la vie de l'Eglise de ces quarante dernières années. Les raisons pour lesquelles des prêtres se sont mis au travail, depuis 1942, tant en Allemagne (S.T.O.), qu'en France, n'apparaissent pas dans l'article... Cette expérience d'Eglise se poursuit et s'étend aujourd'hui : on découvre que d'autres milieux que le milieu ouvrier, façonnés par le même matérialisme, sont tout autant coupés de l'Eglise et ne reçoivent pas le message... Bref, il y a un aspect de la vie de l'Eglise, correspondant à une analyse sérieuse de l'évolution de la société qui échappe à l'auteur, à la naïveté de ses bonnes intentions.

» Sans parler de Sirius ni d'une chaire patentée, nous constatons qu'il y a plusieurs modes d'exercice du sacerdoce dit ministériel. Nous ne voyons pas au nom de quoi les tenants d'un mode pourraient condamner ceux d'un autre. Nous voyons beaucoup de richesses évangélique et apostolique, au contraire, dans le dialogue et la communication entre ministère paroissial traditionnel, aumôneries spécialisées, apostolat du prêtre-ouvrier, témoignage des enseignants ou des chercheurs. »

« Les réalités profanes »

Plusieurs regrettent que les orientations fondamentales de la Compagnie de Jésus soient si mal connues. Récemment le père Arrupe a rappelé vigoureusement le lien entre *Annonce de la foi* et *Promotion de la justice*, et il a développé, dans une longue lettre, comment les jésuites devaient vivre aujourd'hui le *« défi de l'incroyance »*. Et le père Henri Madelin, supérieur des jésuites français, répond indirectement aux propos de B. de Margerie dans une récente interview : *« Les jésuites ne pensent pas qu'il soit possible d'évangéliser une société sans passer par les réalités profanes dans lesquelles vivent les hommes. C'est à partir de ces lieux « laïques » qu'il faut annoncer l'Evangile. »*

Le père Arrupe fait remarquer qu'un plus grand partage de l'expérience de ceux qui sont engagés professionnellement et parfois socio-politiquement, avec les autres compagnons... « *suppose, de la part de tous, la disposition à se laisser interroger et à recevoir fraternellement le témoignage d'autrui. La Compagnie tout entière peut apprendre beaucoup de ceux des siens qui font ainsi l'expérience de réalités auxquelles les autres n'ont pas directement part. Nous avons besoin de cet enrichissement.* »

Ce partage et cette écoute mutuelle ne sont pas particulièrement faciles dans notre monde actuel où l'on ne prend guère le temps de dépasser les étiquettes et les slogans. Le hiatus évident entre les arguments de B. de Margerie et notre expérience — ici bien pauvrement évoquée — ne serait pas aussi grand si ce partage était meilleur.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Iran

Le président Carter pourrait prendre des sanctions « sévères »

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter pourrait annoncer, ce lundi 7 avril, de « sévères » sanctions contre l'Iran, après la déclartion du « bureau de excluant tout transfert des otages.

Dès son retour de Camp David, où il a passé le week-end pascal, le président Carter devait réunir à 9 heures, à la Maison Blanche, son conseil national de sécurité — MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat ; Zbigniew Brzezinski, conseiller pour les affaires de sécurité; Harold Brown, secrétaire à la défense, et Stanfield Turner, directeur de la C.I.A. Des mesures pourraient être annoncées à l'issue de cette réunion.

Rupture des relations diplomatiques ?

Celles-ci, ont indiqué, dimanche, de hauts fonctionnaires américains, pourraient être encore plus dures que les sanctions que le président Carter avait menacé d'imposer la semaine dernière, et qu'il avait ensuite repoussées dans l'attente d'une décision du gouvernement iranien. Elles pourraient aller jusqu'à une rupture totale des relations diplomatiques avec l'Iran et un embargo touchant les produits alimentaires, ont indiqué ces responsables, qui ont voulu garder l'anonymat. La semaine dernière, on parlait simplement d'une nouvelle réduction du personnel diplomatique iranien aux Etats-Unis et d'un embargo excluant les produits agricoles et les médicaments.

Le président Carter, affirment ces fonctionnaires, n'est plus disposé à subir à nouveau les humiliations que lui a infligées le gouvernement iranien ces jours derniers, et n'acceptera pas de nouvelles promesses qui retarderaient encore tout progrès dans la situation des otages.

Des considérations de politique intérieure pourraient également amener le président américain à faire preuve de fermeté. (Voir page 4 l'article sur les primaires en Louisiane).

● *Attentats contre des installations pétrolières.* — Un réservoir de pétrole situé au sud-ouest de Téhéran a été incendié à coups de roquettes le 6 avril. Le même jour, une explosion a endommagé une raffinerie près d'Abadan. — *(U.P.)*

Vive tension avec Bagdad

(Suite de la première page.)

En guise de représailles, le gouvernement baassiste a commencé dimanche l'expulsion de huit cents des quelque treize mille citoyens iraniens, à qui l'on aurait donné quelques heures pour quitter le pays. Le chef de la diplomatie irakienne a adressé, le même jour, une lettre à M. Kurt Waldheim, dénonçant l'annexion par l'Iran, en 1971, de trois îlots qui appartetaient aux émirat du golfe Persique. Les ririgeants de Téhéran craignent que cette démarche insolite n'ait d'autre objectif que de justifier d'avance la reconquête par les troupes du président Saddam Hussein de ces territoires contestés.

Le chef de l'Etat irakien, dans un discours prononcé mercredi avait comparé son armée aux forces musulmanes qui vainquirent l'Empire perse des Sassanides (*le Monde* daté 6-7 avril). Cette analogie indigne le président Bani Sadr, qui nous a déclaré : *« Nous sommes les véritables héritiers de l'islam libérateur, et non ce pauvre Saddam Hussein, qui abuse l'opinion quand il se présente comme étant un bon musulman. L'idéologie baasiste nest qu'un amalgame des doctrines nazie, fasciste et marxiste que son peuple abhorre. Les attentats perpétrés à Bagdad et qu'il nous attribue sont sans doute l'œuvre de militants irakiens qui ont pris les armes pour mettre un terme à la tyrannie du Baas. »*

Comme le chef de l'Etat, M. Hassan Ayat, secrétaire général du parti républicain islamique — le grand vainqueur du premier tour des élections législatives, — accuse Bagdad d'incessantes menées subversives en Iran depuis la fondation de la République islamique. Il attribue aux » *agents baasistes* » les provocations, les attentats et les sabotages perpétrés notamment dans les régions pétrolières du Khouzistan, qui ont eu pour effet de ralentir sensiblement les livraisons d'hydrocarbure. Tout autant que le président Bani Sadr, M. Ayat accuse les Irakiens d'attiser les flammes de la guerre civile au Khouzistan en livrant, entre autres, de l'armement lourd aux insurgés kurdes. En revanche, Bagdad accuse Téhéran de fournir une aide multiforme aux Kurdes irakiens, à des groupes de partisans qui harcèlent, pour leur part, l'armée baasiste.

Le ton, de plus en plus agressif, ne cesse de monter à Téhéran. Le secrétaire général du parti républicain islamique nous a déclaré encore dimanche soir : *« Le régime de Bagdad, allié à Israël, n'est qu'une marionnette aux mais des Etats-Unis. Les baasistes ont toujours eu recours à une phraséologie révolutionnaire pour mieux camoufler leurs activités contre - révolutionnaires. Déjà, dans les années 50 et 60, ils soutenaient l'impérialisme américain contre Nasser et le nationalisme arabe. Aujourd'hui, ils cherchent à provoquer la chute de la République islamique. Bagdad est devenu le centre de toutes les conjurations des partisans du chah et de leurs alliés américains. »*

Des manifestations anti-irakiennes

Tandis que l'ayatollah Khalkhali qualifie le président Saddam Hussein de « *boucher de Bagdad* », l'accusant de faire torturer et assassiner des milliers d'opposants, le hodjatoleslam Allamée Nouri dénonce en lui le disciple du « *sioniste Michel Aflak* » (chrétien syrien), fondateur du Baas, résidant actuellement à Bagdad) et « *le complice de Menahem Begin* ». « *Le peuple irakien ne tardera pas à renverser Saddam Hussein et sa clique fasciste !* », s'est exclamé le chef religieux du haut de la chaire de la célèbre mosquée de Hosseinieh, l'un des centres du clergé militant de Téhéran.

Les dirigeants iraniens misent, de toute évidence, sur l'importante communauté chiite d'Irak (qui constitue environ la moitié de la population) et le « *réseau des mosquées* » qu'entretiennent les partisans de l'imam Khomeiny de l'autre côté de la frontière, pour entraîner la chute du régime baasiste, de la même manière que la monarchie iranienne a été renversée.

En attendant, le clergé persan s'est attelé à la tâche de mobiliser l'opinion contre l'ennemi irakien. L'ayatollah Chirazi a appelé la population à manifester ce lundi, jour anniversaire de la fondation du Baas, sa « *haine de cet instrument de l'impérialisme occidental* ». Les fidèles sont également invités à observer un jour de jeûne pour que « *triomphe la volonté de Dieu sur les forces sataniques* ».

Cela dit, la plupart des dirigeants iraniens feront tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir la guerre. Sérieusement préoccupés par la crise qui les oppose aux Etats-Unis au sujet des otages — qui, de toute évidence, ne seront ni transférés à la garde des autorités, ni libérés avant longtemps, — accablés par de redoutables problèmes intérieurs d'ordre politique, économique et social, ils estiment qu'un conflit majeur avec l'Irak risque fort de miner la République islamique. D'autres responsables sont toutefois persuadés du contraire : une guerre, selon eux, aurait comme effet de reconstituer l'unité nationale tout en précipitant la perte du régime baasiste de Bagdad.

ÉRIC ROULEAU.

Téhéran mène une politique pétrolière à courte vue
déclare un responsable irakien

Alors qu'il se confirme que l'OPEP tiendra une « *session spéciale* » le 5 mai à Taïf ,en Arabie Saoudite (*le Monde* daté 23-24 mars), le ton monte au sein de l'organisation entre « durs » et « modérés ».

Dès dimanche, l'Iran réagissait vivement aux propos du ministre saoudien du pétrole, qui avait indiqué à la fin de la semaine dernière que la réunion de Taïf traiterait de la « *réunification des prix* ».

M. Ali Moinfar, ministre iranien du pétrole, déclarait à l'agence de presse Pars que « *l'Iran n'accepterait aucune limitation des prix du pétrole* ». « *Je suis tout à fait d'accord avec le cheikh Yamani, si son idée d'harmoniser les prix du pétrole brut signifie qu'il veut les porter au niveau des prix demandés par l'Iran.* » « *Mais nous n'acceptons pas que l'Arabie Saoudite vende 26 dollars le baril aux Etats-Unis alors que l'Iran le vend à 35 dollars. N'est-il pas préférable que la différence aille dans la poche du peuple d'Arabie ?* »

La réunion de Taïf ne doit, selon le ministre iranien, « *discuter que de la politique des prix à long terme et non décider des prix à court terme.* »

Tout en plaidant pour une « *unification des prix* », le ministre irakien du pétrole, M. Abdel Kerim, a vivement critiqué, dans un article publié le 6 avril par un quotidien irakien, la politique iranienne.

« *En fixant ses prix en fonction de ceux pratiqués sur le marché libre, l'Iran suit une politique à courte vue et qui, de surcroît, est à double tranchant et risque de se retourner contre les intérêts de l'Iran si l'offre et la demande venaient à s'équilibrer à nouveau. La politique pétrolière de l'Iran ignore les intérêts des pays du tiers-monde opprimés. En outre, de grandes quantitéts de pétrole iranien vendues au marché libre sont acheminées vers les entités racistes telle l'entité sioniste et l'Afrique du Sud.* »

Pour M. Kerim, « *les pays de l'OPEP doivent élaborer une politique commune fondée sur la rectification régulière des prix du brut en fonction du taux de l'inflation mondiale et des fluctuations de la parité du dollar, de manière à sauvegarder le pouvoir d'achat des revenus pétroliers.* » — *(A.F.P.)*

Egypte

La tension entre le pouvoir et l'Eglise copte fait le jeu des extrémistes musulmans

De notre correspondant

Le Caire. — Les Eglises égyptiennes rattachées à Rome (copte-catholique, melkite, maronite, latine, arménienne, syriaque, chaldéenne) ayant adhéré à la décision de l'Eglise copte-orthodoxe (*le Monde* du 1er avril) de célébrer Pâques « *au fond des cœurs seulement* », afin de protester contre les attentats antichrétiens commis ces temps derniers par des intégristes islamiques, la « grande fête » de la chrétienté d'Egypte (Noël étant ici la « petite fête ») s'est déroulée sans les illuminations ni les manifestations de joie habituelles.

Au Caire, la cathédrale Saint-Marc était fermée. La radiotélévision nationale, qui voulait, comme les autres années, retransmettre l'office, a trouvé porte de bois. A l'entrée des paroisses où était dite la messe, on pouvait lire cet avis, au cas où les autorités civiles que le pouvoir délègue habituellement aux cérémonies de Pâques se seraient présentées : « *Nous vous prions de nous excuser de ne pas pouvoir recevoir de vœux officiels.* »

Cette décision, inédite de mémoire d'homme en Egypte, a frappé les imaginations et surtout irrité vivement le gouvernement. Le raïs, visant la hiérarchie copte, s'en est pris à ceux qui « *transforment des incidents isolés en problème national pour entraver la marche vers la paix et la reconstruction* ». Le pape Chenouda III, retiré au monastère d'Amba-Bichoï à 100 kilomètres du Caire, a toutefois, la veille de Pâques, envoyé le célèbre théologien Matta El Meskine (1) chez le président, qui, comme toute la presse cairote le souligne à la « une », a transmis au religieux ses souhaits pour les coptes.

Cependant, le raïs, qui se rend cette semaine à Washington, aurait, en principe, décidé de ne pas prolonger son voyage aux Etats-Unis pour y rencontrer éventuellement M. Begin, tant en raison de la situation confessionnelle en Egypte qu'afin, dit-on au Caire, de ne pas risquer de recevoir de la part des coptes d'Amérique un accueil semblable à celui que les juifs de Chicago réservèrent en février 1970 au président Pompidou. L'agence égyptienne de presse Mena écrit que, en Amérique ou en Australie, « *certains éléments extrémistes veulent organiser des marches pour protester contre les incidents communautaires* » (au moment même où certaines personnes essaient de se livrer à une escalade à l'intérieur).

Ces propos visent d'une part l'association copte américaine installée à Jersey-City qui traite de tous les événements avec l'activisme propre aux groupes de pression d'outre-Atlantique, d'autre part, le pape Chenouda III. Une sœur du président Carter, militante chrétienne, est en rapport avec le chef de l'Eglise nationale d'Egypte qui fut, en 1977, officiellement accueilli à la Maison Blanche « *en tant que leader spirituel de sept millions de coptes* », alors que les statistiques d'Etat égyptiennes comptabilisent moins de trois millions de chrétiens dans le pays...

Ayant en dix ans de pouvoir multiplié les gestes, les visites et les dons en faveur de l'Eglise copte, le raïs a été profondément déçu que celle-ci refuse de revenir sur sa décision de célébrer Pâques dans la tristesse, ce qui jette une ombre sur l'image d'une Egypte paisible. « *Malgré notre réelle volonté d'apaisement, il était difficile que Sa Sainteté revienne sur une mesure votée par le synode et ratifiée par le Mejlis Mili (2), mesure qui d'ailleurs ne vise ni le régime ni le gouvernement et encore moins le président mais qui traduit le désir des coptes de ne pas faire les frais de la violence intégriste* », nous a déclaré M. Mirit Ghali, ancien ministre, membre du Mejlis Mili et personnalité respectée par les deux communautés.

Deux coptes tués

Aux yeux du copte moyen, il s'agissait de dire aux autorités : « *Protégez-nous avant de nous présenter vos vœux* », et aux intégristes islamiques : « *Nous ne sommes pour rien dans l'asile accordé au chah qui est musulman, et nous sommes les seuls Egyptiens à qui il est interdit* (par Chenouda III) *d'aller en Israël.* »

Si le synode a adopté cette attitude ferme, c'est à la suite des événements récents suivants, confirmés de divers côtés :

— A Ouled-Ali, près de Sohag, en Haute-Egypte, le chef bien connu d'une organisation extrémiste locale la 'Voix' mahométane (Al Tariqa Al Mohamedia), voulait qu'une chapelle enlevât ses cloches. Résistance des fidèles. Bilan : mort de l'un d'entre eux par l'incendie du sanctuaire ;

— Près d'Esna, également en Haute-Egypte, des intégristes ont attaqué des coptes se rendant à l'ancien couvent de Deir-El-Faroukhi et ont tué l'un d'entre eux ;

— A Alexandrie, à la suite d'une bagarre à la cité universitaire, quatre étudiants — trois chrétiens et un musulman — sont blessés. Les intégristes bloquent l'ambulance jusqu'à ce qu'un autre véhicule de l'hôpital vienne prendre les « *mécréants* » blessés qui ne pouvaient être transportés avec un « *vrai croyant* ».

— Le ministre des waqfs (des biens religieux musulmans), le cheikh El Nemr, a publiquement traité les chrétiens de « *mécréants* ». Les publications intégristes attaquent violemment les coptes sans qu'intervienne la censure, toujours si prompte dans les autres domaines ;

— Les promesses que l'Etat aurait faites de mettre fin aux tracasseries concernant la construction des églises, de restituer aux coptes ces deux cents waqfs chrétiens de bienfaisance que le ministère des waqfs islamiques a pris sous son contrôle depuis 1968, de faire cesser les difficultés rencontrées par les étudiants chrétiens en médecine et en pédagogie, n'ont pas été tenues, etc.

Contrairement à ce que des informations avaient fait croire (*le Monde* du 2 avril), ce ne sont pas les aspects antichrétiens de la manifestation intégriste d'Assiout contre le chah, le 26 mars, qui ont déterminé l'attitude du synode réuni le même jour. Il ne semble pas non plus qu'il y ait eu des viols de jeunes filles coptes. En définitive, on peut se demander si Chenouda III, en dépit du sens politique qu'on lui prête, n'est pas tombé dans un piège des intégristes. Ceux-ci n'aiment pas les coptes, mais ils aiment encore moins le raïs, « *allié des juifs* ». En suscitant des incidents répétés et parfois sanglants depuis plusieurs années contre les chrétiens, le but des Frères musulmans et autres confréries islamiques paraît bien être de brouiller le régime avec une partie de la population, qui, à de notables exceptions près, le soutient. Sur ce point précis, une course de vitesse est engagée entre le raïs et les extrémistes islamiques.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Le Père Matta El-Meskine (Matthieu le Pauvre), supérieur du couvent de Saint-Macaire, dans le désert libyque, est un ancien pharmacien entré dans les ordres, où il est devenu l'un des penseurs chrétiens les plus en vue du Proche-Orient.

(2) Conseil des laïcs coptes composé de vingt-quatre membres élus.

ASIE

LA CRISE DE L'AFGHANISTAN

Plusieurs pays non-alignés se concertent pour prendre une initiative

Tant de source américaine à Washington qu'islamique afghane au Pakistan, on indique que les affrontements armés entre les forces d'intervention soviétiques en Afghanistan et la résistance musulmane ont perdu de leur intensité ces derniers jours. L'armée rouge paraît s'implanter lentement mais sûrement dans les provinces du nord-est du pays, où elle accentue sa pression dans le but de « boucler » la frontière avec le Pakistan.

Les moudjahidin n'en continuent pas moins à opérer des coups de main ponctuels contre les occupants. Des accrochages de ce genre sont signalés par les organisations islamiques, notamment à Sorkhrod, à l'ouest de Jelalabad, la capitale de la province du Nagharar, dans la vallée de Pesh, au Khunar, à Ghorband, dans la province de Parwan, au sud de Kaboul, où la centrale électrique aurait été détruite.

On confirme de source américaine que des troubles sérieux se sont récemment produits dans deux provinces du sud-ouest de l'Afghanistan, celles de Farah et de Kandahar. A Kaboul même, un calme apparent régenrait, mais les Soviétiques, bien que disposant de deux divisions à l'extérieur de la ville, n'auraient pas encore réussi à contrôler complètement la situation. Toutefois, les autorités ont décidé de retarder d'une heure le début du couvre-feu dans la capitale. Toujours de source américaine, le nombre des morts soviétiques depuis le déclenchement de l'opération, à la fin de décembre, est évaluée entre mille et quinze cents hommes.

Sur le plan diplomatique, une initiative semble en préparation, en particulier de la part des pays non alignés. A Kaboul, M. Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, a été reçu par M. Babrak Karmal, chef de l'Etat afghan, auquel il a remis un message de M. Fidel Castro. Selon la radio de Kaboul, cette visite est à mettre en relation avec les efforts de M. Castro, président en exercice du Mouvement des pays non alignés, en vue de trouver une solution à la « *situation politique compliquée* » de l'Afghanistan.

M. Malmierca s'était rendu une première fois à Kaboul le mois dernier avant d'avoir des entretiens avec le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq. Il devait arriver lundi à New-Delhi, où se trouve déjà le ministre tanzanien des affaires étrangères et M. Pham Van Dong, arrivé lundi. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Firioubine, qui se trouve en ce moment au Népal, pourrait aussi faire un séjour dans la capitale indienne dans le courant de la semaine.

Japon

Un scandale politico-financier défraie la chronique à Tokyo

De notre correspondant

Un scandale politico-financier défraie actuellement la chronique à Tokyo. Cette affaire, qui avait déjà conduit ces dernières semaines à plusieurs arrestations et au suicide de deux hommes d'affaires, vient de connaître un nouveau rebondissement avec la mise en prison de l'ancien président de la Compagnie des télégraphes et téléphones internationaux (K.D.D.), organisme placé sous la tutelle du ministre des P.T.T.

Tokyo. — Décidément la fonction publique et le monde politique au Japon n'offrent guère l'image d'intégrité à laquelle on pourrait s'attendre dans un pays qui a une réputation d'honnêteté, au demeurant justifiée par la pratique quotidienne. Ainsi viennent d'être arrêtés deux hauts fonctionnaires du ministère des postes et télécommunications, dont un ancien directeur général, pour avoir reçu des pots-de-vin de la Compagnie des télégraphes et des téléphones internationaux (K.D.D.), organisme semi-public bénéficiant d'un monopole et placé sous la tutelle du ministère des P.T.T.

En apprenant la nouvelle, M. Ohira, premier ministre, s'est déclaré « choqué ». La presse, dans son ensemble, consacre de longs développements à ce nouveau rebondissement dans une affaire à laquelle semblent mêlées bien d'autres personnalités que des fonctionnaires et dont la première victime a été l'usager (*le Monde* du 30 novembre 1979). Malgré les fluctuations du yen, K.D.D. avait en effet maintenu pour les communications téléphoniques et les télex un taux de change en vigueur il y a dix ans, ce qui, lorsque la valeur de la monnaie japonaise monta en flèche à partir de 1977, lui permit de faire de solides bénéfices. Pour poursuivre cette fructueuse opération, qui revenait à faire payer à l'usager japonais le double du prix d'une communication dont l'appel serait venu de l'étranger, K.D.D. avait besoin de « couvertures » et de complicités dans l'administration et le monde politique : elle s'employa à les trouver en « arrosant » en espèces et en cadeaux, fonctionnaires et politiciens. Et tout aurait pu continuer ainsi tranquillement.

Le scandale K.D.D. a éclaté fortuitement — à cause d'un douanier un peu trop zélé — car la compagnie, avec un sens affirmé des affaires, achetait ses cadeaux à l'étranger pour profiter ainsi de l'abattement sur les taxes. Il avait jusqu'à présent conduit à l'arrestation du secrétaire du président de la compagnie, M. Sato. Deux de ses subalternes s'étant pour leur part suicidés.

A lire les commentaires de la presse, cette fois, l'opinion publique est indignée. Les fonctionnaires arrêtés n'ont touché que des sommes modiques (500 000 yens, soit environ 10 000 francs). Alors où sont passés les 5 milliards de yens dépensés en cadeaux plus ou moins somptueux (bijoux, peintures, œuvres d'art, etc.) ?

Pourtant, si seulement quelques dizaines de millions ont été versés aux fonctionnaires des P.T.T. et des finances — les largesses de K.D.D. étaient surtout destinées à ces derniers, dit aujourd'hui l'un des inculpés — il faut bien que le reste soit allé ailleurs.

Le problème des organismes semi-publics

Arrêter des politiciens, à quelques mois d'élections sénatoriales qui seront difficiles pour les libéraux démocrates, pourrait desservir l'image du camp conservateur qui n'en a pas besoin. Récemment, les Japonais ont appris qu'une partie de l'argent du scandale Lockheed — dans lequel est inculpé M. Tanaka, ancien premier ministre — a servi à rembourser les dettes de jeu contractées à Las-Vegas par un député, M. Hamada, qui y avait perdu la somme rondelette de 400 millions de dollars.

Le scandale K.D.D. touche davantage les Japonais dans la mesure où ils sont les victimes directes des malversations. Il repose sur des mécanismes différents de ceux de l'affaire Lockheed ou Mac Donnel Douglas par exemple. Selon l'*Asahi*, l'affaire K.D.D. n'est qu'un cas parmi d'autres, qui tourne autour d'organismes semi-gouvernementaux. Ceux-ci, dépendant d'un ministère, ont deux visages : ils sont liés à l'administration et profitent de ses privilèges, mais, dès qu'un problème survient, le ministère de tutelle se retranche derrière la sacro-sainte règle de la libre entreprise.

Les anciens fonctionnaires placés dans ces organismes sont généralement ceux qui n'ont plus d'espoirs de grimper dans la hiérarchie ; alors ils « *descendent du ciel* » (Amakudari) et passent dans le secteur privé, comme beaucoup d'anciens fonctionnaires de l'agence de défense dans les industries de l'armement, ou entrent dans un organisme semi-public. Mais ce sont aussi eux qui seront les premières victimes en cas de scandale, le plus « gros gibier », les politiciens se retranchant derrière les « habitudes nationales » des cadeaux s'ils sont serrés d'un peu trop près. Où commence la corruption ? Une question qui peut encore couvrir des années de pratiques dont le soi-disant enracinement culturel ne légitime pas pour autant le caractère frauduleux.

PHILIPPE PONS.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

AMÉRIQUES

États-Unis

MM. Carter et Reagan ont très largement remporté les primaires de Louisiane

Le président Jimmy Carter, et l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, ont encore accru leurs chances d'être les candidats respectifs des partis démocrate et républicain à l'élection présidentielle. Ils ont remporté très largement, samedi 5 avril, les primaires de Louisiane, organisées pour la première fois dans cet Etat.

Après ses victoires dans le Kansas et le Wisconsin, le président Carter a une nouvelle fois battu son principal adversaire pour l'investiture démocrate : il a obtenu 55 % des suffrages démocrates contre 22 % au sénateur Kennedy. Le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, qui s'était retiré de la course à l'investiture après son échec dans le Wisconsin, a cependant obtenu 5 % des voix.

Du côté républicain, la victoire de M. Ronald Reagan est encore plus éclatante : il recueille près des trois quarts des suffrages (74 %), contre 19 % à l'ancien directeur de la C.I.A., M. Georges Bush. M. John Anderson ne participait pas à cette primaire.

Après les primaires de Louisiane, M. Carter dispose des voix de 891 délégués à la convention démocrate, qui se réunira en août à New-York. M. Kennedy n'en a que 439. Il en faut 1666 pour obtenir l'investiture. Chez les républicains, M. Reagan est assuré de 372 délégués, M. Bush en a 72 et M. Anderson 57. Les voix de 998 délégués sont nécessaires pour remporter la nomination du Grande Old Party.

La campagne a été peu animée en Louisiane. Seuls MM. Reagan et Bush se sont rendus sur place, les autres candidats se contentant d'envoyer des membres de leur équipe ou de leur famille. La participation a été faible, atteignant seulement environ 20% des électeurs enregistrés dans l'un et l'autre parti.

L'ancien président Gerald Ford a déclaré, samedi, que M. Ronald Reagan était maintenant assuré d'être le candidat du GOP en novembre et s'est proposé de le rencontrer. Lorsqu'il avait envisagé un moment de se présenter lui-même, au début du mois de mars, M. Ford avait au contraire contesté la capacité de l'ancien gouverneur de Californie à faire l'unanimité du parti républicain autour de lui.

De son côté, M. Kennedy, qui s'était peu préoccupé de la Louisiane, concentrant ses efforts sur la Pennsylvanie, dont la primaire a lieu le 22 avril, a reçu dimanche le soutien du Syndicat des ouvriers agricoles (United Farm Worker), qui jusqu'ici soutenait M. Jerry Brown.

Selon un sondage publié dimanche par l'hebdomadaire américain *Time*, M. Reagan devancerait actuellement le président Carter dans la course à la Maison Blanche. M. Reagan arriverait en tête avec 44 % des voix, contre 43 % à trois mois, donnait le président Carter gagnant avec une marge de deux contre un.

Pour *Time*, environ 60 % de l'électorat « *estime maintenant que le président Carter a été trop mou envers l'Iran et l'Union soviétique. La confiance du public dans sa manière de conduire l'économie a aussi diminué, et peu d'électeurs pensent que son nouveau programme économique pourra réduire l'inflation* ».

Le sondage révèle également que les Américains sont très inquiets pour leur avenir. Quatre-vingt-un pour cent d'entre eux croient que les Etats-Unis traversent une crise grave (contre 74 % en janvier dernier). L'image d'un président Carter fort dans la crise a diminué, et 70 % des personnes interrogées estiment qu'il faut un changement à la Maison Blanche. — *(A.F.P., A.P.)*

La police arrête onze indépendantistes portoricains soupçonnés d'avoir commis des attentats

De notre correspondante

New-York. — C'est un peu par hasard que la police de Chicago a réussi samedi 5 avril un important coup de filet dans les milieux activistes portoricains qui militent pour l'indépendance de l'île. En arrêtant sur le campus de l'université Northwestern un couple armé qui venait de voler une camionnette, les policiers ont mis la main sur un petit arsenal, plusieurs postes émetteurs de radio, un assortiment de perruques, fausses barbes et moustaches et des documents qui ont amené l'arrestation de neuf autres personnes, dont M. Carlos Torres et son épouse, recherchés par la police de New-York pour plus d'une centaine d'attentats.

M. Carlos Torres, qui faisait partie de la commission de l'Eglise épiscopale hispanique et est connu comme traducteur de textes religieux, avait échappé de peu en 1976 à la police de Chicago. Il est soupçonné d'être l'un des dirigeants des Forces armées de libération nationale (FALN) qui seraient responsables de plus d'une centaine d'attentats qui ont fait cinq morts et quatre-vingts blessés depuis 1974 à New-York, Chicago, Washington et Philadelphie. Le plus meurtrier a eu lieu en janvier 1975, à l'heure du déjeuner, à la Fraunces Tavern, un restaurant du bas de Manhattan où quatre personnes ont été tuées et cinquante-trois blessées.

En 1977, les FALN avaient fait exploser des engins dans les immeubles qui abritent Air Iran et la compagnie pétrolière Mobil Oil, à New-York, tuant une personne. Depuis 1978, l'organisation avait peu fait parler d'elle, après que M. Georgio Morales eut été condamné à vingt-neuf ans de prison pour avoir transformé son appartement du quartier de Queens en fabrique d'explosifs. M. Morales avait perdu les deux mains dans une explosion prématurée. En mai 1979, il s'évadait de l'hôpital Bellevue où il était en traitement, et n'a pas été retrouvé.

En mars dernier, les FALN avaient forcé l'entrée du quartier général de la campagne pour la réélection de M. Carter, à Chicago, et écrit sur les murs : « *L'intégration aux Etats-Unis, c'est la mort.* » Les locaux de M. Bush, qui venait de faire campagne pour les élections primaires de Porto-Rico, sur le thème de l'entrée de l'île dans l'Union, avaient subi le même sort.

Après l'arrestation des onze suspects, samedi, une cinquantaine de manifestants se sont rassemblés devant le commissariat où ils étaient détenus, en scandant : « *Libérez Porto-Rico !* »

NICOLE BERNHEIM.

En égrenant les Petites Antilles

IV. — Sainte-Lucie : la « nouvelle gauche » dans l'antichambre

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Après Anguilla, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Martinique et la Guadeloupe que Jean-Pierre Clerc a observées à la longue-vue depuis la Dominique, nous voici à Sainte-Lucie avant de sauter à pieds joints sur Saint-Vincent et les Grenadines (voir nos articles précédents dans « le Monde » des 4, 5 et 6-7 avril).

Castries. — M. le vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, du commerce, de l'industrie et du tourisme n'est pas homme facile à rencontrer. Non qu'il se protège : George Odlum est réputé direct, sans manières, chaleureux. Mais il passe moins de temps dans son bureau, malgré ses importantes fonctions, qu'à des meetings aux quatre coins de Sainte-Lucie.

« *C'est un sacré costaud* », dit de lui, admiratif, le chauffeur du mini-bus qui nous conduit au petit village de pêcheurs d'Anse Laraye. Nul doute : George Odlum est populaire. En peu de temps, il est devenu la coqueluche des jeunes Saint-Luciens. De taille moyenne, trapu, les traits lourds, mais mobiles, de teint plutôt clair pour les petites Antilles, toujours habillé d'un blue-jean ou d'un battle dress, miguérillero et mi-docker, la casquette vissée sur le crâne, façon marlou : le « *camarade ministre* » ne passe pas inaperçu.

Il n'est pas dans sa nature d'ailleurs de rechercher l'anonymat. Jeune étudiant, à Londres, il avait juré à ses compagnons de chambre qu'il serait premier ministre de Sainte-Lucie avant l'âge de quarante ans. Pari presque gagné : ce quadragénaire est numéro deux de son île natale ; et jusqu'où n'ira-t-il pas ?

George Odlum est le prototype du jeune « radical » — comme les anglophones dénomment qui entend attaquer les problèmes « à la racine ». Il est le parangon de ces représentants de la « nouvelle gauche » qui ont surgi dans toutes les Petites Antilles, à la faveur de l'affirmation du « pouvoir noir », à la fin des années 60, au début des années 70.

Plus attachant, humainement que Maurice Bishop, son grand ami grenadien qui a pris le pouvoir à Saint-George's par un coup d'Etat, le 13 mars 1979. Plus brillant que son compère Ralph Gonçalves, de Saint-Vincent, qui vient de faire une percée spectaculaire aux élections du 5 décembre dernier. Plus « peuple » que son ancien collègue Rosio Douglas, qui tint, quelques semaines, durant l'été 1979, la vedette à la Dominique : George Odlum est un superbe « animal politique ». Peut-être même un peu trop grand pour sa petite patrie de cent mille habitants...

Il a constamment pris en compte, en tout cas, la dimension régionale des problèmes qu'un jour, il le savait, il aurait à résoudre. En 1974, alors que nombre de ses collègues « radicaux » des îles voisines étaient pourchassés, parfois interdits de séjour, dans plusieurs Petites Antilles anglophones, George Odlum avait organisé une rencontre au « sommet » de l'opposition aux gouvernements en place. Six ans après la « conférence de Rat Island » demeure un événement assez mystérieux. Que s'est-il décidé dans cet îlot proche de Sainte-Lucie ? Quel serment d'entraide ? Qui était, au juste, les huit participants ? George Odlum, qui a théâtralement révélé l'épisode l'été dernier à Londres, devant des compatriotes émigrés en Grande-Bretagne, laisse planer tous les doutes...

Aussitôt ministre des affaires étrangères, après la victoire du 2 juillet dernier, du parti travailliste saint-lucien sur le conservateur M. John Compton, un des premiers actes de M. Odlum a été de favoriser la tenue d'un « mini-sommet » des Etats « radicaux » des Petites Antilles : outre Sainte-Lucie, Grenade et la Dominique — cette dernière revenue à des sentiments plus modérés après le cyclone David.

Mais en quoi consiste se « radicalisme » qui répand aujourd'hui la terreur à Washington ? Nous rencontrons au siège du journal travailliste *Crusader* (« le Croisé »), à St-Louis Street, Castries, un jeune compagnon de lutte de George Odlum. Un épais bonnet de laine multicolore planté sur la tête, une courte barbe dévorant un visage fin et très noir, un tee-shirt jaune à l'effigie du chanteur jamaïcain Bob Marley, en pantalon de survêtement rouge et chaussures de jogging blanches : M. Bousquet ne craint nul excès chromatique ! Ce dédain pour les modes occidentales est l'une des manières qu'à la « nouvelle gauche » de se poser en s'opposant : ceux-là même qui, à l'instar du Grenadien, Maurice Bishop, ne cultivent pas le genre « incoyable » ont adopté la veste-chemise — en réaction contre le costume trois pièces, très bon « chic anglais », de la génération politique précédente.

MER DES CARAÏBES — Castries — STE-LUCIE — la Soufrière — ST VINCENT — Kingstown — I. Becquia — I. Moustique — ILES GRENADINES — Cariacou — GRENADE — St-George's — TOBAGO — Iles Testigos — TRINITÉ ET TOBAGO — VENEZUELA — PORT OF SPAIN — TRINITÉ

Le discours de M. Bousquet est difficile à suivre : toutes les deux minutes, des jeunes gens font irruption dans la pièce où nous nous tenons, assis sur des tas de journaux. Ils parlent en « patois » : un créole plus aisé à suivre que celui de la Martinique ou de la Guadeloupe — discret rappel de l'insistance française, durant près de deux cents ans (1644-1814), à contester la possession de Sainte-Lucie à la couronne britannique.

« *Nous sommes la deuxième génération politique des îles,* explique, en substance, M. Bousquet. *La première, ce fut celle des leaders de l'indépendance. Leur modèle économique de « laisser-faire » a été un échec complet. Les gens, à présent, veulent d'autres options — une démocratie réelle, où le petit soit au cœur des décisions. Plus instruits que leurs parents, les jeunes sont très sensibles à l'aliénation culturelle, à la dépendance économique. Ils sont las du chômage qui frappe la moitié de la main-d'œuvre potentiellement active. L'alternative que nous offrons les séduits.* »

Comment définir cette alternative ? « *Le socialisme scientifique pour l'analyse de notre réalité nationale ; quelques principes : la liberté pour tous, la reconnaissance des droits fondamentaux de la personne, la volonté de faire participer tous les citoyens, jusqu'au plus modeste paysan, à la construction de l'avenir ; et, dans la pratique, beaucoup de souplesse et de pragmatisme.* »

Ce discours, on l'entend aujourd'hui du nord au sud de la Caraïbe dans la bouche de quiconque a fait quelques études ou un peu de syndicalisme et a moins de quarante-cinq ans. Le « modèle capitaliste » légué par l'ancienne puissance coloniale britannique — et repris par les leaders qui avaient, apparemment, épuisé toutes leurs imaginations dans la lutte pour l'indépendance politique, — ce modèle-là a fait faillite. Chômage énorme, stagnation, voire régression économique, inégalités sociales croissantes entre la masse des petits producteurs de bananes et des ouvriers de la canne à sucre, et la classe bourgeoise urbaine, aliénation culturelle symbolisée par l'invasion des modes, musicales et autres venues d'Amérique et d'Europe : les îles sont devenues « Babylone », pour reprendre une expression à la mode chez les jeunes contestataires.

Face à cette situation, la génération montante, prométhéenne comme le sont tous les nouveaux venus, entend relever tous les défis : résorber le chômage en relançant l'agriculture par une amélioration de la vie dans les villages et une augmentation dans l'infime budget national de la part destinée aux paysans ; redistribuer les terres ; créer des coopératives ; accorder beaucoup à la santé, l'éducation, le logement des plus démunis, c'est-à-dire de presque tous ; donner à tous les citoyens la fierté d'être ce qu'ils sont : habitants d'un pays minuscule, certes, mais aussi respectables, imaginatifs, créatifs que les hommes de partout ailleurs. En politique internationale, parvenir, par la diversification des alliances et le non-alignement, à imposer « *le droit de chaque peuple à choisir son système sans considération des blocs* ».

« *Ces jeunes gens sont des idéalistes* », affirme un diplomate occidental en poste dans les Caraïbes. « *Cette nouvelle gauche tient un bien vieux discours* », raille « l'honorable » John Mitchell, ancien jeune-premier-ministre de Saint-Viencent, qui « *croit davantage à une bonne gestion qu'à l'idéologie* ». Comment s'y retrouver dans le discours, et la pratique, de ces jeunes leaders dont le marxisme, souvent appris à l'université des Indes occidentales (à la Jamaïque, la Bardade ou Trinidad) s'est lesté de réalisme anglo-saxon, à Londres ou aux Etats-Unis ?

Un enthousiasme d'avant les déceptions

« *Matérialisme historique ; socialisme ; anti - impérialisme ; analyse scientifique de la réalité ; planification* » : voilà, certes, un langage connu. Cuba ? « *C'est un pays caraïbe, et, à ce titre, nous avons beaucoup à y apprendre. La révolution castriste a fait beaucoup de bonnes choses,* dit M. Bousquet, *dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la limitation de la délinquance, de la redistribution des terres, de la discipline sociale. Les divisions artificielles y ont disparu, et le peuple y est mobilisé. Mais,* ajoute-t-il, *notre situation est distincte. Par exemple, nous n'avons pas, comme eux, un ennemi unique et évident : les Etats-Unis. Non, chaque société est différente.* »

Ce qui frappe, c'est le ton : une jeunesse de premier matin du monde, un enthousiasme d'avant les déceptions. « *Nous sommes un petit pays insignifiant. Mais il y a cent mille âmes sur ce bout de rocher. Nos enfants y vivront. Nos petits-enfants aussi. C'est nos responsabilité de l'organiser. Nous voulons le faire non dans un étroit esprit de clocher, mais en prêtant attention aux grands courants intellectuels mondiaux, en tenant compte de l'héritage de l'humanité. Cet héritage culturel planétaire, nous la revendiquons, socialisme en tête. Mais nous voulons le faire nôtre, avec réalisme, de façon créative.* »

Ce pragmatisme, dont la « nouvelle gauche » caraïbe n'entend pas se départir, se note à plusieurs points du programme : augmentation de la part du secteur public dans l'économie, mais non pas nationalisation des banques étrangères ; réforme agraire draconienne, mais accueil favorable au capital étranger ; volonté de non-alignement international, mais conscience que l'on se trouve « *dans l'hémisphère occidentale* ». Le leader des jeunes « radicaux » saint-vincentins, M. Ralph Gonçalves, affectionne une formule : « *Le socialisme, ce n'est pas, comme le café soluble, prêt instantanément* »...

M. George Odlum, l'idole de la jeunesse saint-lucienne, pourra-t-il mener à bien ce programme ? Pour l'instant, il piaffe dans l'antichambre du pouvoir. Il jure que le premier ministre, M. Allan Louisy, ancien juge fédéral des Indes britanniques, un modéré élu le 2 juillet, à la tête du parti travailliste saint-lucien, lui avait promis de lui céder la place avant le 1er janvier 1980. M. Louisy, un vieux monsieur plus habile sans doute que George Odlum ne l'avait cru, ne paraît cependant pas pressé de s'effacer devant son fringant second.

On murmure, à Castries, que le ministre des affaires étrangères ne renoncera jamais à « *être le premier dans sa petite île* ». Il ne reculera dit-on, devant aucun moyen, même pas à lancer sa jeune garde à l'assaut du pouvoir, pour parvenir à ses fins. Affaire à suivre.

Prochain article :

SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES : « LA PLUS BELLE ILE DU MONDE... »

Cuba

Les réfugiés affluent à l'ambassade du Pérou

(Suite de la première page.)

Malgré les conditions sanitaires de plus en plus critiques, le gouvernement de Lima n'a pas encore fait connaître sa décision. Mais il a officiellement sollicité une aide internationale pour faire face à cet afflux de réfugiés cubains dans son ambassade. Des démarches auraient été entreprises auprès de la Croix-Rouge internationale, mais le gouvernement de la Havane a fait savoir dimanche, de son côté, qu'une telle assistance n'était pas nécessaire et qu'il s'engageait à fournir toutes les « facilités sanitaires » aux réfugiés. Il semble qu'un petit nombre de Cubains candidats au voyage aient pu effectivement sortir des locaux de l'ambassade du Pérou et obtenir un visa de sortie. En revanche, les vivres et l'eau apportés par des fonction? naires cubains ont été souvent refusés par des réfugiés qui incitaient leurs compagnons à faire de même.

La ruée a commencé vendredi dernier après que les policiers de garde devant l'ambassade eurent été retirés sur ordre du gouvernement. « *Il a eu une espèce de folie collective,* a déclaré un témoin. *Les gens se poussaient. C'était un flot continuel en direction de Miramar, dans la banlieue de la Havane, où se trouvent la plupart des ambassades.* » Jeudi dernier, un policier avait été tué alors que six Cubains entraient de force à l'ambassade du Pérou en lançant un autobus contre les grilles. C'est la mort, accidentelle, de ce policier qui aurait incité le gouvernement à retirer la garde.

De strictes limitations étaient jusqu'alors imposées aux candidats au départ de Cuba, qui étaient filtrés au compte-gouttes par les autorités. Les visas de sortie pour voyager ou émigrer à l'étranger étaient, en majeure partie, réservés aux hauts fonctionnaires de l'Etat, aux diplomates, aux prisonniers, politiques amnistiés — trois mille six cent pour la seule année 1979, — ainsi qu'aux ascendants ou descendants directs des Cubains déjà installés dans d'autres pays, dans le cadre de la « réunion des familles ».

A l'avenir, « *tout Cubain peut voyager vers n'importe quel pays dont le gouvernement lui délivre un visa* ». Certains pays, comme la France, depuis la convention bilatérale de 1947, n'exigent pas de visas des ressortissants cubains.

Depuis le début de 1980, plus de cent dix Cubains ont réussi à se réfugier aux Etats-Unis après avoir détourné des bateaux en prenant en otage leurs équipages sous la menace d'armes à feu. En outre, dix groupes de Cubains ont pu pénétrer à l'intérieur des ambassades du Pérou et du Venezuela à La Havane depuis mai 1979 après avoir forcé les portes à bord d'autobus et de camions blindés. Mais la quarantaine de Cubains présents depuis trois mois dans ces deux ambassades seront les seuls à qui sera refusé un éventuel sauf-conduit par les autorités car ils ont, selon le communiqué de vendredi, utilisé la « force » avant de demander asile.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

- SIX PERSONNES ONT ETE TUÉES samedi 6 avril au cours d'affrontements entre policiers et ouvriers travaillant à la construction d'une usine hydroélectrique à Tucuri, dans la forêt amazonienne. Selon une chaîne de télévision de Rio, les incidents se sont produits quand la police est intervenue pour disperser une manifestation d'ouvriers qui protestaient contre la mauvaise qualité de la ourriture. — *(A.F.P.)*

Chine

- « LA TRIBUNE DU 5 AVRIL », dernière revue contestataire paraissant à Pékin, vient d'annoncer qu'elle cessait ses activités. Dans un numéro d'adieux, les responsables de cette publication, fondée en novembre 1978, ont rendu le « bureaucratisme » responsable de l'échec de leur entreprise. — (A.F.P.)

Colombie

- TROIS OTAGES ONT ETE LIBERES, dimanche 6 avril, par les militants du M-19 qui occupent l'ambassade dominicaine à Bogota. Ce geste, survenant après la libération vendredi de deux autres otages, semble confirmer la décision du commando de ne garder que les diplomates. Vingt personnes sont encore détenues au siège de la mission diplomatique dominicaine. Les personnes récemment mises en liberté font état d'une rancœur croissante des otages vis-à-vis des autorités colombiennes qui, selon eux, retardent l'aboutissement des négociations. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Corée du Nord

- LE PRINCE SIHANOUK est arrivé dimanche 6 avril à Pyongyang en provenance de Pékin. Au cours de son séjour d'une semaine dans la capitale il avait eu des entretiens avec M. Ji Pengfei, vice-premier ministre, et M. Han Nianlong, vice-ministre des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Espagne

- INTERDICTION DE L'ABERRI EGUNA A PAMPELUNE. — Un déploiement policier sans précédent a empêché dimanche 6 avril la tenue à Pampelune de l'Aberri Eguna (Journée de la patrie basque). D'autre part, un attentat à la mitraillette a été perpétré dans la province du Guipuzcoa, causant la mort d'un garde civil et d'un pêcheur. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

- UNE BOMBE a explosé le dimanche 6 avril dans le cimetière de Milltown, à Belfast, où des membres de l'IRA provisoire et plusieurs milliers de leurs sympathisants étaient réunis pour commémorer l'insurrection des Pâques 1916 à Dublin. L'attentat n'a pas fait de victime. — *(A.F.P.)*

Namibie

- LES MAQUISARDS NATIONALISTES ont saboté une ligne à haute tension entre Windhoek, capitale du territoire, et la centrale hydroélectrique de Ruacuana, dans le nord. Les pylônes s'étant effondrés, les réparations pourraient prendre deux semaines. La centrale de Ruacuana fournit 90 % de l'électricité utilisée en Namibie. — *(Reuter.)*

Portugal

- LE PARTI COMMUNISTE PORTUGAIS (P.C.P.) participera à la conférence des partis communistes d'Europe sur le thème de la détente et du désarmement, qui aura lieu fin avril à Paris à l'initiative des partis français et polonais, samedi 5 avril à Lisbonne, au siège du P.C.P. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

- LE BULLETIN DE SANTE DU PRESIDENT TITO publié le dimanche de Pâques, trois mois après son hospitalisation, déclare que l'état du patient, qui aura quatre-vingt-huit ans le 7 mai prochain, « *ne présente pas de changement significatif par rapport au jour précédent. La pneumonie est pratiquement apaisée. L'hémodialyse est pratiquée quotidiennement. La forte température persiste. Les soins intensifs se poursuivent.* » *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LA SITUATION A LA GUADELOUPE

Les contacts noués par les syndicats pourraient préluder à un rapprochement des autonomistes et des indépendantistes

Pointe-à-Pitre. — C'est en Martinique que le gouvernement envoie un renfort de gendarmes mobiles pour assurer la « reprise en main de l'ordre public ». C'est en Guyane que M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, menace les fonctionnaires locaux de « coups de pied aux fesses » en dénonçant les lenteurs administratives (1).

Ce sont les organisations syndicales de Martinique et de Guyane qui viennent d'appeler à une grève générale illimitée à partir du 17 avril.

Pour un peu, on en conclurait que la Guadeloupe est le seul département français d'Amérique à se trouver épargné par les remous politiques, économiques et sociaux. Il n'en est rien, ainsi que l'a confirmé l'attentat dont a été victime, le 6 mars, M. Raymond Viviès (med. maj.), conseiller général de Pointe-à-Pitre (« le Monde » du 19 mars).

De notre correspondant

Dans ce département, où les départementalistes disposent d'une courte majorité au conseil général et où les gaullistes ont pris deux circonscriptions à l'opposition aux législatives de 1978 (2), la revendication indépendantiste est essentiellement prise en charge par l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (U.P.L.G.), créée en 1978.

A en juger par les sigles qui ornent les murs des principales localités et par les autocollants présentant le drapeau jaune, vert et noir de la « Guadeloupe indépendante » qui fleurissent jusque sur les portes vitrées de la grande poste de Pointe-à-Pitre, la Guadeloupe paraît s'être habituée à vivre avec ce nouveau parti. Celui-ci a démontré son audience dans une partie de la population en rassemblant dans la rue plusieurs milliers de personnes, en 1977, à l'occasion du premier colloque économique organisé aux Antilles par M. Dijoud, alors qu'une manifestation provoquée un jour auparavant par le parti communiste guadeloupéen (*P.C.G., autonomiste*) n'avait réuni que quelques centaines de personnes.

L'apparition de l'U.P.L.G. sur la scène politique guadeloupéenne constitue, en fait, la résurgence, préparée depuis une dizaine d'années, du GONG (Groupe d'organisation nationale guadeloupéenne) fondé en métropole en 1958 par un groupe d'étudiants nationalistes, puis implanté en Guadeloupe en 1964.

En 1965, le GONG avait participé avec d'autres partis de l'opposition, notamment le P.C.G., au Front guadeloupéen pour l'autonomie. Ce rassemblement devait éclater en 1965, lorsque les communistes avaient décidé de soutenir la candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle alors que le Front prônait l'abstention. Le GONG avait, dès ce moment-là, clairement opté pour l'indépendance. Mais à la suite des émeutes des 26 et 27 mai 1967 qui avaient fait officiellement vingt-deux morts à Pointe-à-Pitre — quarante-neuf, selon d'autres sources — au cours d'une grève déclenchée par des ouvriers du bâtiment, ce mouvement avait été dissous et dix-neuf de ses membres traduits devant la Cour de sûreté de l'Etat. Celle-ci n'avait prononcé contre eux aucune peine d'emprisonnement ferme mais le GONG avait été décapité. Du moins en apparence. Car un homme, clandestinement, avait poursuivi son combat militant. Il s'agit de M. Théodore François, qui avait été, lui, condamné par contumace à quatre ans d'emprisonnement mais qui avait ensuite bénéficié d'une amnistie.

La stratégie indépendantiste

« Caché par la population alors que toutes les polices le recherchaient, Théodore François a organisé la lutte dans le monde agricole, nous déclare un dirigeant de l'U.P.L.G. qui désire conserver l'anonymat et qui refuse que nous indiquions l'endroit où nous le rencontrons. *Il voulait tirer le bilan de la répression qui s'était abattue sur le GONG et rectifier notre défaut principal qui était, à l'époque, l'absence de liaison avec les masses. Il nous fallait faire preuve de réalisme. La Guadeloupe est un petit pays de 1 780 kilomètres carrés, aux conditions géographiques particulières. Nous n'avons pas d'arrière immédiat ; l'impérialisme, du fait de notre insularité, peut rapidement nous isoler et étouffer même dans le silence une lutte de libération nationale. Il n'était plus possible qu'un groupe d'avant-garde agisse sans l'appui des masses populaires. Il nous fallait donc mettre en branle la masse des ouvriers et des paysans. C'est de cette stratégie que sont nées en 1970 l'U.T.A. (Union des travailleurs agricoles) et en 1972 l'U.P.P.G. (Union des paysans pauvres de la Guadeloupe). D'autres camarades dans d'autres secteurs ont créé d'autres syndicats, notamment le S.G.E.G. (syndicat général de l'opposition en Guadeloupe).*

» Il fallait ensuite réaliser la liaison entre les intellectuels, les ouvriers et les paysans. Nous avons donc créé, en 1973, l'U.G.T.G. (Union générale des travailleurs guadeloupéens) qui s'est d'ailleurs prononcée pour l'indépendance de la Guadeloupe. Cela ayant été réalisé, il nous fallait donner une expression politique à ce vaste mouvement populaire. Nous avons créé un parti politique, l'U.P.L.G., qui a pour but de renforcer l'unité avec les peuples de la Martinique et ceux de la Guyane, conquérir l'indépendance nationale et édifier un Etat démocratique et populaire... »

L'U.P.L.G. apparaît ainsi, en Guadeloupe, comme un parti semi-clandestin (sans structure dirigeante avouée) extrêmement résolu à atteindre ses objectifs. Le mystère dont s'entourent ses dirigeants contribue à cette réputation.

Il n'est donc pas étonnant que certains Guadeloupéens soient aujourd'hui persuadés que le « *Groupe de libération armé (GLA)* », qui a revendiqué l'attentat au cours duquel M. Raymond Viviès a été grièvement blessé, est, en réalité, le bras armé de l'U.P.L.G., d'autant que certains directeurs de journaux ont reçu un texte signé « *U.P.L.G.-GLA* » présenté comme une lettre adressée au préfet. « *C'est une manœuvre,* affirme M. Zandronis, directeur du *Journal guadeloupéen. Cette lettre est un faux lamentable qui a pour but de justifier une éventuelle répression contre les militants de l'U.P.L.G.* » Mais qui en est l'auteur véritable ? Qui se cache derrière le sigle du GLA ? Ces deux questions restent encore sans réponse.

Un langage nouveau

Ce regain indépendantiste se manifeste au détriment des autonomistes, et notamment du parti communiste guadeloupéen, qui avait pris position contre les activités du GONG en 1967, et qui n'est plus représenté au Parlement que par M. Marcel Gargar, sénateur, apparenté au groupe communiste.

Ayant perdu du terrain au cours des derniers scrutins locaux, les autonomistes communistes pourraient être conduits à reviser leur position à l'égard des indépendantistes. M. Hégésippe Ibéné, maire de Sainte-Anne, ancien député de Pointe-à-Pitre, leader du P.C.G., déclarait le 4 janvier dernier : « *Nous savons que les différents mouvements gauchistes n'existent que pour attaquer le parti communiste ; c'est leur souci fondamental.* »

Mais il ajoutait, à propos de la revendication indépendantiste : « *Notre position n'est pas figée. L'indépendance est une hypothèse que nous n'écartons pas. Un peuple colonisé a absolument le droit de poser, comme revendication, le problème de l'indépendance, mais il a aussi le droit de vouloir l'autonomie.* »

Pour la plupart, les observateurs guadeloupéens s'accordent à dire que dans l'île le mot d'ordre d'autonomie paraît aujourd'hui dépassé. Le corps électoral ne choisit plus la voie médiane : ou il envoie, comme il l'a fait en 1978, trois départementalistes siéger à l'Assemblée nationale, ou bien, il s'abstient massivement de voter, suivant en cela les consignes des indépendantistes.

Dès lors, même s'il contrôle encore des villes importantes, notamment Basse-Terre, Sainte-Anne, Pointe-à-Pitre, le P.C.G. court le risque de voir s'effriter son électorat, ce qui peut le pousser à prendre des positions nationalistes. La perte récente de la ville importante de Capesterre a constitué pour lui un sérieux avertissement.

Pour l'heure, toutefois, les partis favorables à l'autonomie, et ceux qui sont favorables à l'indépendance, n'ont pas encore engagé le dialogue.

Pourtant, les effets de la politique gouvernementale et la perspective d'une grève générale à partir du 17 avril — en accord avec les syndicats de Martinique et de Guyane — ont conduit les différents syndicats, largement contrôlés par ces partis, à se rencontrer. « *C'est un pas énorme qui a été fait* », déclare M. Morvan, secrétaire général de la C.G.T.G. (Centrale générale des travailleurs guadeloupéens) dont l'organisation prend de plus en plus ses distances avec le P.C.G.

Il est d'ailleurs symptomatique que l'initiative des rencontres syndicales, qui ont eu lieu les 29 février et 21 mars, ait été prise, justement, par la C.G.T.G., le plus puissant syndicat du département (73 % des suffrages recueillis à Basse-Terre et 68 % à Pointe-à-Pitre aux élections prud'homales). De même, il est significatif que la C.G.T.G. et l'U.G.T.G. (indépendantiste) aient été chargées par les autres associations syndicales de rechercher un accord sur l'expression des revendications des travailleurs relatives à la « décolonisation » et à la défense du pouvoir d'achat.

« *Oui, il est un temps où nous refusions de nous asseoir autour d'une table avec l'U.G.T.G.,* souligne M. Morvan. *Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué et nous discutons avec elle. Peu importe le mot d'ordre qu'elle défend. Nous, nous nous mettons du côté de celui qui, indépendantiste ou autonomiste — ce n'est pas notre problème, — défendra le mieux les intérêts des travailleurs.* »

Il s'agit là d'un langage politique nouveau à la Guadeloupe.

FIRMIN RENÉVILLE.

(1) M. Dijoud a fait cette déclaration dans une interview diffusée le 6 mars par FR 3. Le secrétaire d'Etat a expliqué ensuite qu'il s'agissait d'une « *boutade* » exprimant son souci de « *secouer tout le monde* » et traduisant son agacement « *devant certaines lenteurs locales* ».

(2) Le président du conseil général, M. Lucien Bernier (Mouvement socialiste départementaliste guadeloupéen), maire de Saint-François, a été élu président de l'assemblée départementale, en mars 1979, par dix-huit voix contre dix-sept à M. Georges Dagonia (P.S.), président sortant. Les trois députés de l'île, MM. José Moustache, Mariani Maximin et Raymond Guilliod, sont membres du R.P.R.

La préparation de l'élection présidentielle

M. MICHEL CRÉPEAU ENTEND JOUER LES « AFFREUX JOJOS »

Dans une interview publiée par le *Nouvel Observateur* daté 7-13 avril, M. Michel Crépeau, président du M.R.G., déclare notamment, à propos de son éventuelle candidature à l'élection présidentielle : « *Si la gauche dans son ensemble aborde le scrutin de 1981 avec l'intention de gagner et d'éliminer Giscard, le Mouvement des radicaux de gauche sera tout prêt à s'associer à ce combat. Les intérêts de boutique s'effaceront. A l'inverse, si chaque parti de gauche entend présenter son propre candidat sur son propre programme et que le scrutin se trouve transformé en un simple débat d'idées, pourquoi voudriez-vous que nous soyions absents ? (...) J'ai bien l'intention de jouer un peu les « affreux jojos ». Je suis tout à fait libre de dire ce que je pense. C'est une sorte de privilège. Je veux bousculer les choses. La gauche en a grand besoin.* »

● *M. André Fanton,* ancien député, membre du conseil politique du R.P.R., a notamment déclaré samedi 5 avril au micro de France-Inter : « *La vraie question qui va se poser à l'occasion de l'élection présidentielle est : un président de la République, oui, mais pour quoi faire ? Depuis bientôt six ans, nous sommes en droit de nous demander quelle est l'ambition du pouvoir. Nous avons le sentiment qu'on ne montre plus d'objectifs aux Français. On leur dit* « Il faut gouverner au centre » *ou* « Nous sommes dans le juste milieu », *mais ce n'est pas avec des phases de ce genre qu'on mobilise les Français.* »

En revenant du Mozambique

M. GEORGES MARCHAIS RENCONTRE M. CUNHAL A LISBONNE

M. Georges Marchais a quitté dimanche 6 avril Maputo, capitale du Mozambique, où il était arrivé vendredi, venant de Madagascar. Le secrétaire général du P.C.F. a eu plusieurs entretiens avec le chef de l'Etat mozambicain, M. Samora Machel. Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée samedi à Maputo, M. Marchais a demandé que le gouvernement français applique rigoureusement les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU à l'égard de l'Afrique du Sud et, d'autre part, que la France « *restitue* » à Madagascar les îles inhabitées qu'elle entend garder dans l'océan Indien et qui sont revendiquées par les dirigeants malgaches.

M. Marchais devait regagner Paris lundi soir, après avoir fait escale à Brazzaville, puis à Lisbonne, où il devait rencontrer le secrétaire général du P.C. portugais, M. Alvaro Cunhal.

Les municipalités à mi-parcours

(Suite de la première page.)

En outre, il arrive qu'un maire socialiste s'interdise d'exercer des représailles : il en est ainsi de M. Michel Rocard, à Conflans-Sainte-Honorine, où plusieurs élus communistes se sont abstenus lors du vote du budget. Ces élus font valoir que, en raison « *de la forte personnalité du maire* », les choses ne sont « *pas toujours commodes* ». « *Mais,* ajoutent-ils, *il est de bonne foi et le bilan est positif.* »

Même si le P.C. se refuse, là où il est majoritaire, à appliquer une telle méthode qu'il juge peu démocratique (au Mans les socialistes ont repoussé un budget supplémentaire sans s'attirer de sanctions), les villes qu'il gère n'échappent pas nécessairement à la catégorie de celles où la querelle l'emporte sur la volonté unitaire : *au Mans les socialistes* accusent M. Robert Jarry (P.C.) d'avoir « *viré à droite* ».

A l'inverse, plusieurs municipalités enlevées à la majorité en 1977 fonctionnent sans difficultés majeures. C'est le cas notamment à Béziers (Hérault), Athis-Mons (Essonne), Aurillac (Cantal), Bourg-en-Bresse (Ain), Villefranche-sur-Saône (Rhône), Beauvais (Oise), Romans (Drôme), Saint-Chamond (Loire), Mâcon (Saône-et-Loire), Châlons-sur-Marne (Marne), Castres (Tarn), Alençon (Orne), Roanne (Loire), Epinal (Vosges), Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Poitiers (Vienne). Il en irait de même à Chartres (Eure-et-Loir), Pessac (Gironde) et Cherbourg (Manche) si des querelles internes au P.S. n'étaient venues perturber la bonne marche des affaires municipales.

Outre le respect des accords et des programmes mis au point en 1977, la personnalité du maire explique souvent que l'unité se soit maintenue. La situation à Nantes est significative en ces deux domaines. Le 26 mars dernier, M. Alain Chénard, entouré de ses adjoints communistes et radicaux de gauche, a présenté le plan quadriennal d'équipement mis au point par la municipalité. « *Le contrat municipal est respecté* » a indiqué M. Paul Le Guilloux, président du groupe des élus communistes avant d'ajouter : « *Nous jouons plus un rôle d'aiguillon que de provocateurs (...). S'il n'y avait pas le sang-froid d'Alain Chénard, nos divergences prendraient parfois des proportions énormes.* » De même à Béziers, la personnalité chaleureuse du maire, M. Paul Balmigère (P.C.), et la stricte observance du contrat de 1977 expliquent la bonne entente.

La frontière est difficile à tracer entre les villes où la situation est bonne et celles où la désunion de la gauche au niveau national conduit à des relations locales difficiles, sans que la gestion des affaires de la cité en soit véritablement entravée.

La plupart des villes traversent en effet une zone de turbulences où la thèse selon laquelle « *l'union est un combat* » trouve son illustration.

Deux sources de difficultés permanentes

Deux sources de difficultés permanentes font courir le risque d'une rupture avant le terme du mandat.

La première tient précisément à la nature conflictuelle de l'union de la gauche. Celui qui détient la majorité cherche à faire prévaloir un rapport de forces qui lui est favorable et peut être tenté de marginaliser son partenaire, tandis que ce dernier érige les postes qu'il contrôle en autant de bastions. S'ajoutent à cela, bien sûr, des considérations électorales. Il n'est pas de municipalité conquise sur la majorité en 1977 et administrée par un maire communiste que le P.S. n'espère diriger à son tour en 1983 : cest le cas aussi bien au Mans qu'à Reims, Saint-Etienne ou Bourges.

Là où le maire est socialiste, il n'a de cesse d'élargir son électorat. « *Nous devons tout faire pour rallier le maximum de la population à notre action* », affirme par exemple le maire de Rennes, M. Edmond Hervé.

Le second risque de heurt réside dans le fait que, de son côté, le P.C. met en œuvre une stratégie de débordement. Il agit, en effet, à deux niveaux : celui des élus qui privilégient la solidarité municipale ; celui du comité de ville ou de la fédération départementale, instances qui répercutent les mots d'ordre nationaux.

La conjonction de ces facteurs permanents de conflits fait craindre le pire. Pourtant, une grande majorité de municipalités a su, jusqu'à présent, l'éviter. Dans nombre d'entre elles, la querelle s'est envenimée tout au long de la préparation du budget, mais ce document essentiel et symbolique a presque toujours été approuvé à l'unanimité. Si bien que les choses avancent, les projets aboutissent, même s'ils sont élaborés dans des conditions difficiles.

Le plus souvent — parce qu'ils sont le plus souvent minoritaires, — ce sont les communistes qui, par leurs attaques contre les maires socialistes, paraissent vouloir « déstabiliser » les municipalités d'union. Le souci de préserver les gains de 1977 et, donc leur présence dans les conseils municipaux, explique sans doute qu'ils hésitent à sanctionner par un vote hostile des actes qu'ils condamnent. Ils considèrent que leur présence est une garantie pour les travailleurs qu'ils affirment être les seuls à défendre. Ils disent que le projet de la droite et des socialistes est précisément de se priver de cette présence encombrante.

En fait, les plus grands risques de « déstabilisation » sont peut-être pour demain. Déjà M. Chénard constate que la campagne pour l'élection présidentielle qui s'engage « *distrait les élus de leurs tâches énormes de gestionnaires* ». Le maire de Nantes se dit cependant convaincu qu'après cette échéance, communistes et socialistes « *reviendront, pour les élections municipales, en enfants prodigues et repentis de l'union de la gauche* ». Voire...

D'ores et déjà l'état-major socialiste est décidé à faire dépendre *le sort* des municipalités d'union du comportement du P.C.F. au second tour du scrutin présidentiel de 1981. De même que les élus communistes qui, aujourd'hui, *manquent* à la solidarité de gestion, s'exposent à des retraits de délégations, de même en 1981 des consignes hostiles au candidat socialiste lors du second tour (ou un comportement ambigu du P.C.F., ne manqueront pas d'entraîner de sévères représailles de la part des socialistes, sur le terrain local.

Du côté communiste, M. Rosette estime que « *la perspective de gouverner seul après l'élection présidentielle conduit le P.S. à vouloir mettre en cause les accords municipaux de 1977, qu'il considère comme un « carcan », au même titre que l'était le programme commun* ». Pour le président de l'association des élus communistes, les choses sont claires : « *Les socialistes,* dit-il, *veulent casser les bases d'union qui restent. Leur objectif est de préparer de nouvelles alliances et d'affaiblir le parti communiste.* » M. Rosette souligne que les communistes, pour leur part, « *ne changeront pas de ligne dans les municipalités d'union* ». Quant à l'échéance de 1983 : « *L'attitude du P.S.,* dit-il, *dépendra du résultat de l'élection présidentielle, compte tenu, d'autre part, que les élections municipales coïncideront, cette année-là, avec les élections législatives.* »

Nous publions, à partir de notre prochain numéro, une enquête sur plusieurs expériences qui nous ont paru significatives. Ainsi avons-nous choisi Brest pour illustrer les cas d'affrontement ouvert et Béziers pour ceux qui témoignent d'une bonne entente. Rennes, dont le maire est socialiste, et Saint-Etienne, dont le maire est communiste, permettront d'analyser la situation la plus caractéristique : là où la dureté du débat est sans conséquence sur la gestion. Enfin nous examinerons la situation dans trois villes qui ont la particularité d'être passées de l'opposition à la majorité en 1977.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Prochain article :

BREST, LE LONG HIVER DE L'UNION DE LA GAUCHE. LA SITUATION A ANGERS ET A SAINT-PRIEST

Le conflit P.S.-P.C. à la municipalité de Brest

M. LE BLÉ (P.S.), réélu maire forme un bureau sans adjoints communistes

De notre correspondant

Brest. — L'union de la gauche, victorieuse aux élections municipales de mars 1977, n'aura vécu qu'un demi-mandat à Brest : la ville est désormais gérée par une coalition du P.S. et de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.). M. Francis Le Blé (P.S.), qui avait démissionné de ses fonctions de maire après le refus du budget par les communistes (« le Monde » du 5 avril), a été réélu, le dimanche 6 avril, au cours d'une séance mouvementée du conseil municipal. Les communistes ont manifesté leur amertume d'être évincés de l'équipe dirigeante (ils possédaient six sièges d'adjoint sur quinze dans le précédent bureau). Leurs protestations indignées, violentes parfois, n'ont pas atteint toutefois le degré de fureur des militants d'extrême gauche, qui ont pris à partie les élus socialistes, et, en particulier, M. Le Blé.

Dès l'ouverture de la séance, les militants communistes, venus nombreux, ont entonné des slogans hostiles au P.S. et à l'U.D.B., criant notamment : « *Trahison* », « *Trahison socialiste* », « *Magouille* », « *Socialistes-patronat, même combat !* », « *Elections bidon* ». M. Ronan Le Prohon, chef de file de l'U.D.B., et M. Le Blé ne furent pas épargnés. Ils reçurent chacun une bordée d'injures : « *Le Prohon, paillasson* », « *Le Blé - Le Prohon, fossoyeurs de l'union !* », « *Le Blé, trahison !* », « *Le Blé, le peuple aura ta peau !* ». *L'Internationale* a été chantée à deux reprises, en chœur, par le élus communistes. Les conseillers socialistes et ceux de l'U.D.B. affichaient le plus grand calme sous les railleries. Au plus fort du tumulte, un de leurs partisans se hasarda à crier : « *Les communistes à Kaboul !* »

Les socialistes et l'U.D.B. détiennent vingt-huit sièges sur quarante-trois. M. Le Blé a retrouvé son fauteuil par vingt-sept voix, sous les huées. Un bulletin portant son nom a été déclaré nul, car il n'avait pas été plié au moment du vote. Quatorze bulletins communistes portaient la phrase : « *Je vote pour le respect du contrat « Brest-Espoir* », et, sur le quinzième bulletin, était inscrit : « *Napoléon III* ».

Le même climat troublé a présidé à l'élection de dix adjoints supplémentaires et de quatre adjoints spéciaux. Les sièges ont été répartis entre le P.S., qui en a obtenu douze, au lieu de huit *précédemment, et l'U.D.B* deux au lieu d'un. Un poste d'adjoint supplémentaire n'a pas été pourvu ; il semble qu'il ait été mis en réserve pour être plus tard proposé aux communistes s'ils font amende honorable, c'est-à-dire s'ils acceptent de voter le prochain budget.

Plusieurs déclarations ont été faites au cours de cette réunion, le bruit cessant quand un représentant du P.C prenait la parole. Au nom du groupe communiste, M. Louis Aminot devait qualifier les socialistes de traîtres et leur reprocher la date du jour de Pâques pour élire le maire : « *Tout comme les C.R.S., qui évacuent les usines quand les travailleurs sont en vacances,* a-t-il dit, *tout comme le gouvernement, qui choisit l'été pour porter ses mauvais coups, vous, socialistes, vous avez choisi Pâques, quand les Brestois sont en vacances, pour nous porter un très mauvais coup* ». Un autre porte-parole du P.C., M. Louis Le Roux, a reproché au P.S. de fouler aux pieds l'union de la gauche. « *Pendant trois ans,* a-t-il dit, *avec patience, nous avons vécu l'expérience d'un parti socialiste dominant et dominateur. Nous avons supporté les petites avanies comme les grandes.* »

L'U.D.B. a affirmé sa solidarité avec le P.S. en matière de gestion municipale. « *Mais,* a ajouté son porte-parole, M. Daumer, *les nouvelles dispositions du conseil municipal seront, bien entendu, à réexaminer dans le cas où la solidarité de gestion des trois groupes s'exercerait à nouveau.* »

Pour sa part, M. Le Blé n'a répondu à aucune critique. « *J'ai la conviction,* a-t-il déclaré, *que cette équipe municipale saura animer notre action commune avec toute l'efficacité nécessaire. Il y a tant à faire pour l'équipement, l'animation et le développement de Brest ! Pour l'exécution de cette tâche, qui s'inscrit dans le droit fil du programme Brest - Espoir, j'invite tous les conseillers municipaux et toutes les commissions du conseil à travailler avec ardeur.* »

JEAN DE ROSIERE.

« L'HUMANITÉ » : un pas vers la droite.

L'éditorial de *l'Humanité*, lundi 7 avril, est consacré au conflit municipal de Brest. « *Voici donc un pas de plus franchi dans l'escalade qui, du violent réquisitoire prononcé à Saint-Domingue par François Mitterrand contre les communistes à la multiplication des sanctions prises contre des élus trop soucieux à leur goût des intérêts de la population, conduit les dirigeants socialistes dans les bras accueillants de la droit* », écrit Michel Naudy, qui ajoute :

« *Le prétexte invoqué par Francis Le Blé vaut déjà à lui seul le détour. Pensez donc, les élus communistes ont eu l'audace de dénoncer un projet d'augmentation des impôts locaux de l'ordre de 35 % de faire des contre-propositions, de juger déraisonnable l'accroissement final de la fiscalité de 28,5 % et de refuser dans ces conditions d'entériner le budget ! Impardonnable, n'est-ce pas ?* »

L'éditorialiste poursuit : « *Qui trahit, de celui qui défend, le front serein, une fiscalité écrasante ou de celui qui la refuse ? Et comment ne pas penser que la ligne défendue à Brest ou à Angers ne serait pas demain celle qu'on appliquerait à l'Elysée ? (...)*

» En outre (...) il y a ceux qui favorisent le pluralisme et ceux qui l'étouffent. Car enfin, jamais, à ce jour, un maire communiste ne s'est permis de priver un de ses adjoints socialistes de sa délégation et moins encore de son mandat... »

Le Monde

société

Prohibition dans l'Hérault

Face aux rixes qui se multiplient dans l'Hérault à la sortie des bals et qui ont provoqué, le 25 août dernier, la mort d'un mineur à Saint-Georges-d'Orques (« le Monde » du 28 août), le préfet a décidé, le 29 janvier, d'interdire par arrêté la vente lors de ces fêtes des boissons de catégorie II, c'est-à-dire des bières et des vins doux. Cette mesure suscite dans ce département de vives protestations, notamment celles des quatre parlementaires : MM. René Baillou (P.S.) et Gilbert Sénès (P.S.), Mme Myriam Barbera (P.C.) et M. Paul Balmigère (P.C.).

Petits bals sans alcool

De notre envoyé spécial

Montpellier. — M. Léon Barral, qui dirige à Lodève les établissements Barral et préside entre autres le comité contre le cancer, la commission pour le ravitaillement et celle pour les secours à la préfecture ainsi que l'association départementale des déportés du travail, n'est pas homme à s'opposer systématiquement à l'autorité. Ce conseiller municipal « apolitique », qui a travaillé six ans pour les Renseignements généraux et qui a été collaborateur d'un parlementaire et ministre radical, ne veut pas, et on le croit, *« mettre l'affaire sur le plan politique »*. M. le préfet est d'ailleurs son ami, M. le sous-préfet également, et le jeune et nouveau directeur de cabinet lui est très sympathique.

Mais le président des comités des fêtes de l'Hérault qu'il est aussi, n'a pas compris. L'arrêté préfectoral interdisant la bière et les vins doux, qui ne sont pas selon lui des alcools, n'est pas efficace pour éviter la violence dans les bals. *« Il en faut des canettes,* dit-il, *pour se noicir et ceux qui se battent vont boire avant dans les cafés »*. La mesure lui apparaît, en outre, dangereuse : *« Il y va,* estime-t-il, *de la vie de nos bals et de l'avenir du tourisme puisque la buvette permet de couvrir les frais et de faire des bénéfices. »* La comptabilité est imprécise, mais la conviction est totale : *« Certains,* dit-il, *ont influencé le préfet : quelques notables qui font l'amour avec le bréviaire. Mais le préfet, lui, ne veut pas, je pense, se mettre tous les maires à dos. »*

Le 29 mars, près de cent ving maires réunis, notamment à son initiative, on adopté une motion de protestation. Certains d'entre eux ont décidé alors de passer outre à la mesure.

Ainsi, le maire (P.C.) d'Aniane (mille huit cents habitants), à 30 kilomètres au nord de Montpellier, autorisait, le samedi 5 avril, le foyer rural à vendre pour son bal populaire bières et mousseux. Quelque deux cents personnes étaient venues danser la valse et le paso-doble sur la musique de l'orchestre de Gérard Rolend — *« celui de la deuxième boîte de nuit de Montpellier »*. Ni leur âge moyen proche de la cinquantaine ni les enfants accrochés à leurs basques, ne faisaient de ces danseurs d'un soir des bagarreurs potentiels.

En revanche, au café du village, les jeunes s'étaient réunis après le repas familial et ironisaient sur « le bal à papa » : le patron y servait généreusement pastis et demis. Quatre garçons âgés de seize ans, veste de cuir et casquette de G.I., se préparaient à aller « en meule » (mobylette) à un dancing tout proche partager *« au moins une bouteille de whisky »*. Une bande d'une dizaine, plus âgés, partaient en voiture vers une boîte de nuit à 60 kilomètres de là. Boiraient-ils de la bière et des vins doux ? *« Cela et bien d'autres choses »*, répondaient-ils. Et les bagarres ? Tous connaissaient, beaucoup en riaient comme d'un jeu, certains montraient fièrement leurs cicatrices.

A 20 kilomètres de là, à la Maison des jeunes de Montbazin, la violence était là : d'un côté, une bande de dîneurs fêtaient l'anniversaire de l'un d'eux, chacun tenant à la main un litre de bière ; de l'autre, les animateurs de la Maison des jeunes, plus âgés, plus sérieux. On s'est regardé beaucoup de part et d'autre, on s'est injurié un peu et on s'est même vivement empoigné ; quelques-uns ont même mis des tessons de bouteille dans leurs poches. La rixe pourtant n'a pas eu lieu alors que trois fois cet hiver ces mêmes jeunes s'étaient battus contre ceux d'un village voisin : *« Eux, on peut pas les voir,* disent-ils, *tandis que les animateurs de la Maison des jeunes, c'est un peu différent : on est « pays » avec eux. »*

L'un d'entre eux, ivre, s'était effondré par terre : *« Tu vois, il est bien maintenant,* disaient les autres, *il ne pense à rien. »*

NICOLAS BEAU.

A Epinal

DANGER : ROCK'N ROLL

(De notre correspondant.)

Epinal. — Le rock n' roll mis à l'index à Epinal ? La question se pose après la décision du maire socialiste, M. Pierre Blanck, d'interdire tout concert de rock 'n roll *dans la cité des images, décidécision qui fut prise au lendemain d'un concert donné par le groupe Shaking Street et qui devait assez mal se terminer : salle endommagée, dégats évalués à 800 000 F, voitures détériosées sur le parking, quatre personnes en état d'ébriété arrêtées par la police.*

L'association Culture et art qui organise ces concerts écrit dans une lettre ouverte au maire : « Nous ne pouvons être d'accord avec la décision des pouvoirs publics. Cependant nous ne pouvons pas ne pas la comprendre. Nous déplorons qu'on ait dû en arriver là et nous espérons que de là à la suppression de tout concert le pas ne sera pas franchi. »

Le maire d'Epinal rejette la responsabilité des divers incidents sur des éléments pour la plupart extérieurs à la ville. Quant à sa décision d'interdire tout concert de rock, *il laisse entendre qu'elle n'est sans doute que provisoire.* « Le temps, *explique-t-il,* que se calment les plus excités. » *Il ajoute :* « A Epinal, toute création musicale est la bienvenue. Mais je ne saurais admettre certains débordements. » *Et de citer le cas d'un chanteur de rock qui bouscula et insulta dernièrements deux de ses adjoints ainsi que le secrétaire général de la mairie.* — Y. C.

LA COMMISSION JURIDICTIONNELLE MAINTIENT SON REFUS D'ACCORDER LE STATUT A UN OBJECTEUR DE CONSCENCE.

La commission juridictionnelle, qui a seule autorité pour attribuer la qualité d'objecteur de conscience, a refusé, le 11 mars, pour la seconde fois, d'accorder ce statut à M. Jean-Marc Dollet, vingt-sept ans, médecin, vient d'annoncer le mouvement O.P. 20. Le Conseil d'Etat avait, en juillet 1979, cassé la première décision de la C.J., le caractère collectif de la demande n'étant pas, aux yeux de la haute juridiction administrative, une raison suffisante pour justifier un refus *(le Monde* du 2 août 1979.)

La commission a cependant refusé de rouvrir le dossier de M. Dollet en estimant qu' *« il n'a donné aucun argument personnel, ni fourni aucun élément susceptible de constituer un commencement de justification rendant nécessaire ou utile une nouvelle mesure d'instruction »*.

M. Dollet, dans une nouvelle lettre collective, avait écrit à la C.J. : *« Le principe fondamental* [de ma conviction philosophique] *est l'opposition systématique à l'usage personnel des armes. » « La seule preuve que je puisse apporter,* écrit-il encore, *est la détermination à vouloir assumer ma conviction personnelle, non seulement dans mon comportement quotidien mais encore vis-à-vis des pressions et des poursuites que j'ai subies ou que j'aurais encore subies, comme le font actuellement mes camarades emprisonnés. »*

Le mouvement O.P. 20 rappelle qu'après les décisions prises, le vendredi 28 mars, en faveur de quarante-huit demandeurs du statut d'objecteur, le Conseil d'Etat s'est prononcé pour le renvoi devant la C.J. de plus de cent dix dossiers.

ANNULATION DU COLLOQUE « POLICE ET SOCIÉTÉ »

Le colloque « Police et société » qui devait avoir lieu le vendredi 19 avril, au Sénat, sur l'initiative de l'Association des libertés que préside M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne. (Gauche dém.), a dû être annulé. Le ministre de l'intérieur, nous indique l'association, n'ayant *« pas pu donner son autorisation de tutelle à MM. Ducret, Bouvier, Leclerc et Badin »*.

Ces fonctionnaires sont respectivement directeur de la police judiciaire de la région parisienne, directeur central de la police judiciaire, chef de la brigade criminelle, directeur de l'inspection générale de la police nationale.

FAITS DIVERS

Dix-sept morts en montagne durant le dernier week-end

Le ski hors pistes est à l'origine des avalanches meurtrières

Le ski hors pistes, que certaines personnes s'entêtent à pratiquer en dépit de sévères mises en garde — voire, dans certains cas, d'interdictions formelles, — est à l'origine des nombreux accidents qui se sont produits durant le week-end pascal dans les Alpes italiennes, suisses et françaises et dans les Pyrénées, et dont le bilan s'élevait, lundi matin 7 avril, à dix-sept morts et une dizaine de blessés (« le Monde » daté 6-7 avril).

Dans le Torrenthorn, près de Loeche-les-Bains (Valais suisse), un jeune Allemand de quinze ans a péri, samedi 6 avril, sous l'avalanche déclenchée par le passage hors pistes de trois skieurs, alors qu'il skiait lui-même sur une piste balisée en compagnie d'un moniteur.

Le même jour, à Eggishorn, toujours dans le Valais, une coulée de neige a emporté six skieurs, dont l'un a été tué, tandis qu'à Grenzgletscher, autre station du Valais, un homme succombait après une chute dans une crevasse. Enfin, à Lathuile (Haute-Savoie), M. Clément Martin, qui skiait sur les pentes du mont Terrenoire, s'est fracturé le crâne après une chute sur une barrière rocheuse et a été transporté dans un état grave à l'hôpital d'Aoste.

En Italie, entre Valtournanche et Cervinia, une nouvelle avalanche — la troisième en deux jours — a provoqué, le 6 avril, la mort d'un skieur italien. La veille, onze personnes avaient péri lors de deux accidents survenus, l'un sur le versant italien du Mont-Blanc, l'autre dans la province piémontaise de Novare.

Enfin, deux skieuses espagnoles se sont tuées, dans l'après-midi du 6 avril, au cours d'une randonnée hors pistes, non loin de la station espagnole de Baqueira, dans le val d'Aran, à 2 500 mètres d'altitude. Les deux jeunes femmes se sont écrasées contre des rochers.

AFFAISSEMENT DE LA PLATE-FORME JUMELLE DE L'« ALEXANDER-KIELLAND »

La plate-forme pétrolière *Henrik-Ibsen*, qui sert d'hôtel flottant aux spécialistes employés aux forages en mer du Nord, a été l'objet, dimanche 6 avril, d'un important incident. Alors qu'elle était à l'ancre non loin du port de Stavanger (Norvège), l'*Henrik-Ibsen*, qui est la plate-forme jumelle de l'*Alexander-Kielland*, dont le naufrage, le 27 mars dernier, a fait cent vingt-trois victimes, a pris brutalement 20 degrés de gîte. Une soixantaine de personnes travaillaient à bord. Toutes ont pu être évacuées sans dommages. Selon les premiers éléments de l'enquête, il semble que le mauvais fonctionnement d'une vanne chargée de contrôler l'entrée de l'eau qui sert de ballast dans l'un des pieds de la plate-forme soit à l'origine de l'incident.

La plate-forme devait normalement remplacer la plate-forme *Alexander-Kielland* sur le gisement off-shore d'Ekofisk. Cette opération sera retardée tout comme le remorquage vers le fjord de Bokn, tout près de Stavanger, de la plate-forme *Alexander-Kielland*. Le remorquage, aux fins d'inspection, de la plate-forme naufragée doit prendre cinq jours en raison d'un détour par les eaux britanniques plus profondes, car il ne faut pas que le derrick, qui pointe maintenant vers le bas, endommage le réseau des pipelines sous-marins de la mer du Nord.

UN NOUVEAU P.-D.G. AU CASINO RUHL DE NICE

M. François Scarbonchi, ancien directeur général du casino Ruhl jusqu'au 7 février 1977, a été nommé, lors d'une récente assemblée générale, P.-D.G. du casino Ruhl, en remplacement de M. Jean-Dominique Fratoni, actuellement en fuite. M. Scarbonchi, cinquante-sept ans, originaire du même village que son ancien patron, Cuttoli Corticchiato (Corse du Sud), avait occupé différents postes de responsabilité dans les établissements de jeux de M. Fratoni.

M. Scarbonchi, officier en retraite, a démenti que M. Césare Valsania, contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé, ait été financier du Ruhl. Il *« s'inscrit en faux contre les accusations portées contre M. Valsania, qui,* dit-il, *portent atteinte à la réputation du casino » (le Monde* du 5 avril). Une nouvelle société, la Société niçoise d'exploitation des casinos, dirigée par M. Michel Gonzalez, ancien policier des jeux, liée à la SOCRET (la société qui exploitait jusqu'à présent le casino) par un accord de gérance, a déposé à la fin du mois de janvier une demande de réouverture des jeux fermés depuis le 9 novembre 1979.

● *La cour d'appel de Nancy a examiné, vendredi 4 avril, l'affaire de la Pommade souveraine.* — Ce remède à base de minium de plomb avait provoqué, en octobre 1975, la mort d'un enfant de six semaines, Christophe Bonnet *(le Monde* du 10 octobre 1975). Le 6 décembre 1978, le tribunal de grande instance d'Epinal avait condamné Mme Marie Demay et son frère M. Jean Husson, fabricants de la pommade, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende pour homicide involontaire et mise en circulation de produits toxiques. Ils devaient, en outre, payer 40 000 F de dommages et intérêts aux parents du bébé décédé et 2 000 F à l'ordre des pharmaciens *(le Monde* du 9 décembre 1978). Ils avaient fait appel de ce jugement. Devant la cour d'appel, le ministère public a demandé l'aggravation des amendes et une peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis. Arrê le 16 mai. — *(Corresp.)*

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

La retraite payée à domicile

L'augmentation des pensions et des ressources des personnes âgées produit parfois des effets qui leur sont peu favorables. Il en est ainsi du refus des services des postes d'acheminer les mandats d'un montant supérieur à 3 000 F (1).

Le régime général d'assurance-vieillesse règle presque 4 500 000 retraites, 55 % d'entre elles sont virées à des comptes, les autres sont versées par mandat. Il s'agit, entre autres, des pensions de réversion et des droits « dérivés ». Obligation est faite aux pensionnés d'ouvrir un compte postal ou bancaire et de se rendre aux guichets de ces établissements pour se procurer les liquidités nécessaires à la vie quotidienne.

Certains réclament donc la mensualisation des pensions. Mais, en attendant que les pouvoirs publics accèdent à ce désir — ils ont d'ailleurs promis sa prochaine mise en place — les retraités qui ne veulent ou ne peuvent se déplacer à loisir ont la faculté de se faire payer à domicile par un chèque postal libellé à leurs nom et adresse. Avantage non-négligeable : on ne garde pas chez soi des sommes importantes ; avantage subsidaire : on a la « visite du « facteur »...

A Paris, par exemple, c'est le choix qu'a fait Mme B., bloquée dans son septième étage, sans asscenseur. Elle souffre de rhumatismes douloureux et répugne à donner une procuration à des « étrangers », puisqu'elle n'a plus ni famille ni ami sûr. Elle a donc ouvert un compte chèque postal et envoie régulièrement à son centre un chèque ordinaire, c'est-à-dire prébarré, mentionnant la somme qu'elle désire recevoir. Quelques jours plus tard, le préposé lui apporte son argent.

Comme pour les mandats, cette somme ne peut dépasser 3 000 F, mais la pensionnée est libre, si elle le souhaite, de faire en même temps, plusieurs chèques de 2 500 F. Il n'y a pas de chiffre plancher. L'opération n'est pas très onéreuse : il en coûte 30 centimes pour les sommes ne dépassant pas 1 000 F et, ensuite, 20 centimes par tranche de 1 000 F supplémentaire. Le prélèvement de ces frais est effectué directement par le centre.

L'utilisation des formules prébarrées revient moins cher que celle des formules non barrées dont l'usage est obligatoire pour faire payer un chèque au domicile d'un tiers (coût : 1 F par chèque). Inutile donc d'avoir à la fois des chèques barrés et non barrés avec le risque de perte ou de vol que cela comporte.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Sauf envoi, au bureau de poste, d'un certificat médical justifiant l'impossibilité de se déplacer. Pour Paris, tous les renseignements sont fournis par le centre de chèques postaux, 16, rue des Favorites, 75015 Paris. t. 533-74-00.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE. — L'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires), qui regroupe les institutions de régimes complémentaires des non-cadres, incite ses futurs allocataires à présenter leur demande de retraite dans le semestre précédant la date de cessation d'activité. Elle rappelle que les CICAS (Centres d'information et de coordination de l'action sociale) présents dans tous les départements et arrondissements de Paris sont à la disposition des futurs retraités pour les aider dans la constitution de leur dossier.

★ A.R.R.C.O., 44, boulevard de la Bastille, 75012 Paris - Tél. 346-13-20.

TRANSPORTS

PARIS-PÉKIN : DOUZE HEURES SANS ESCALE. — L'administration générale de l'aviation civile de la République populaire de Chine (C.A.A.C.) vient de mettre en service son premier avion gros porteur Boeing-747 SP sur la ligne Paris-Pékin. Ce vol hebdomadaire sans escale durera douze heures. — (A.F.P.)

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 avril à 0 heure et le mardi 8 avril à 24 heures :

L'air maritime frais et instable, qui donnait des averses lundi matin en Ecosse se déplacera assez rapidement vers le sud ; il traversera toute la France dans la journée de mardi et il atteindra, dès l'après-midi, la Méditerranée.

Mardi 8 avril, il fera assez froid le matin sur la moitié sud du pays, et il y aura encore quelques gelées dans l'intérieur. Le ciel sera peu nuageux, mais des brouillards s'étofferont du Massif Central à l'Aquitaine. Sur la moitié nord de la France, le temps sera moins froid. Le ciel sera variable, et les nuages donneront des averses près des côtes. Au cours de la journée, le temps restera ensoleillé de la Bretagne aux Pyrénées, ainsi que sur l'Aquitaine et la Provence. Partout ailleurs, les éclaircies alterneront avec des averses, de pluie en plaine, de neige au-dessus de 600 mètres. Les vents viendront du nord ; ils seront assez forts près des côtes, modérés et irréguliers ailleurs, et le mistral se renforcera l'après-midi.

Le lundi 7 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,9 millibars, soit 772,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 13 et 12 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 13 et 3 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 2 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 9 et —2 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 9 et —2 ; Marseille, 13 et 6 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 15 et 6 ; Paris, 11 et 2 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

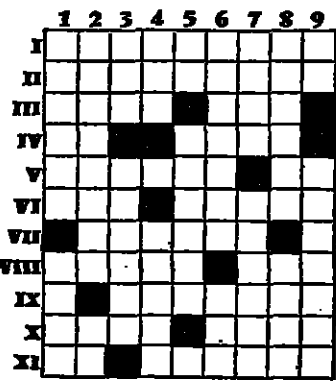
Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 5 degrés ; Amsterdam, 11 et 3 ; Athènes, 13 et 10 ; Berlin, 10 et —1 ; Bonn, 14 et —1 ; Bruxelles, 11 et 1 ; Le Caire, 33 et 14 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 11 et 2 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 12 et 2 ; Madrid, 17 et 3 ; Moscou, 6 et —1 ; New-York, 16 et 9 ; Rome, 14 et 4 ; Stockholm, 14 et —2 ; Téhéran, 23 et 14.

P.T.T.

RÉPUBLIQUE DU LAO : RÉTABLISSEMENT DU SERVICE DES MANDATS. — L'émission en France des mandats-cartes et des mandats télégraphiques à destination du Lao (ex-Laos), suspendue le 31 janvier dernier après la création dans ce pays d'une nouvelle unité monétaire, est rétablie depuis le mercredi 2 avril. Le montant maximum de ces mandats libellés en « nouveaux kips » est fixé à 1 200 nouveaux kips.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2645



HORIZONTALEMENT

I. Peut être considérée comme un peu malade quand elle a le nez qui coule. — II. Qui en ont donc trop entendu. — III. Petite chose ; S'oppose à la crème. — IV. Se jette dans la mer du Nord ; Station sur l'Avon. — V. Pour être précis doit avoir un bon style ; Pronom. — VI. Ville du Nigeria ; Ancienne capitale chez des voisins. — VII. Les adjoints, par exemple. — VIII. Pas épais ; Fleuve côtier. — IX. Peuvent se mettre à ronfler sous l'effet des injections. — X. Ne peut pas être assimilé à un continent ; Nom donné à un génie. — XI. D'un auxiliaire ; Qui sont donc en train de circuler.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on peut mettre tout ce qui est coupé ; Peut donner beaucoup de mousse quand il est gras. — 2. Signa les articles de Smalkalde ; Pris sur un canard, par exemple. — 3. Qui devrait être remplacé ; Peut abîmer un tissu. — 4. Cassant quand il est sec ; Ne buvait pas par plaisir. — 5. Qui n'a donc pas couru ; Se portait au bout d'une chaîne. — 6. Fut convertie par saint Patrick ; Est difficile à plaquer. — 7. Peut remplacer l'ordonnance ; forment un quartier. — 8. Ville de Suisse ; Se laisse aller. — 9. Préposition ; Invoquée par celui qui n'oubliait pas.

Solution du problème n° 2644

Horizontalement

I. Humérus ; Custode. — II. Enumérer ; Larmes. — III. Rite ; Est ; Iode. — IV. Noir ; Euclide ; IR. — V. Antienne ; Mo ; Ici. — VI. El ; Cil ; Aciman. — VII. IC ; Lie ; Este ; Ice. — VIII. Laos ; Tutu ; Eté. — IX. Gain ; Périmé ; Ara. — X. Us ; Nuit ; Dit. — XI. Assené ; Aurélien. — XII. Nées ; Dalle ; Solo. — XIII. Gland ; Net. — XIV. Conditionnés ; Vé. — XV. Orgelet ; Termier.

Verticalement

1. Hernani ; Guanaco. — 2. Union ; Classe ; Or. — 3. Mutité ; Aï ; Seing. — 4. Emerillonnés ; Dé. — 5. Ré ; Is ; Un ; Fil. — 6. Urgence ; Pied ; Te. — 7. SE ; Uni ; Têt ; Agit. — 8. Recéleur ; Allô. — 9. SL ; Stimulant. — 10. Ultimatum ; Renne. — 11. SA ; Dole ; Ede ; Der. — 12. Trie ; Ils ; SM. — 13. Omo ; imitation. — 14. Dédicacer ; Elève. — 15. Esérine ; Annoter.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 avril 1980 :

DES DECRETS

● Relatif aux activités d'études et de recherches dans le domaine de la fusion thermonucléaire par confinement inertiel ;

● Modifiant le taux de la taxe sur les passagers des navires de commerce perçue au titre du droit de port dans les ports maritimes de la France continentale et de la Corse.

UN ARRETE

● Portant nomination aux commissions de l'indemnisation des Français dépossédés de biens dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

PARIS EN VISITES

MARDI 8 AVRIL

« L'hôtel Lauzun et l'île Saint-Louis », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Allaz.

« De Saint-Sulpice au Luxembourg », 15 h., fontaine Saint-Sulpice, Mme Garnier-Ahlberg.

« Ateliers et frappe de médailles racontés aux jeunes », 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., devant l'église, Mme Meyniel.

« La chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion », 15 h., palais des Congrès, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal - Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La construction du Louvre et des Tuileries », 15 h., angle rue de Rivoli, rue de l'Oratoire (Mme Rouch-Gain).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« La Mosquée », 14 h. 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

SCIENCES

Certaines recherches sur la fusion nucléaire seront placées sous le contrôle de la défense nationale

Les études et recherches sur la fusion thermonucléaire par confinement inertiel feront désormais l'objet d'un contrôle de la part de la Défense nationale. Aux termes d'un décret du premier ministre, publié au *Journal officiel* du dimanche 6 avril, tous les travaux visant à reproduire, soit par des lasers, soit par des faisceaux de particules, les réactions nucléaires de fusion qui, non contrôlées donnent lieu à la mise au point de bombes H ou, contrôlées, donneront lieu dans quelques années peut-être à des centrales nucléaires civiles, ne peuvent être engagées sans autorisation.

Le décret précise que cette mesure est destinée à éviter que les recherches menées dans ce domaine *« ne conduisent à rassembler des renseignements, objets, documents ou procédés dont l'exploitation serait de nature à nuire à la Défense nationale »*. Aussi *« toute personne physique ou morale se disposant à entreprendre ou à faire entreprendre »* de tels travaux devra-t-elle en faire la déclaration à la Défense nationale. A cet effet, est institué un comité de *« contrôle des activités et recherches dans ce domaine »*, qui sera placé sous la présidence du secrétariat général de la Défense nationale. Il comprendra l'inspecteur des armements nucléaires et quatre membres nommés par le premier ministre respectivement sur proposition du ministre de la défense, du ministre des universités, du ministre de l'industrie et du secrétariat d'Etat à la recherche.

● *Les Etats-Unis pourraient manquer dans les années à venir des matières nucléaires* nécessaires à la construction des armes que le Pentagone envisage de réaliser. C'est du moins l'hypothèse formulée par le Pentagone et un certain nombre de services officiels dans le cas où les négociations entre les Deux Grands sur la limitation des armements nucléaires viendraient à échouer. cette situation pourrait, en ffet, conduire les Etats-Unis à produire plus de missiles. Aussi envisage-t-on actuellement différents scénarios qui permettraient alors de répondre aux besoins en matières nucléaires des armées : construction d'une nouvelle unité de production, augmentation de la production des capacités existantes, récupération des matières nucléaires de certaines armes (Polaris et missiles installés en Europe).

ÉDUCATION

LES PRINCIPAUX SYNDICATS DU SECOND DEGRÉ APPELLENT A LA GRÈVE LES 24 ET 25 AVRIL

Les cinq syndicats d'enseignants du second degré (1) qui ont déjà été à l'origne de plusieurs actions au cours de cette année scolaire, viennent de lancer un appel à tous les personnels des lycées et collèges pour qu'ils arrêtent le travail jeudi 24 et vendredi 25 avril. Ce mot d'ordre de grève fait suite à celui décidé par la FEN vendredi 4 avril à l'issue de la réunion de responsables nationaux (*le Monde* daté 6-7 avril).

Ces syndicats appellent toutefois les personnels à poursuivre l'action au mois de mai. Ils prévoient ainsi des *« initiatives spécifiques »* notamment à propos du problème de l'auxiliariat, de la réforme du statut des personnels de surveillance et des conditions de travail. Le principe d'une journée nationale de l'auxiliariat et d'une autre axée sur le problème des enseignants « en exil » — obligés d'exercer en dehors de leur région d'origine — a été retenue par les cinq partenaires.

1) Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S.-F.E.N.) ; Syndicat national des collèges (S.N.C.-Indépendant) ; Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) ; Syndicat national des professeurs d'éducation physique (S.N.E.P.-F.E.N.).

CORRESPONDANCE

A propos du licenciement d'un professeur de l'université de Louvain

Mgr Edouard Massaux, recteur de l'université catholique de Louvain, nous écrit :

Votre journal a publié en page 26 de son édition du 1er mars 1980, sous le titre « Pétition en faveur d'un professeur licencié par l'université catholique de Louvain », un article qui donne une assez large publicité à une pétition en faveur d'un professeur de l'université dont je suis le recteur et qui a, en effet, été licencié.

Il est vrai que le licenciement dudit professeur a été décidé ; mais, contrairement à ce que pensent les auteurs de la pétition, ce licenciement ne viole pas *« les droits élémentaires garantis par la loi et la Convention européenne des droits de l'homme »*. Ce licenciement n'est pas non plus *« contraire à tous les usages en vigueur dans les universités du monde libre »*.

Je tiens à ce que vos lecteurs sachent que l'université dont je suis le recteur s'est conformée au statut que la loi belge du 27 juillet 1971 a prescrit aux universités subventionnées, comme l'est l'université catholique de Louvain, d'établir et qui est d'ailleurs équivalant au statut dont les lois et les règlements ont doté les universités de l'Etat.

RELIGION

La visite de Jean-Paul II en France

« JE ME RÉJOUIS » déclare M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui séjourne depuis le 4 avril à Courchevel (Savoie) en compagnie de son épouse et de leurs quatre enfants, a assisté à la messe pascale célébrée en plein air, dimanche 6 avril, à la patinoire de la station où un autel avait été dressé pour la circonstance. Mêlé à la foule rassemblée sur des gradins, le président de la République a communié et échangé quelques poignées de main au moment du « baiser de paix ».

Evoquant, à la fin de l'office, la prochaine visite du pape en France, le chef de l'État a notamment déclaré, avant de regagner les pistes de ski : *« Je me réjouis que la France accueille prochainement Jean-Paul II. Je serai naturellement très heureux d'accueillir le pape au cours de sa visite et je suis sûr que le peuple français tout entier lui réservera un chaleureux accueil. »*

Comme on lui demandait si le souverain pontife serait son invité, M. Giscard d'Estaing a répondu : *« La règle, en ce qui concerne les visites pontificales, est que le pape décide lui-même de ses voyages. J'étais au courant mais il s'agit d'un voyage pastoral, c'est-à-dire d'un voyage au cours duquel le pape rend visite à l'Eglise. Il visitera plusieurs lieux en France, et il passera sans doute deux journées à Paris, où un certain nombre de manifestations seront organisées. Je suis sûr que la population s'y associera de la façon la plus large. »*

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques BERTHOUD,
née Denyse Boegner,

survenu à Paris le 4 avril 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le mardi 8 avril, à 14 heures.

De la part de :
M. et Mme Alain Champetier de Ribes ;
M. et Mme Didier Berthoud ;
M. et Mme Arnaud Berthoud ;
M. et Mme Bruno Verlet ;
M. et Mme François Berthoud, et leurs enfants ;
Et de :
M. et Mme Etienne Boegner ;
M. et Mme Philippe Boegner ;
M. et Mme Jean-Marc Boegner et leurs enfants ;
Mme Jean Berthoud et ses enfants.

— **Mme Francisque GAY,**
née Blanche Fromillon,

est entrée dans la plénitude de la vie, le Samedi-Saint, 5 avril 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elisabeth et Louis Terrenoire,
Sœur Marie Gay ;
Geneviève et Henry Nosny ;
Odile Cadiot ;
Marie-José et Camille Gay ;
François, Alain et Marie-Odile, Jean-Dominique, Olivier et Marie-Joëlle ;
Pierre, Marc-Emmanuel, Bertrand, Jean-Michel et Christine ;
Francisque, Rita et Stéphanie, ainsi que leurs conjoints ;
Stéphane, Guillaume et Alexandre ;
Laurent et Jean ;
Charlotte ;
Véronique, Arnaud et Alexis ;
Sandrine et Nicolas ;
Juliette et Adrienne ;
Benjamin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
toute sa famille ;
« Les Amis de Francisque Gay », vous invitent à vous unir à leur espérance.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, le mercredi 9 avril 1980, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

(Voir *le Monde* daté 6-7 avril 1980.)

SPORTS

TENNIS

AU TOURNOI DE MONTE-CARLO

Même le bras de fer de Vilas n'a pu résister à la pression de Borg

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — *Une semaine après sa victoire à Nice (sur Orantès par 6-2, 6-0, 6-1), Björn Borg a remporté, dimanche 6 avril, la finale du tournoi du Monte-Carlo Country Club, cette fois aux dépens de Guillermo Vilas et avec une supériorité aussi écrasante (6-1, 6-0, 6-2) qui ne peut que susciter l'émerveillement.*

Le ciel de la Côte d'Azur était couvert et la température frisquette quand les deux finalistes pénétrèrent sur le central devant une foule record dépassant les cinq mille spectateurs. Le match commença à 14 h. 10. Une heure et demie plus tard, c'était fini !

Pourtant Vilas, qui avait, au cours du tournoi, éliminé Panatta, Scanlon, McEnroe et Smid, était dans une forme optimum. Il témoigna même tout au long de cette brève finale d'une opiniâtreté exceptionnelle dans ses efforts d'offensives à la volée, en frappant comme un sourd sur toutes les balles qui franchissaient le filet. Au décompte des points, la marque alla rarement à l'égalité, mais les échanges franchissaient jusqu'à trente et quarante fois le filet. En fait, nous n'avions jamais vu l'Argentin donner une réplique pareille ni aussi bien jouer contre Borg, infiniment mieux que dans la finale des Internationaux 1978 à Roland-Garros, où le Suédois lui avait infligé une défaite saignante (6-1, 6-1, 6-3).

Que dire alors de Borg, champion du monde en titre, de qui nous gardions une vision éblouie de ses triomphes du Masters de New-York ? On ne sait plus trop quoi, sinon qu'il a encore fait des progrès ! Il sert plus fort, il attaque davantage la balle, plus frappée que liftée, et sa pression maintenant devient insoutenable, même à un bras de fer comme Vilas. Comme son coup d'œil est toujours infaillible, comme son *passing shot* fait mouche à tous les coups, comme il place et se replace où il veut, comme son jeu de jambes ne souffre aucune comparaison, comme il a renforcé son bagage technique sur terre battue de toutes nouvelles dispositions à terminer les points à la volée, comme enfin son attitude barricadée su rle terrain ne néglige jamais le fair-play, force nous est bien de constater que Borg incarne aujourd'hui et sans contestation possible le plus grand phénomène de son temps.

Le sport est *« la chose accessoire la plus importante du monde »* a écrit l'essayiste allemand Walter Umminger. Quand il atteint le degré de perfection où Borg l'a porté, on éprouve la certitude que toute la race humaine en bénéficie et que la foule la plus étrangère au sport, en s'initiant à la chanson de geste du champion, y trouve une euphorie, un bonheur de vivre sans mélange.

En fait de bonheur de vivre, quel autre cadre que Monte-Carlo est capable de le dispenser ? C'est ici, sous le ciel méditerranéen et face à la mer de saphir, que les travailleurs du court prennent un visage tout nouveau. Ils acceptent les contacts sans façons, partagent leurs repas ou leurs soirées mêlés les uns aux autres, ils plaisantent et échangent des bourrades dans la bonne camaraderie comme nous l'avons vu si souvent faire aux coureurs de formule 1 dans les journées du Grand Prix de Monaco : ainsi dans le privé, Jimmy Connors, rigoleur comme un collégien, Vitas Gerulaitis, noctambule invétéré, Guillermo Vilas, danseur infatigable, enfin Bjorn Borg, ce super adulte de vingt-trois ans, qui, ayant retiré son bandeau d'archer du Moyen Age, présente à tous, aux côtés de sa fiancée roumaine, un front auréolé de gloire.

Il reste à former le vœu que Borg gagne une fois de plus les Internationaux de Roland-Garros 1980 et, pour la cinquième fois consécutive, le tournoi de Wimbledon, ce qui serait une performance unique dans les annales du tennis.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(Vingt-neuvième journée)
GROUPE A

* Tours bat Montmorillon	4-0
* Nœux bat Rennes	1-0
* Guingamp bat Quimper	3-1
Le Havre bat * Besançon	2-1
* Dunkerque bat Reims	3-0
* Rouen bat Angoulême	2-1
* Orléans bat Chaumont	2-1
* Châteauroux et Blois	1-1
* Limoges bat Lucé	2-1

Classement : 1. Tours, 44 pts ; 2. Rennes, 41 ; 3. Guingamp, 40 ; 4. Besançon, 34 ; 5. Reims, 33 ; 6. Nœux, 32 ; 7. Le Havre, 31 ; 8. Rouen, 30 ; 9. Angoulême, Orléans, 27 ; 11. Dunkerque, Quimper, 26 ; 13. Limoges, Châteauroux, 23 ; 15. Chaumont, Montmorillon, 22 ; 17. Blois, 20 ; 18. Lucé, 19.

GROUPE B

* Thonon bat Cannes	1-0
* Toulon et Auxerre	1-1
* Alès bat Toulouse	3-0
Avignon bat * Saint-Dié	2-0
* Thionville et Gueugnon	1-1
* Martigues bat Montpellier	1-0
* Paris F.C. bat Tavaux	4-0
* Béziers bat Ajaccio	3-1
* Mulhouse et Montluçon	0-0

Classement : 1. Cannes, Auxerre, Thonon, 36 ; 4. Toulouse, Paris F.C., Avignon, 33 ; 7. Gueugnon, Martigues, 31 ; 9. Montpellier, 30 ; 10. Béziers, 29 ; 11. Montluçon, 27 ; 12. Thionville, Ajaccio, 25 ; 14. Tavaux, 23 ; 15. Alès, Saint-Dié, 22 ; 17. Mulhouse, Toulon, 21.

Rugby

CHALLENGE DU-MANOIR
(Quarts de finale)

A La Rochelle :	
Montferrand et Angoulême	7-7
(Angoulême qualifié.)	
A Dax :	
Bayonne bat Lourdes	23-20
A Romans :	
Graulhet bat Toulon	7-6
A Carcassonne :	
Béziers-Toulon, lundi 7 avril.	

Tennis

TOURNOI DE MONTE-CARLO
Simple messieurs

Demi-finales : Borg (Suède) bat Gerulaitis (E.-U.) 6-0, 6-2 ; Vilas (Argentine) bat Smid (Tchécoslovaquie) 6-0, 7-6.

Finale : Borg bat Vilas 6-1, 6-0, 6-2.

Double messieurs

Demi-finales : Panatta-Bertolucci (Italie) bat Lendl-Scanlon (Tch.-E.-U.) 4-6, 7-5, 7-5 ; Gerulaitis-McEnroe (E.-U.) bat Frawley-Smid (Autrice-Tch.), 4-6, 7-5, 7-7.

Finale : Panatta-Bertolucci bat McEnroe-Gerulaitis, 6-2, 5-7, 6-4.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

* Stade Français bat Cannes	3-0
Asnières bat * Sète	3-0
* Clamart bat Avignon	3-0
Montpellier bat * Grenoble	3-0
Saint-Maur bat * Racing C.F.	3-1

Classement : 1. Asnières, 29 pts ; 2. Stade Français, Saint-Maur, 26 ; 4. Montpellier, Cannes, 25 ; 6. Clamart, Sète, 24 ; 8. Grenoble, 23 ; 9. Avignon, 21 ; 10. Racing C.F., 17.

AU BOIS DE BOULOGNE A PARIS

Les sportifs du jour de Pâques

Les championnats nationaux ou régionaux faisaient relâche dans la plupart des disciplines sportives pour le week-end pascal. Paris, plus encore que les autres grandes villes, s'était, il et vrai, vidé d'une grande partie de ses habitants. Les installations sportive étaient-elles pour autant désertes ou le dimanche de Pâques marque-t-il une date privilégiée pour les adeptes du sport-loisir ?

A 9 heures du matin, Boulogne dort encore. Il faut atteindre les abords de l'hippodrome de Longchamp pour apercevoir les premiers signes de vie. Quelques rares cyclistes tournent déjà à une bonne cadence. Le circuit n'est pas encore encombré par les flâneurs, redoutés comme la peste pour les chutes qu'ils peuvent provoquer par leurs maladresses.

Quelques centaines de mètres plus loin, au parc des sports de Bagatelle, seuls les pompiers des casernes de Boulogne et de Grenelle occupent un terrain. Comme tous les dimanches, dans le cadre de leurs dix-sept heures de sport obligatoire par semaine. Cet après-midi ils seront tous de permanence.

Tout autour, sur les autres terrains, de petits groupes commencent à se former devant les buts.

« J'peux jouer ? »

Larbi a posé la question rituelle, à laquelle personne n'a d'ailleurs vraiment répondu. Qui pourrait refuser et pourquoi ? Larbi est vite en tenue. Il avait seulement enfilé une veste par dessus son maillot et son flottant. Le temps de la plier et de la poser soigneusement près d'un poteau et il peut toucher son premier ballon. Pas besoin d'échauffement. Il travaille sur les chantiers voisins de La Défense et est venue à pied de Puteaux, où il loge avec trois compatriotes marocains.

D'habitude, il joue en championnat, avec d'autres Maghrébins. *« Aujourd'hui,* explique-t-il, *il faut venir de bonne heure. Il faut être là quand les équipes se forment. Après, ce sera trop tard pour avoir un terrain. »*

En face, devant les autres buts, une majorité de Portugais se sont retrouvés. Dès qu'ils sont assez pour former une équipe, ils proposent un *« petit match »*. A côté, deux groupes d'Antillais ont commencé le leur.

Si Bagatelle est un lieu de rendez-vous cosmopolite pour les sportifs, à quelques centaines de mètres de là, c'est entre « élites » que l'on pratique le sport à la Croix-Catelan. Aux abords du club, les tenues bleu ciel et blanc, aux couleurs du Racing-Club de France, sont arborées avec fierté. Ici, tout est harmonie ordre et bienséance. On se salue en se croisant, sans s'arrêter de courir. Forme oblige. Pour franchir le seuil, on ne manque jamais de présenter au vigile sa carte de plastique, payée au prix de l'or.

Le comité directeur du club n'ayant pas été prévenu, il est bien sûr difficile de recevoir un journaliste. Toutefois, après avoir soigneusement vérifié la validité de la carte de presse, présentée par deux fois, on lui répond *« mais de façon anonyme »*, que *« la fréquentation de la Croix-Catelan un dimanche de Pâques est moitié moindre que celle d'un autre dimanche »*. *« D'ailleurs, il n'y a pas de file d'attente pour la réservation des courts de tennis alors que les vingt-cinq en terre battue — sur quarante-neuf — ne sont pas encore utilisables. »*

Softball

Dans le bois aussi, les adeptes du « jogging » sont moins nombreux que d'habitude, malgré de nouvelles recrues. Ainsi cette famille au grand complet, jambes flasques et mollets flageolants, qui semble souffrir le martyre. C'est le journal télévisé de la veille, consacré à la *« remise en forme »*, qui leur a donné l'idée de venir courir. Suivront-ils aussi les conseils de diététique ? *« Pas aujourd'hui, c'est Pâques. »*

Vers midi, le repas familial vide peu à peu le bois. Les premiers à occuper Bagatelle l'après-midi sont, cette fois, des Américains et des Japonais de Paris. Tous préparent activement la saison de softball, un cousin du base-ball, dont le championnat, doté d'un trophée offert par l'ambassade du Japon, regroupera vingt-sept équipes, dont celle des marines de l'ambassade américaine ou celles de plusieurs restaurants japonais de la capitale. Cet après-midi, seuls quelques Maghrébins occupent les terrains de football, suivis cette fois, au bord des lignes de touche, *par leurs compatriotes* plus âgés, pour qui ces matches constituent le traditionnel spectacle dominical.

Plus au nord, l'hippodrome d'Auteuil draine la grande foule pour le dernier meeting de la saison. Il est difficile de trouver une place pour garer sa voiture. Les promeneurs sont, en effet, nombreux à profiter des premiers rayons du soleil de printemps pour parcourir le bois.

Surprise, en passant à proximité des tennis de Longchamp. Les seize courts sont loin d'être tous occupés. *« Les amateurs de tennis n'ont pas voulu manquer la finale Borg-Vilas à la télévision,* explique M. Guy Cohen, le directeur sportif du club. *Ils vont revenir aussitôt après le match. Nous constatons le même phénomène pendant la quinzaine de Roland-Garros.*

» Mais de toute façon, la plupart de nos membres ont profité du long week-end pour quitter Paris. Nous n'avons eu que deux cotisations à la journée (70 F). Pourtant, ceux qui voulaient jouer pouvaient le faire, aujourd'hui, sans limite de temps. C'était un peu comme au mois d'août. »

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Hinault dans le sillage de Raas

Jan Raas a remporté, samedi 5 avril, à Meersen (Pays-Bas), sa quatrième victoire consécutive dans l'Amstel Gold Race. Une victoire dont plusieurs coureurs ont contesté la régularité, le champion du monde s'étant accroché momentanément à une moto au moment où la course se jouait. Raas était sans doute l'un des plus forts et assurément le plus rapide du peloton de tête. Il est dommage que son succès ait été terni, une fois de plus, par une attitude contraire à l'esprit sportif et indigne d'un détenteur du maillot arc-en-ciel.

Seule classique néerlandaise, organisée sur un parcours difficile comparable à celui du récent championnat du monde, l'Amstel Gold Race a été marquée par le retour au premier plan de Bernard Hinault qui a payé de sa personne avant de prendre la cinquième place et par le bon comportement d'ensemble des Français : Chassang, Bossis, Berlin, Duclos-Lassale, toujours présent depuis Paris-Nice. Ce résultat collectif est encourageant à une semaine du Paris-Roubaix. — J.A.

ESCRIME

Isabelle Bégard, championne du monde des moins de vingt ans

Les championnats du monde des moins de vingt ans réussissent bien aux escrimeuses françaises. Après Véronique Trinquet en 1975, Christine Fékété en 1977 et Brigitte Latrille en 1979, Isabelle Bégard a obtenu le titre mondial, dimanche 6 avril, à Venise. Victorieuse de ses cinq adversaires en finale, Isabelle Bégard n'a toutefois été qualifiée au troisième tour qu'après avoir subi trois défaites pour deux victoires. Elle avait ensuite été menée six touches à quatre quand son adversaire, l'Italienne Crola Ciconnetti, fut contrainte à l'abandon par une entorse.

Née le 7 juillet à Paris, Isabelle Boeri s'est mariée l'an dernier avec Robert Bégard qui l'entraine désormais à Hyères. Deux fois championne de France junior, elle a été l'an dernier vice-championne de France derrière Pascale Trinquet.

MOTOCYCLISME

La mort d'Olivier Chevallier

C'est dans une course de 100 kilomètres, disputée en lever de rideau du Moto Journal 200, *que le pilote français Olivier Chevallier s'est tué, dimanche 6 avril, sur le circuit Paul-Ricard, dans le Var. Olivier Chevallier, qui comptait parmi les pilotes nationaux les plus connus, est tombé à la sortie d'un virage. Relevé inanimé, la cage thoracique enfoncée, il a été transporté à l'hôpital de la Timone, à Marseille, où il est décédé dans l'après-midi. Il était âgé de trente et un ans. Les concentrations de motocyclistes amateurs sur les routes menant au circuit ont, comme d'habitude, provoqué de nombreux accidents. L'un d'eux a entraîné la mort, sur l'autoroute Marseille-Toulon, de Sauveur Riera, âgé de trente ans.*

VOILE

Riguidel, Gahinet et Duchemin ont regagné la terre ferme

Recueillis par le cargo japonais Torai-Maru, *les trois navigateurs français Eugène Riguidel, Gilles Gahinet et Eric Duchemin ont l'intention de récupérer l'épave de leur trimaran* Kawasaki, *de la remettre en état et de regagner l'Europe à son bord. Arrivés à Hampton (Virginie), dimanche 6 avril, les trois navigateurs sont aussitôt partis pour New-York. Selon leurs témoignages, le trimaran aurait basculé à la suite d'un incident survenu à l'un des hydrofoil. Le* Kawasaki *naviguait à ce moment-là dans le sud de Nantucket (Massachusets). Ils sont restés plusieurs heures accrochés à l'épave du trimaran avant d'être secourus par le* Torai-Maru. *Les trois navigateurs s'attaquaient au record de la traversée de l'Atlantique à la voile, détenu depuis 1905 par l'*Atlantique *en douze jours quatre heures et une minute. Un autre bateau,* Cardio France, *est actuellement en course et* Fernande *doit appareiller, mardi 8 avril, dans le but de battre aussi le record d'*Atlantique.

LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE

Sont promus commandeurs :

MM. Marcel Guillot, ancien de la 1re D.F.L., Compagnon de la Libération ; Jean Nanterre, ancien de la 2e division blindée, Compagnon de la Libération.

Sont promus officiers :

MM. Pierre Cadrot, chef de service honoraire à la Caisse des dépôts et consignations ; Richard Lindacher, président départemental adjoint de l'union des sous-officiers en retraite ; Pierre Tarver, inspecteur général honoraire des eaux et forêts de la France d'outre-mer ; Elie Vidal, ingénieur honoraire à la S.N.C.F.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Bedouet, président délégué de l'union des sections de Maine-et-Loire des médaillés militaires ; Lucien Berget, président de la section de Saint-Maur des médaillés militaires ; Mme Jeanne Bouissou, assistante sociale honoraire à la S.N.C.F. ; MM. Pierre Davy, commissaire honoraire ; Charles Duvelleroy, médecin traitant ; Jean Fénelon, professeur honoraire de l'université de Tours ; Guy Gadrat, ingénieur en chef honoraire à la S.N.C.F. ; Henri Leroy, délégué général de l'association des membres de l'ordre du Mérite ; Daniel Vincent, professeur honoraire à l'université de Lyon.

PREMIER MINISTRE

Sont promus commandeurs :

Mme Geneviève Anthonioz, née de Gaulle, présidente du mouvement Aide à toute détresse-quart-monde ; MM. Joseph Chevalier, membre de l'Institut ; O'Neill, ancien président de société.

Sont promus officiers :

M. André Besombes, fondateur du centre culturel de la fondation Niel ; Mmes Alice Gorgeon, conservateur en chef ; Suzanne Groussard, experts près les tribunaux ; MM. Jean Laborie, président - directeur général de société ; Henri Nicolas, ingénieur général des mines en retraite ; Robert Pelloux, ancien professeur d'université ; Michel Piani, maire de Sari-d'Orcino (Corse-du-Sud).

Sont nommés chevaliers :

MM. Marc Baillargeau, attaché principal d'administration ; Patrice Becquet, commissaire à l'aménagement du Massif Central ; Pierre Cazenave, directeur à la C.N.R. ; Roger Cazenave, industriel ; Paul Delattre, président - directeur général de banque ; Roger Eminet, délégué régional à l'A.P.E.C. ; Michel Ey, maire de Saint-Estève (Pyrénées-Orientales) ; Paul Montastruc, professeur de médecine ; Camille Perreau, docteur en médecine ; Jean Recoules, conseiller pour les affaires économiques du gouvernement ; Louis Vincent-Genod, secrétaire de fédération syndicale

FONCTION PUBLIQUE

Est nommé chevalier :

M. Pierre Drouin, administrateur civil en retraite.

RAPATRIÉS

Est promu officier :

M. Gilbert Saramite, administrateur du groupement pour l'indemnisation des biens spoliés outre-mer.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu officier :

M. Léonce Clerambeaux, premier adjoint au maire de Roubaix.

Sont nommés chevaliers :

MM. Henri Bressolier, ancien député ; Pierre Brousse, ancien ministre ; Mlle Madeleine Vidal, chef de service adjoint au service de la séance du Sénat.

RECHERCHE

Est promu officier :

M. Robert Maréchal, directeur général de l'institut d'optique (Paris-Orsay).

Est nommé chevalier :

M. Léon Hirth, codirecteur de l'institut de biologie moléculaire du C.N.R.S.

INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Est promu officier :

M. Jean-Marie Rougie, président-directeur général de société.

Sont nommés chevaliers :

MM. Robert Commandeur, président du conseil de surveillance d'une société ; Marcel Quiblier, président-directeur général de sociétés ; Gilbert Salomon, administrateur de sociétés et de coopératives ; Maurice Varsano, président-directeur général de sociétés.

JUSTICE

Sont promus commandeurs :

MM. Claude Heumann, président de section au Conseil d'Etat ; Pierre Mongin, président de chambre à la Cour de cassation.

Sont promus officiers :

MM. Paul Avrillier, premier président de la cour d'appel de Grenoble ; Robert Benoist, notaire à Paris ; Charles Champoil, procureur général ; Henri Guérin, conseiller à la Cour de cassation ; Marcel Guilbot, procureur général à Aix-en-Provence ; Jean Petel, avocat à Paris ; Paul Sadon, procureur général à Paris ; Manuel Sellès, président de chambre honoraire à Douai ; Jacques Simon, avocat général à la Cour de cassation ; Maurice Viot, président de chambre à Paris.

Sont nommés chevaliers :

Mme Estelle Attias, premier secrétaire-greffier au tribunal de Paris ; MM Jean Bartholon, président de chambre à la cour de Paris ; Jacques Bigay, premier substitut à l'administration centrale ; André Boquet, avocat à Paris ; Bernard Boussageon, avocat à Paris ; Ange Calisti, directeur des services pénitentiaires de Rennes ; Roger Chaillou, procureur de la République au Mans ; Max Despres, magistrat, détaché auprès du ministère de la coopération ; Jacques Dreyfus, avocat à Paris ; Jacques Dumond, procureur de la République à Limoges ; Arnaud Dupré de Pomarède, président de chambre à Versailles ; Henri Durand, conseiller à la cour de Toulouse ; Joseph Fontaine, substitut du procureur général près la cour de Paris ; Jean Fourré, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Mme Suzanne Vigroux, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; M. Gérard Goudot, conseiller à la cour de Paris ; Mmes Madeleine Cristiani, conseiller à la cour de Bastia ; Geneviève Descharmes, conseiller à la cour de Metz ; Yvonne Beaulu, délégué à l'éducation surveillée en Aquitaine ; MM. Stéphane Lepeire, président du tribunal de Melun ; Henri Léciache, conseiller honoraire à la cour de Paris ; Antoine Marcangeli, président du tribunal de commerce d'Ajaccio ; François Marques, commissaire-priseur honoraire à Montpellier ; Pierre Mauduit, notaire associé à Conflans-Sainte-Honorine ; Mme Geneviève Sutton, vice-président au tribunal de Paris ; MM. Henri Mercadier, avocat à Cahors ; Jean Métayer-Mathieu, vice-président du tribunal de Paris ; Robert Olivier, avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat ; Laurent Orsoni, huissier de justice associé à Marseille ; Maurice Payan, président du tribunal de commerce de Gap ; Roger Polycarpe, président de chambre à la cour de Fort-de-France ; Mme Jacqueline Cochard, conseiller à la cour de Versailles ; M. Raymond de Silguy, avocat à Rennes.

INTÉRIEUR

Est promu commandeur :

M. Raymond Boin, vice-président du conseil général de la Haute-Marne.

Sont promus officiers :

MM. Victor Altabert, président de section au tribunal administratif de Paris ; Albert Castanet, maire du Buisson-de-Cadouin (Dordogne) ; Claude Dallier, sous-préfet de Châteaubriant (Loire-Atlantique) ; Paul Graziani, maire-adjoint de Boulogne-Billancourt ; André Mandonnet, maire du Pas-Saint-Lhomer (Orne) ; Etienne Marty, administrateur civil à l'administration centrale ; Mme France Emond, ancien conseiller municipal de Vendôme (Loir-et-Cher) ; MM. Jean Pensa, préfet de Vaucluse ; Paul Roche, chef du service de presse au cabinet du préfet de police de Paris ; Sylvain Roudge, directeur des services administratifs du conseil général des Yvelines.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Berruchon, contrôleur général de la police ; Louis Blazy, ancien maire de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) ; Mme Germaine Solari, maire de Chevroches (Nièvre) ; Arsène Boulay, président du conseil général du Puy-de-Dôme ; Georges Bru, commandant la C.R.S. n° 23 à Montauban ; Roger de Cacqueray de Valmenier, vice-président du conseil général de Lot-et-Garonne ; Jean Clerc, chef de service de la police ; Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi ; MM. Daniel Desmery, chef du bureau chiffre et sécurité ; Michel Desmet, sous-préfet ; Fernand Duman, maire de Beaulieu-sur-Mer ; Claude Durand, commandant de la police nationale à la brigade anti-criminalité de Seine-Saint-Denis ; Nicolas Gambini, chauffeur à la sous-préfecture de Corte ; Edouard Gony, maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) ; Pierre Grataloup, maire de Saint-Chef (Isère) ; Guy Guyonnaud, maire de Saint-Estèphe (Gironde) ; Paul Jean, directeur, adjoint au directeur général des collectivités locales ; Thierry Kaeppelin, préfet de Lot-et-Garonne ; Marcel Karger, maire-adjoint de Puteaux (Hauts-de-Seine) ; Jean Lanfray, commissaire divisionnaire à Melun ; Jacques Lapeyronie, maire de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) ; Charles Lobstein, secrétaire général adjoint de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ; André Martinez, inspecteur départemental adjoint au service d'incendie du Var ; Alfred Merot, maire adjoint de Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; Guy de Nicolay, conseiller général de la Sarthe ; Jean Poindron, vice-président du conseil général de l'Yonne ; Mlle Jeanne Roubeyrie, directeur à la préfecture de la Corrèze ; MM. Paul Roux, contrôleur général de la police ; Raymond Santucci, conseiller général des Alpes-Maritimes, maire de Clans ; André Soda, adjoint au maire de Briançon (Hautes-Alpes) ; Christian Tracou, sous-préfet ; René Valentini, commissaire divisionnaire à Montpellier ; Mme Marie-Thérèse Ruch, adjoint au maire de Sélestat (Bas-Rhin) ; M. Antoine de Voglé, conseiller général du Cher.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Est promu officier :

M. Jacques Perret, préfet, directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer.

Sont nommés chevaliers :

MM. Mohamed Ameur, sous-préfet ; René Laufenburger, administrateur civil hors classe ; Emile Perio, commandant de l'aérodrome de Pointe-à-Pitre ; René Saccharin, médecin chef à la direction des affaires sanitaires de la Guyane ; Henri Saint-Cyr, président de club sportif de la Martinique.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Est promu commandeur :

M. Bruno de Leusse de Syon, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Sont promus officiers :

MM. Maurice Fougerouse, ambassadeur au Bahrein ; Jacques Sénard, ministre plénipotentiaire ; Lucien Cochain, inspecteur principal de la jeunesse (Maroc) ; Mme Francisca Deslandes, présidente de la Croix-Rouge française à Anvers ; MM. Gaston Elophe, président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur d'Alicante ; Valéry Iliévitch, dit Bernard Valery, correspondant en France du « New York Daily News » ; Mme Geneviève Smith, présidente des Alliances françaises du Canada ; M. Raymond Vivien, président des anciens combattants français de San-Francisco.

Sont nommés chevaliers :

MM. Paul Anouilh, missionnaire (Japon) ; Claude Arpels, joaillier (Etats-Unis) ; Jean Bergen, directeur du personnel de l'administration de l'Union de l'Europe occidentale (France) ; Mme Marie-Madeleine Boschet, religieuse, professeur de français (Grèce) ; MM. Fernand Caillard d'Aillières, chef du protocole du prince de Monaco ; Maurice Chatelain, secrétaire général du Crédit franco-portugais (Portugal) ; Roger Divin, président de la section Chili des Forces françaises libres ; Claude Durix, docteur en médecine (Maroc) ; Mme Donna Gandur, ancienne infirmière de la Croix-Rouge française ; MM. Raymond Kauffmann, administrateur de la Société française de bienfaisance de Liège ; le R.P. Lucien Maransin, supérieur de collège (Liban) ; Edmond Marco, directeur régional de l'Agence France-Presse (Afrique du Sud) ; Henri Metzger, directeur de l'Institut d'études anatoliennes d'Istanbul (Turquie) ; Jean Ribeyron, administrateur de sociétés (Espagne) ; Marie Verges, ancien directeur à la Communauté économique européenne à Bruxelles ; Jean Vermeulen, missionnaire (Zambie) ; Henri Brun, secrétaire adjoint principal des affaires étrangères ; François de Finance de Clairbois, deuxième conseiller à l'ambassade de Haute-Volta ; Yves Jacques, ministre plénipotentiaire ; Pierre Mutter, consul général à Saint-Sébastien ; Claude Soubeste, consul général à N'Djamena.

DÉFENSE

Est promu officier :

M. Jacques Edet, sous-directeur.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Blaise, directeur de recherches au C.N.R.S. ; Albert Carbonnier, technicien, chef de travaux principal ; Robert Gest, président-directeur général d'une société ; René Jardillier, gérant d'une société ; Pierre Laurent, professeur au collège militaire d'Aix-en-Provence ; Maurice Martin Saint-Léon, directeur dans une société ; Henri Richard Rigoli, directeur général adjoint dans une société.

COOPÉRATION

Sont promus officiers :

MM. Georges Dongar, bâtonnier de l'ordre des avocats du Mali ; Raymond de Foulhiac de Padirac, directeur général de l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean-Pierre Braneyre, conseiller au cabinet du ministre d'Etat, ministre des transports au Gabon ; Jean Forestier, directeur général d'une société à Dakar ; Roger Gineste, directeur de l'enseignement à Abidjan ; Mme Suzanne Gueydon de Dives, secrétaire générale de l'Acatom ; Mlle Madeleine Père, assistante sociale à Gaoua (Haute-Volta) ; MM. Louis Peytral, sous-directeur des infrastructures au ministère ; Louis Queinnec, conseiller à la mission de coopération au Cameroun ; Pandeli Scarvelis, président-directeur général d'une société à Bangui.

ÉCONOMIE - BUDGET

Est promu commandeur :

M. Alof de Louvencourt, inspecteur général des finances.

Est promu officier :

M. Jacques de Chalendar, inspecteur général des finances.

Sont nommés chevaliers :

MM. Michel Benoist, conseiller maître à la Cour des comptes ; Bernard Perrin, contrôleur d'Etat.

ÉCONOMIE

Sont promus officiers :

Mme Léa Chevallier, commissaire du gouvernement en retraite ; MM. Claude Horvilleur, directeur général de banque ; Claude Peylet, président de la caisse d'épargne de Roanne ; Jean Vernes, président-directeur général de banque.

Sont nommés chevaliers :

MM. Maurice Charavin, chef du service de la concurrence à Marseille ; Elis Crespi, président-directeur général de société ; Paul Dubois, inspecteur général de l'institut national de la statistique ; Roger Freyd, administrateur-directeur général de la Société pour le développement économique du Centre et du Centre-Ouest ; Jacques-Henri Gougenheim, directeur général d'un groupe de sociétés d'assurances ; Hubert Heilbronn, associé gérant de banque ; François Propper, président-directeur général de banque ; Jean Richon, directeur général à la Banque de France ; Jean de Roquefeuil, directeur général adjoint de banque ; Pierre Vincent, directeur central dans une banque.

BUDGET

Sont promus officiers :

MM. Robert Boncour, directeur délégué à la direction générale du service d'exploitaion des tabacs ; Gérard Picard, trésorier-payeur général de la région Nord-Pas-de-Calais.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean-Marie Berthet, directeur régional des douanes de Paris-Est ; Georges Bizat, directeur des services fiscaux de la Gironde ; André Brouquet, directeur régional des impôts à Toulouse ; Mme Marie-Louise Carlier, administrateur civil à la préfecture de Paris ; MM. Francis Eyraud, chef du service juridique et de l'agence judiciaire du Trésor ; Pierre Gicquel, trésorier-payeur général pour l'étranger à Nantes ; Claude Jacquemart, sous-directeur à l'administration centrale ; Paul Raynard, trésorier-payeur général.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Est promue commandeur :

Mlle Marie Guelfi, inspecteur général honoraire du travail.

Sont promus officiers :

MM. Jean Boyrie, président-directeur général de sociétés ; André Ponton, ingénieur général des ponts et chaussées ; Jean Robinet, fondateur d'un groupe d'études pour l'aménagement hydraulique du territoire.

Sont nommés chevaliers :

MM. Marcel Claustres, directeur de l'office d'H.L.M. de la Haute-Garonne ; Léon Dalon, ancien adjoint au directeur de l'équipement du Var ; Mmes Colette Arrou-Vignod, administrateur civil ; Christine Roux-Doriut, architecte urbaniste ; MM. Robert Génermont, architecte en chef des bâtiments civils à Bois-Guillaume (Seine-Maritime) ; Paul Kalley, vice-président d'une société d'H.L.M. ; Robert Leme, directeur départemental de l'équipement de l'Yonne ; Mme Janine Mulot, présidente du centre d'amélioration du logement de Rouen ; MM. Marc Meunier, directeur général d'une société de travaux publics ; Claude Regel, président-directeur général d'une entreprise de travaux publics ; André Spiral, administrateur civil à l'administration centrale ; Robert Toxé, directeur général d'une société industrielle et de travaux publics.

ÉDUCATION

Sont promus officiers :

Mme Jane Garrault-Fortunel, inspectrice générale ; MM. Guy Grand, inspecteur général ; Pierre Mérien, inspecteur général ; René Neyers, attaché au rectorat de Besançon.

Sont nommés chevaliers :

MM. Pierre Bourguignon, directeur de l'école normale d'instituteurs de Colmar ; Yvon Brousse, proviseur du lycée d'Egletons ; André Caroff, chargé de mission d'inspection générale ; Jacques Caudry, attaché d'administration scolaire ; Mme Colette Malenfant, directrice de centre d'information à Strasbourg ; MM. François Duplan, directeur des services de l'éducation de la Loire ; Albert Guilhen, président de la section de l'Aisne de l'association pour le développement de l'enseignement technique ; Emile Jullien, instituteur spécialiste au centre de documentation pédagogique d'Orléans-Tours ; Mlle Madeleine Levif, professeur agrégé au lycée Jeanne-d'Arc, à Rouen ; MM. Jean-Claude Maestre, recteur de l'académie de Poitiers ; Xavier Malcor-Deydier de Pierrefeu, proviseur du lycée de Mulhouse ; Mmes Blanche Lietout, directrice d'école élémentaire à Deauville ; Marie-Thérèse Vialard, inspectrice principale de l'enseignement technique de Caen ; MM. René Naudin, inspecteur de l'information de l'orientation ; Roger Philippe, inspecteur général ; François Rostini, journaliste, directeur de publications à Paris ; Mlle Hélène Sibé, proviseur au lycée d'Aire-sur-l'Adour (Landes) ; M. Philippe Sorin, inspecteur principal de l'enseignement technique pour l'académie de Grenoble ; Mme Madeleine Bouniol, institutrice à Paris.

UNIVERSITÉS

Sont promus commandeurs :

MM. André Leroi-Gourhan, professeur au Collège de France ; André Simonard, professeur à l'université de Paris-Vincennes.

Sont promus officiers :

MM. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., membre du conseil de l'université de technologie de Compiègne, chevalier du 12 juin 1969 ; Jean Delhaye, directeur scientifique au C.N.R.S. ; Alexandre Favre, directeur de l'institut statistique de la turbulence de l'université d'Aix-Marseille-II ; Pierre Grimal, directeur de l'U.E.R. de latin de l'université de Paris-Sorbonne.

Sont nommés chevaliers :

MM. Lucien Braun, président de l'université des sciences humaines (Strasbourg-II) ; Jacques Carayon, professeur au Muséum d'histoire naturelle ; Mme Marie-Claire Bergère, professeur à l'institut des langues et civilisations orientales ; M. André Galichon, directeur du centre de l'Ecole d'arts et métiers d'Aix-en-Provence ; Mme Simone Galliot, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale ; MM. Christian Guth, professeur à l'université de Poitiers ; Marie-Joseph Heubel, professeur à l'université des sciences et techniques (Lille-I) ; Mme Claude Léglise, secrétaire générale de l'université de Bordeaux-II ; MM. Jules Pujol, président du conseil d'administration de l'institut universitaire de technologie de Saint-Denis ; André Richard, chef de bureau à la direction des enseignements supérieurs ; Max Robba, président de l'université de Caen.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Sont promus officiers :

MM. Pierre Decoulx, médecin chef de service honoraire ; Guy Desforges, vice-président de la commission de gestion du fonds national d'action sanitaire et sociale de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ; Armand Follard, inspecteur général ; Mme Pauline Lédan (sœur Laure), ancienne infirmière à l'hôpital de l'institut Pasteur ; MM. Edmond Lefort, président de l'association de pharmacie rurale ; Marc Mattei, chirurgien ; Jean Vignalou-Perer, professeur à la faculté Pitié-Salpêtrière de l'université Pierre-et-Marie Curie ; Elie Wollmann, sous-directeur de l'Institut Pasteur.

Sont nommés chevaliers :

M. Pierre Achard, président du conseil d'administration d'une caisse d'assurance maladie ; Mme Monique Jouaire, directeur départemental des Affaires sanitaires et sociales ; MM. Jean Bernasconi, président du Salon des matériels et de l'environnement social pour l'aide à la réadaptation ; Claude Chouard, maître de conférences à la faculté Saint-Antoine, de l'université Pierre-et-Marie-Curie ; Jean Cotillon, président d'un conseil départemental de l'ordre des médecins ; Henri Désarménien, directeur général du Syndicat de l'industrie pharmaceutique ; Augustin Dorion, chef de service, adjoint au directeur de la Sécurité sociale ; Jacques Etévé, médecin chef de service d'un hôpital communal ; Pierre Gaumé, président d'un syndicat régional de l'hospitalisation privée ; Alain Halbout, directeur général d'un centre hospitalier régional et universitaire ; Jacques Henry, président de l'Union des associations de parents d'enfants inadaptés ; Alain Laugier, professeur à la faculté de médecine Saint-Antoine ; Francis Laurent, médecin assistant des hôpitaux de Paris ; Mme Marie Haviland, présidente d'honneur d'un comité de la Croix-Rouge ; MM. Robert Maigne, médecin chef de service de rééducation à l'établissement des convalescents de Saint-Maurice ; Jacques Moulinier, directeur d'un centre régional de transfusion sanguine ; Bernard Pépin, professeur de neurologie à la factulté Lariboisière-Saint-Louis ; Ernest Planson, médecin pédiatre retraité ; Jean Robin, vice-président de la Confédération des syndicats médicaux ; Mme Odette Abadi, médecin chef d'un service à la Direction générale de l'action sanitaire de Paris ; MM. Gilbert Sénéchal, médecin chef de service des hôpitaux de Paris ; Frédéric Stephan, professeur de pathologie de la faculté de médecine de Strasbourg.

TRAVAIL ET PARTICIPATION

Est promu commandeur :

M. Gérard Ansieau, membre honoraire du comité directeur des P.M.E.

Sont promus officiers :

MM. Jean Camy, inspecteur général ; Georges Jullien, directeur de l'institut de médecine du travail de Marseille ; Marcel Thilloy, président de la commission de la formation de la bonneterie.

Sont nommés chevaliers :

MM. René Belhoste, ancien directeur des relations sociales de laboratoires pharmaceutiques ; Corrado de Bortoli, fleuriste, meilleur ouvrier de France ; Jean Bourlier, attaché principal ; Pierre Chevalier, directeur du centre de formation professionnelle des adultes ; Mme Denise Dekoninck, déléguée régionale à la formation professionnelle ; MM. Raymond Frey, vice-président de la fédération des cadres des industries chimiques ; Joseph Frossard, directeur des relations sociales d'un groupe d'industries chimiques ; Paul Goepfert, délégué général de l'Union des chambres syndicales de l'Est ; Jean Goupil, serrurier, meilleur ouvrier de France ; André Resch, président de la fédération C.F.T.C. d'E.D.F.

AGRICULTURE

Sont promus officiers :

MM. Léopold Caby, président-directeur général d'une société alimentaire ; Louis Malassis, directeur général à l'administration centrale ; Henri Marchand, ingénieur en chef du génie rural ; Henri Martinet, haut fonctionnaire de défense au ministère de l'agriculture ; Marcel Rollet, président de syndicat viticole.

Sont nommés chevaliers :

MM. Maurice Alexandre, directeur du Pari mutuel urbain ; Pierre Audemard d'Alançon, président de la fédération de la mutualité sociale agricole de l'Allier ; Mme Léonne Dhennin, ancien directeur de recherches au laboratoire de recherches vétérinaires d'Alfort ; MM. Hervé Beledin, président de la Confédération internationale des vins et spiritueux ; André Bizac, président du Groupement des fabricants de conserves ; Guy Chauffaille, président de la coopérative fruitière du Limousin ; Jean Dorianne, vice-président de la Fédération des syndicats des propriétaires forestiers ; Louis Geoffray, ancien président d'organismes agricoles ; André Houmeau, directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la betterave ; Jean Husson, directeur départemental de Meurthe-et-Moselle ; Mme Colette de Durfort Civrac de Lorge, exploitante agricole ; MM. Gérard Leforestier, président de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime ; Emile Marchal, président d'organismes agricoles ; Jean-Pierre Marty, vétérinaire-inspecteur général ; Camille Moule, directeur de l'école agronomique de Rennes ; Bernard de Nonancourt, président de société de champagne ; Alain Bérat, directeur de recherches à l'institut de la recherche agronomique ; Jean Roger, ingénieur en chef du génie rural ; Henri Siméon, président de la coopérative agricole de la Brie ; André Vivien, président de la caisse de crédit agricole mutuel de l'Orne.

INDUSTRIE

Est promu commandeur :

M. Paul Gardent, président du conseil de surveillance d'une société chimique des Charbonnages de France.

Sont promus officiers :

MM. Robert Camelin, ingénieur général de l'armement ; Philippe Olmer, directeur général d'un laboratoire d'industries électriques.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jacques Badois, président du syndicat de la métallurgie Midi-Pyrénées ; Pierre Cordier, directeur général adjoint d'une société sidérurgique ; Joseph Cottin, directeur commercial d'une société d'ingénierie ; Claude Degrassat, directeur général de sociétés papetières ; Pierre Ducornet, directeur général d'une société de soudure ; Jean Febvay, directeur des recherches dans une société de raffinage de produits pétroliers ; Henri Franck, membre du conseil de gérance d'une manufacture de pneumatiques ; Lucien Gattaz, directeur général d'une société spécialisée dans la fabrication de composants électroniques ; Aimé Jardon, directeur industriel dans une société de construction d'automobiles ; Michel Liber, président-directeur général d'une société de fabrication de mobilier métallique de bureau ; André Masson, directeur juridique d'une société de construction d'automobiles ; Edouard Périn, président-directeur général et gérant de sociétés ; Henri Rançon, directeur du transport et de la logistique dans une compagnie de recherches et d'exploitation pétrolières ; André Redon, chef du service maîtrise d'ouvrage de la branche retraitement de la Compagnie générale des matières nucléaires ; Robert Remillon, président-directeur général d'une société d'accumulateurs fixes et de traction ; Yves Rocher, président-directeur général de laboratoire de produits cosmétologiques ; André Salelles, administrateur civil au ministère ; Jean-Claude Weill, président-directeur général d'une société spécialisée dans le prêt-à-porter féminin.

TRANSPORTS

Est promu commandeur :

M. Gilbert Dreyfus, directeur général d'Aéroport de Paris.

Est promu officier :

M. Jacques Deschamps, directeur général de la R.A.T.P.

Sont nommés chevaliers :

Mme Camille Clausse, infirmière secrétaire médicale à la direction de la météorologie ; MM. Jean Berthier, directeur du service d'études techniques des routes ; Christian Brossier, directeur des pêches maritimes ; Georges Dobias, adjoint au directeur des transports terrestres ; Mme Jacqueline Grandordy, infirmière chef à la S.N.C.F. ; MM. Jean Lefol, ingénieur civil du génie maritime ; André Lemaire, directeur de région à la S.N.C.F. ; Paul Noiray, président du directoire d'une entreprise de travaux publics ; Abel Papin, président directeur général d'une entreprise de transports ; François Rozan, président-directeur général d'une société maritime ; Adolin Villevieille, chef de l'établissement d'études et de recherches météorologiques.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu officier :

M. Georges Taylor, conseiller aux affaires internationales d'une société.

Sont nommés chevaliers :

MM. Gérard Dreyfuss, délégué général d'une société ; Jean Duchareux, agent de maîtrise d'une société ; Roger Puret, directeur d'une société ; Marie Galouzeau de Villepin, directeur général adjoint d'une société ; Pierre Legris, président du directoire d'une société ; Claude Taittinger, président-directeur général d'une société.

JEUNESSE SPORTS ET LOISIRS

Est promu commandeur :

M. Paul Augier, président du comité économique et social de Provence-Côte d'Azur.

Est promu officier :

M. Jacques Georges, premier vice-président de l'Union européenne de football.

Sont nommés chevaliers :

MM. Henri Courtine, directeur général de la fédération de judo ; Maurice Goddet, président fondateur d'un club sportif ; Paul Grandjean, président d'un club automobile.

CULTURE ET COMMUNICATION

Sont promus officiers :

MM. Jean Chabert, sous-directeur des musées de France ; Georges Cravenne, président-directeur général de société ; Pierre Dessinges, directeur de société d'éditions et de publications.

Sont nommés chevaliers :

MM. Roger Agache, directeur des antiquités préhistoriques du Nord et de la Picardie ; François Baron, dit Baron-Renouard, artiste peintre ; Jean-Paul Belmondo, comédien, acteur de cinéma ; Georges Bergé, dit Georges Descrières, sociétaire de la Comédie-Française ; Michel Brézillon, chargé de mission d'inspection générale pour les fouilles et antiquités ; Mme Claude Winter, sociétaire de la Comédie-Française ; M. Georges Durand, ecclésiastique, directeur de « Musique sacrée en Avignon » ; Mme Odette Gérard, dite Gaston-Gérard, président d'honneur des Années du théâtre lyrique de Dijon ; Mlle Elisabeth Houriez, conservateur en chef à la direction des Archives nationales ; MM. Armand Jammot, producteur d'émissions télévisées ; Pierre Leroyer, dit Pierre Delanoë, écrivain, librettiste auteur de chansons ; Albert Memmi, universitaire, homme de lettres ; Jean Moulin, conservateur en chef du musée du château de Compiègne ; Mme Zoé Oldenbourg, femme de lettres ; MM. Pierre Petit, compositeur, critique musical ; Jacques Rigaud, conseiller d'Etat, président de l'Association des centres culturels de rencontres, administrateur-délégué de R.T.L.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu commandeur :

M. Henri Lespés, président de la Fédération des anciens combattants résidant hors de France.

Sont promus officiers :

Mme Janine Aron-Brunetière, vice-présidente de l'Amicale des forces féminines françaises ; MM. Pierre Bonnet, chef des services interdépartementaux ; Henri Lallement, ancien directeur départemental de l'Office des anciens combattants ; Henri Lefebvre, secrétaire national de l'Association des anciens combattants de Flandres-Dunkerque 40 ; Roger Loiseau, président de la section de Paris des combattants de Narvik ; Louis Niellon, président honoraire d'une section de l'Union nationale des combattants ; Pierre Peyré, président d'une section des médaillés militaires ; Georges Wellers, président-fondateur de l'Amicale des anciens déportés du camp de Bunamonowitz (Auschwitz-III).

Sont nommés chevaliers :

Mme Antoinette Favreau, administrateur national des médaillés militaires ; MM. Jacques Bruel, trésorier général de la Fédération des anciens combattants résidant hors de France ; Daniel Cazal, administrateur national de l'Union fraternelle des blessés de guerre ; Albert Courbet, président de l'Amicale du corps franc Pommies ; Louis Courtois, vice-président de l'Association des anciens combattants de Flandres-Dunkerque 40 ; Abel Crépin, secrétaire générale d'une société mutualiste des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Gustave Dupouy, membre d'un bureau départemental de l'Amicale du corps franc Pommies ; Aimé Dusart, président départemental des médaillés militaires ; Auguste Preveisen, secrétaire régional de l'Amicale des anciens commandos de la France libre ; Jean Joublin, vice-président de la Fédération nationale André Maginot ; Charles Lievens, ancien directeur départemental de l'Office des anciens combattants ; Georges Mousseron, administrateur départemental de la Confédération des combattants volontaires de la Résistance ; Mme Thérèse Berne, membre actif de l'Association des anciens de la 2e D.B. ; MM. Claude Pelerin, membre du conseil national de l'Union nationale des combattants ; Gilbert Poulet, administrateur national des médaillés militaires ; Paul Reymond, vice-président national de l'Amicale des combattants de Narvik ; Albert Serniesi, secrétaire général d'un comité d'entente d'anciens combattants.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

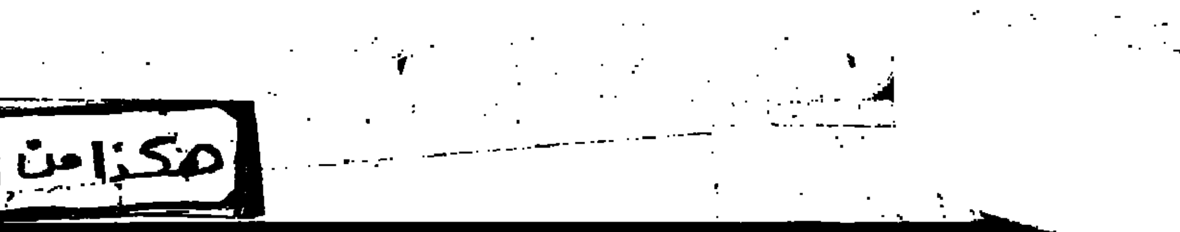
Sont promus officiers :

MM. Jean-Baptiste Amestoy, Pierre Cabarroques, Emilien Courtes, internés résistants.

Sont nommés chevaliers :

M. Georges Alamelle, Mme Jacqueline Kelley, MM. Gabriel Hauret, Antoine Joly, Pierre Marizier, Mlle Jacqueline Mella, internés résistants ; M. Georges Faure, déporté résistant.

(A suivre.)



Le Monde

ECONOMIE

L'encadrement renforcé du crédit

UN COUP POUR RIEN ?

Le crédit, qui est déjà cher, va, dit-on, devenir plus « rare », notamment pour le logement, à cause d'un « encadrement » renforcé. Quel est le sens de cette « rareté » en période d'inflation, c'est-à-dire d'expansion débridée... du crédit (et donc de l'endettement) ? Les nouvelles mesures « restrictives » sont-elles de nature à réduire effectivement les pressions inflationnistes ? Une autre méthode, celle qui est utilisée aux Etats-Unis et qui inspire la nouvelle réforme, présentée comme « très importante », de la réglementation bancaire américaine, aurait-elle des résultats plus heureux ? Ou bien l'opposition entre les systèmes français et américain de « contrôle » de la masse monétaire serait-elle plus apparente que réelle ?

Ainsi la cause paraît-elle entendue : avec la nouvelle instruction de la Banque de France, publiée sous forme d'« avis » au *Journal officiel* du 30 mars, le crédit bancaire, déjà assorti de taux qu'en d'autres temps on aurait qualifiés d'usuraires, va « se raréfier ». Ce sera en particulier le cas pour le crédit à l'achat de logements anciens, qui a fait l'objet d'une attention spéciale de la part des autorités monétaires, alarmées par la très forte progression — 26 % à 27 %, — en 1979, puis encore au premier trimestre de 1980, des « prêts complémentaires des prêts principaux d'épargne-logement » (ceux qui servent précisément, ont récemment découvert les statisticiens, à financer les achats de l'« ancien »). En conséquence de quoi, les prêts en question, qui étaient jusqu'alors « désencadrés », — ce qui, en première approximation, signifie que les banques n'avaient pas à en tenir compte pour le calcul de l'encours soumis aux normes d'encadrement, — vont perdre ce privilège. Ils rentreront dans le droit commun.

Les métaphores de l'inflation

Il est impossible de savoir *a priori* dans quelle mesure cette disposition aura par elle-même pour effet de ralentir l'octroi des crédits pour le logement. Les normes destinées à contenir dans une limite déterminée la progression de l'encours s'appliquent à une masse indifférenciée de crédits. Il est donc toujours possible que telle ou telle catégorie d'entre eux augmente plus vite que les autres. Cela dépend à la fois de la demande de la clientèle et de la politique commerciale du banquier. Ajoutons que les prêts conventionnés (surtout, pense-t-on, destinés au « neuf ») restant désencadrés, on pourra aussi assister en cours d'année à une répartition différente des prêts au logement (1), moyen parmi d'autres de tourner ou d'atténuer la réglementation contre nature qui consiste à contingenter le crédit. En tout cas, rien ne justifiant, sinon l'inflation — et les réflexes de spéculation qu'elle suscite, — un accroissement en douze mois de plus du quart des crédits au logement octroyés à la clientèle solvable ou supposée telle, le sens du mot « raréfaction », quand il s'agit, avec les moyens du bord, de colmater une voie d'eau, est tout relatif.

S'il ne s'agissait que d'une question de vocabulaire, l'impropriété du terme mériterait à peine d'être relevée. En réalité, le mal va beaucoup plus loin. Comme les idées en cours sur l'inflation découlent directement (même quand elles se présentent sous la forme d'analyses « monétaristes » sophistiquées) de métaphores approximatives ou franchement inadéquates, il ne faut pas s'étonner que les raisonnements sur lesquels s'appuyent, dans tous les pays d'Occident, les politiques dites anti-inflationnistes valent ce que valent les images et les comparaisons dont elles sont la projection. En résumé, ils présentent tous les défauts et les chausse-trapes des raisonnements par analogie.

C'est ainsi qu'on parle communément de « pressions inflationnistes » qui s'exercent sur le marché décrit comme un lieu où « trop » d'argent se porte sur une quantité insuffisante de biens et de services. Cette façon de l'exprimer est la traduction de l'adage anglo-saxon qui a tant fait pour empêcher une réflexion sérieuse sur le phénomène de l'inflation : « *Too much money chasing too few goods* » (trop d'argent chassant pas assez de marchandises). Qui, en l'occurrence, a « trop » d'argent ? Les candidats à la propriété de leurs logements ? Le banquier qui leur consent une avance remboursable ? Ces questions ne peuvent pas recevoir de réponses claires, parce qu'elles procèdent d'une métaphore inconsistante. Pas plus qu'on ne peut préciser à quel niveau il conviendrait de porter l'offre pour qu'elle devienne « suffisante » alors qu'il est avéré que sur la plupart des marchés — mais ici celui du logement n'est pas un très bon exemple, parce qu'intervient la rente de situation — il n'existe, au sens économique, aucune pénurie puisque la demande solvable peut être satisfaite pratiquement sans limite à un prix normal (c'est-à-dire n'impliquant aucun profit exorbitant).

De cette représentation du phénomène de l'inflation on tire la conclusion que, pour la combattre, il faut et il suffit, faute de pouvoir augmenter l'offre de marchandises dans un court délai, de diminuer la demande ou tout au moins d'en ralentir la croissance. Telle est l'origine des politiques dites de gestion de la demande qui, en dépit de toutes les déclarations contraires, restent le fondement de tous les plans anti-inflationnistes du monde. Pour couper les ailes à la demande en question, ou bien on invite les banques à mettre relativement moins de moyens de paiement entre les mains des agents économiques par diverses mesures de restriction du crédit, ou bien on essaie d'agir directement sur les rémunérations distribuées par le biais de politiques de revenus qu'on n'ose plus appeler par leur nom tant leur echec a été, partout et toujours, patent.

N'est pas moins manifeste l'échec des politiques « monétaristes », soit dans leur version classique, modèle américain, soit dans leur version française. Le modèle américain consisterait, pour restreindre le crédit, à laisser monter les taux d'intérêt en espérant décourager la demande par ce moyen. La solution française serait de limiter quantitativement le crédit par le biais de l'encadrement, tout en se servant simultanément — mais, assure-t-on, de façon moins brutale — de ce qu'on appelle l'arme des taux (autre expression pleine d'ambiguïté). Les nouveaux économistes, dont la compréhension des phénomènes de marché ne dépasse pas celle de leurs maîtres de la fin du siècle dernier (dont Milton Friedman est le fidèle disciple), opposent artificiellement ces deux méthodes.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 12.)

(1) Pour essayer d'empêcher ce détournement, l'administration s'apprête à porter de 10 % à 30 % ou 40 % la proportion de rénovation (donc de travaux neufs) que doit comporter tout contrat donnant lieu à prêt conventionné.

La R.F.A. s'installe dans le déficit

SANS doute n'a-t-on pas encore, notamment en France, pris l'exacte mesure du retournement de situation qui s'est depuis quelques mois opéré dans les affaires monétaires et financières de la République fédérale d'Allemagne. La réputation du deutschemark comme « monnaie forte » et de la R.F.A. comme pays excédentaire a été établie pendant si longtemps qu'aux yeux de beaucoup elle paraissait correspondre à un phénomène « structurel » (bien que la notion d'un surplus, ou d'un déficit, « structurel » n'ait rigoureusement aucun sens, elle a, comme le reste de l'héritage intellectuel keynesien, la vie étonnamment dure, résistant au démenti des faits).

Soit avec admiration, soit avec irritation, soit encore avec un mélange de ces deux sentiments, les partenaires de l'Allemagne de l'Ouest s'étaient habitués à une représentation du monde dans laquelle celle-ci occupait la place enviée d'un pays sans problème de balance des paiements ; et dont la monnaie était vouée à une revalorisation continuelle. Telle était encore une des principales préoccupations exprimées en France pendant les mois qui précédèrent la mise en route du S.M.E. (Système monétaire européen). Le deutschemark n'allait-il pas constamment tiré vers le haut le nouveau bloc monétaire européen ?

Le S.M.E. est entré en vigueur en mars 1979. Le mois suivant la balance des paiements courants de la R.F.A. commençait à enregistrer un déficit. Depuis, elle n'a presque jamais cessé d'être au rouge. La suite des événements pourrait bien avoir confirmé l'hypothèse (voir « le Monde de l'économie » du 17 octobre 1978) selon laquelle, dans l'esprit du chancelier Schmidt, la participation de la R.F.A. au S.M.E. était (aussi) un moyen de faire passer sous un habillage européen un changement de cap de la politique allemande, désormais moins soucieuse de stabilité que désireuse de préserver la compétitivité de l'industrie allemande menacée par une hausse indéfinie du deutschemark. La Bundesbank, gardienne du pouvoir d'achat de la monnaie, ne s'y était pas trompée. Son président de l'époque, Le Dr. Otmar Emminger, dénonçait le danger de voir se constituer en Europe une « communauté d'inflation ».

Ce qui frappe aujourd'hui, c'est le changement complet qui est intervenu dans l'attitude des autorités monétaires de la R.F.A. (gouvernement et institut d'émission). Les dirigeants allemands se sont psychologiquement installés dans le déficit. Leur préoccupation n'est pas de le supprimer, mais de trouver les moyens de le financer durablement. Le ministre des finances est allé solliciter les Saoudiens, leur demandant de souscrire — ce qu'ils ont fait (mais on ne connaît pas les détails de l'opération) — des bons émis par l'Etat fédéral allemand. Il est ouvertement question d'emprunter sur le marché de l'eurodollar. Des capitaux extérieurs, on attend à la fois qu'ils financent une partie du considérable déficit budgétaire et qu'ils comblent le solde négatif de la balance des paiements courants, comme aux Etats-Unis. Des mesures ont été prises pour encourager les pays étrangers à se constituer ainsi des avoirs (réserves) en deutschemarks, alors que jusqu'à une époque récente on essayait de s'opposer à l'extension de son rôle international.

Le manque de rigueur dans la gestion des finances publiques a fini par produire ses effets. Le deutschemark est dans le peloton de queue du S.M.E. ; l'inflation relève dangereusement la tête, ce qui inquiète une opinion publique désorientée. Il en résultera peut-être des conséquences électorales inattendues.

P. F.

Pourquoi Nissan et Toyota refusent de s'implanter aux États-Unis

FAUT-IL investir aux Etats-Unis ? Et si oui, maintenant ou plus tard ? Tel est le problème que se posent les deux « grands » de l'industrie automobile nippone, Toyota et Nissan (1). Un dilemme qui est devenu ces dernières semaines une affaire politique entre Tokyo et Washington.

Alors que depuis plusieurs mois les ventes de voitures japonaises aux Etats-Unis sont reparties en flèche en raison de la baisse du yen, l'industrie automobile américaine, avec ses deux cent mille chômeurs, a lancé une campagne vigoureuse pour convaincre les sociétés nippones de s'installer aux Etats-Unis. Campagne appuyée par les membres du Congrès, qui espèrent ainsi se concilier, l'échéance électorale de novembre approchant, le million et demi d'ouvriers de l'industrie automobile. Loin de calmer les esprits, la récente décision prise par Honda — cinquième constructeur nippon — d'investir dans l'Ohio (*le Monde* daté 13-14 janvier) a fait monter les enchères : « *Pourquoi les autres constructeurs japonais ne viennent-ils pas ?* », disent les Américains. Toyota et Nissan sont donc soumis à des pressions sérieuses et ouvertes du ministère du commerce et de l'industrie (MITI) pour répondre aux demandes américaines.

Essoufflement du marché intérieur

Jusqu'à présent, les deux « grands » japonais ont résisté à tous les assauts en invoquant la faible rentabilité de telles opérations. Les constructeurs nippons sont assurément conscients de la nécessité d'internationaliser leur production tant pour faire face au protectionnisme montant que pour résister à la concurrence de leurs homologues américains qui sont en train de mettre au point ce que l'on nomme déjà la « voiture mondiale » *(world car)*. Mais Toyota et Nissan paraissent, pour l'instant, plus enclins à affermir leur position en Europe par des accords de coopération et à consolider leur implantation dans les pays en voie de développement, comme tendent à le prouver l'accord que Nissan est sur le point de conclure avec Alfa Romeo et le projet d'investissement de Toyota à Taiwan.

L'internationalisation de la production automobile japonaise doit être replacée dans le contexte global de la stratégie des constructeurs. Avec un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars par an, l'industrie automobile japonaise est en passe de supplanter celle des Etats-Unis. A la fin de cette annee, le Japon pourrait devenir le premier producteur mondial avec 10,6 millions de véhicules (+ 1 % par rapport à 1979) contre 10,4 millions pour les Américains.

Qualité, prix compétitifs, marketing agressif sont les clés de cette progression qui ont permis au Japon de devenir le premier exportateur mondial. La première caractéristique — la qualité — jouant un rôle décisif, comme on l'a vu lorsque, en 1978, les voitures japonaises continuèrent à bien se vendre malgré une hausse des prix due au renchérissement du yen, compensée partiellement seulement par les prodiges des constructeurs pour réduire les coûts. La baisse actuelle du yen a donné un coup de fouet aux exportations, notamment sur le marché américain dont 22 % revient aux Japonais. Toyota est en passe de prendre la place de Chrysler après General Motors et Ford.

Malgré ces succès, les Japonais abordent la nouvelle décennie avec quelques sérieuses préoccupations. Les experts s'interrogent sur le marché intérieur qui fut l'élément moteur de la demande de 1965 à 1970. Celui-ci a connu à nouveau, ces deux dernières années, une demande soutenue, résultat d'une politique très active des constructeurs, largement fondée sur un intense démarchage à domicile. Mais ce marché, arrivé à « maturité », ne permet plus de prévoir des taux de croissance importants. Seulement un Japonais sur cinq (contre un Allemand sur trois et un Américain sur deux) possède une voiture, ce qui laisse encore une demande à satisfaire. Mais les constructeurs estiment que la tendance du marché nippon est davantage à l'achat de remplacement qu'à la première acquisition. La demande serait donc tributaire pour une bonne part de la conjoncture économique. Aussi la croissance du marché intérieur risque-t-elle d'être faible entre 1980 et 1985.

Cette situation conduit les constructeurs japonais, dont en gros la moitié de la production est destinée à l'exportation — proportion dépassée par Honda (65 %) et Mazda (58 %), — à accentuer leurs efforts sur les marchés extérieurs. Toyota, qui détient 37,5 % du marché intérieur et 4,8 % de celui des Etats-Unis, prévoit une augmentation de ses exportations de 9.8 % au cours de cette année, tandis que Nissan (28 % du marché intérieur) compte accroître celles-ci de 8,8 %.

La nouvelle stratégie des Japonais est fonction de deux considérations : les tendances protectionnistes qui se manifestent aux Etats-Unis et en Europe et une concurrence accrue au cours des prochaines années de la part des Américains.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 11.)

(1) Nissan vend des véhicules à l'étranger sous la marque Datsun.

Sécurité sociale : une conférence internationale pour surmonter une crise générale

par
FRANCIS BLANCHARD (*)

LA sécurité sociale est sans conteste l'un des phénomènes les plus marquants de nos sociétés contemporaines. Institution bientôt centenaire si l'on se reporte à la date de naissance des assurances sociales, elle a connu après la seconde guerre mondiale une expansion fulgurante presque partout dans le monde et spécialement dans les pays industriels auxquels se limitent ces réflexions. Elle occupe une place privilégiée dans l'esprit public. Au-delà de son apport purement social, cette institution a contribué à la stabilité et au progrès des sociétés industrielles : n'est-elle pas en fait l'un des principaux piliers sur lesquels s'est édifiée leur prospérité des récentes décennies ?

Mais voici qu'à l'heure actuelle elle est en crise. Dans chaque pays, des problèmes redoutables l'assaillent, souvent de nature voisine.

Les plus brûlants aujourd'hui, les problèmes financiers, ne sont pas nouveaux assurément — on penserait plutôt à un mal chronique, — mais ils ont pris une acuité extrême. Dans la plupart des pays de la C.E.E., par exemple, les dépenses sociales, à prix constants, se sont accrues de moitié ou plus dans la période 1970-1976. Et le volume des transferts sociaux atteint dorénavant des niveaux où la capacité de la société à toujours assumer le coût de sa protection sociale commence à être fortement mise en doute. L'ascension vertigineuse des budgets des prestations sanitaires, que de multiples facteurs semblent rendre irrésistible, suscite en particulier des préoccupations très sérieuses.

Une indispensable réforme des systèmes de santé

Cette situation difficile, qui résulte en définitive du niveau élevé atteint par nos institutions de protection sociale, a été singulièrement aggravée par la crise économique, qui a ajouté de nouvelles tensions : d'une part, il devient beaucoup moins aisé de dégager les ressources nécessaires dans une conjoncture caractérisée par la stagnation du produit intérieur, et, par voie de conséquence, de l'assiette des prélèvements en faveur de la sécurité sociale, tandis que, d'autre part, l'indemnisation d'un chômage en expansion alourdit sensiblement la progression des charges.

La préoccupation dominante dans l'immédiat est donc le rétablissement de l'équilibre financier. Mais la recherche des solutions s'inscrit dans un contexte difficile et incertain où chacun — imitant en cela le sage praticien du Caligula d'Albert Camus qui, à un monde absurde, veut néanmoins donner un sens pour pouvoir y vivre — a au plus haut degré « le goût et le besoin de la sécurité », et est donc moins que jamais disposé à voir restreindre la protection déjà acquise. Eliminer d'emblée et de manière durable la tension qui pèse sur l'équilibre financier de la sécurité sociale exigerait des solutions miracles qui, à l'évidence, n'existent pas. On ne peut cependant se contenter des réformes partielles immédiates qu'appelle assurément l'acuité des difficultés présentes mais qui ne correspondent pas à la profondeur de la crise. Il ne me semble pas douteux, par exemple, que le freinage des dépenses de santé n'exige pas seulement des efforts pour maîtriser les coûts mais impose une réforme profonde des systèmes de santé. Plus généralement, la réforme du financement de la sécurité sociale passe-t-elle par de simples retouches apportées au taux ou à l'assiette des cotisations, ou n'appelle-t-elle pas plutôt une révision plus ambitieuse des modes de financement en vue de les rendre mieux appropriés à la logique de l'institution et aux objectifs qu'elle poursuit ainsi qu'aux exigences économiques et sociales ?

La recherche de solutions d'ensemble se recommande surtout du fait « *qu'à la crise financière actuelle s'ajoutent des problèmes qui pour être moins immédiats n'en sont pas moins redoutables* » par leurs conséquences et méritent dès à présent toute notre attention : il s'agit des problèmes d'adaptation de l'institution aux transformations profondes, multiples et, semble-t-il, durables, auxquelles nous assistons aujourd'hui.

Changement des données économiques d'abord. Le temps semble bien passé où des taux de croissance très élevés de l'économie, comme ceux qui ont été enregistrés jusqu'en 1973, facilitaient le développement des législations sociales. Les différents scénarios du futur élaborés ici et là nous font pressentir une croissance ralentie, et, peut-être, un autre type de croissance, ce qui introduit des distorsions dans le couple classique expansion économique/progrès social et conduira peut-être à une redéfinition même de ces concepts. La sécurité sociale devra s'adapter à ces perspectives nouvelles.

Le déclin démographique, qui atteint à présent la plupart des pays industriels, représente à coup sûr l'un des problèmes les plus préoccupants pour l'avenir de la sécurité sociale.

(Lire la suite page 10.)

(*) Directeur général du Bureau international du travail.

LE COUT DES SOINS ET LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Pour une convention unique

par le docteur ALBERT GABRIELEFF (*)

MEDFCINE à deux vitesses, médecins à trois étages, malades fichés et soupçonnés comme des profiteurs, praticiens « profilés » et surveillés comme des malfaiteurs, tracasseries, contrôles incessants, bureaucratie tatillonne, technocratie absurde et coupée du réel, étiolement des honoraires... Messieurs du gouvernement, du patronat et des caisses, méfiez-vous !

Dans une relative indifférence générale — alors que ce débat est plus important que bien des élections passées et à venir, — vous voulez saboter une des bases de notre système social, c'est-à-dire la *médecine libérale conventionnée française* — citée pourtant en exemple à l'Europe et au monde par Mme Veil, — vous voulez instituer en fait une *médecine de qualité pour les riches* et une *médecine au rabais pour les pauvres*, vous voulez instaurer dans notre pays un système à l'allemande ou, pire, à l'anglaise, qui, tout en coûtant plus cher, soigne plus mal.

Vous ne voulez pas faire les réformes de structure indispensables à une bonne gestion des caisses ni mettre fin à de nombreuses gabegies : on dépense parfois *en experts, en personnel, en* secrétariat... 10 000 francs et plus pour contrôler... 1 000 francs de prestations ou moins. Vous ne voulez pas dire la vérité aux Français : les honoraires médicaux représentent moins de 4 % du budget de l'assurance-maladie — et ce sont pourtant les médecins libéraux conventionnés français, généralistes et spécialistes de ville, de quartier, de campagne, de montagne, soit 97 % du corps médical, qui réussissent chaque jour le tour de force de répondre à la souffrance, à la détresse, à l'inquiétude et à l'angoisse de 90 % des malades et de les soigner dans le cadre irremplaçable du colloque singulier — contact humain direct entre le consultant et le praticien qu'il s'est librement choisi.

Le prétendu déficit de la Sécurité sociale est devenu un vrai monstre du loch Ness qui apparaît et disparaît soudainement au gré des tests, des sondages... et des saisons. Soyons sérieux : le corps médical français, dans son immense majorité, reconnaît les difficultés actuelles et est tout à fait d'accord pour participer à une maîtrise *concertée* — ce qui veut dire dialogue véritable et non diktats et oukases des caisses et du gouvernement — des dépenses de santé. Mais pas au prix de choisir entre qui sera soigné et qui ne le sera pas, entre qui aura droit aux meilleures techniques et qui n'y aura pas droit. Et pas avant que les grandes entreprises, et l'Etat-patron le tout premier, ne paient les milliards de cotisations à la Sécurité sociale non encore versés, pas avant que l'on dise clairement aux Français que le chômage de plus de 1,5 million d'entre eux coûte très cher, y compris à la Sécurité sociale, pas avant que l'on sache que, *si les progrès de la technique* auxquels a droit la population française *dans son ensemble*, coûtent cher (scanner, rein artificiel, unités de réanimation de haute surveillance...), cela est peu de chose comparé au coût d'un missile Crotale, d'une fusée Pluton... ou d'un sous-marin atomique ! Il ne s'agit pas là d'une prise de position : les deux *peuvent se justifier ; mais qu'on* le dise clairement et que l'on ne fasse pas « porter le chapeau » à quelques-uns en l'occurrence les médecins libéraux conventionnés.

Un mauvais coup

Sait-on que les technocrates qui nous gouvernent, que les faiseurs d'opinion qui se répandent sur les ondes et dans la presse, se font soigner, eux, par un tout petit nombre de médecins de certains quartiers de Paris et de grandes villes pratiquant des tarifs qui n'ont bien sûr rien à voir avec ceux de la Convention. Certes, c'est leur droit aux uns et aux autres... mais pas au point de faire croire que 97 % du corps médical français fonctionne dans ces conditions, pas au point de nous proposer des réformes et des bouleversements comme si c'était le cas ! Sait-on qu'au 1er mars 1980 la coupe de cheveux chez un simple coiffeur de quartier coûte plus cher que la consultation du généraliste, qui est à l'heure actuelle de 40 francs ? Sait-on que ce même généraliste ne peut travailler et soigner correctement — c'est-à-dire humainement, sans hospitalisation abusive ou carrément inutile — qu'avec le concours accessible de spécialistes de ville dont la consultation, à ce jour, n'est que de 60 francs ? Sait-on qu'une appendicite ou un accouchement coûte cinq fois moins cher en clinique conventionnée (la majorité) qu'en hôpital public ? Le médecin conventionné français n'est plus aujourd'hui ce richard, ce notable même, qu'il a pu être dans le passé. Contrairement à ce que vient de déclarer F.O. il ne s'agit pas de faire de la Convention « *un instrument protectionniste de la médecine libérale contre toute autre forme de distribution de soins* ». Les médecins libéraux conventionnés français ne sont pas contre d'autres formes de distribution de soins. Ils déclarent simplement et dignement — si on veut bien leur donner la parole — que la médecine de ville soigne le plus grand nombre à la meilleure qualité et au moindre coût.

Il faut dire aux Français que l'on est en train de leur préparer, en douce, un mauvais coup : pour ne pas les indisposer avant les élections présidentielles de 1981, on veut leur cacher les réalités (« *La santé n'a pas de prix : elle a un coût* », a dit Mme Veil)... quitte à changer radicalement *de cap au lendemain de la proclamation des résultats !* En attendant, on détourne leur attention et, insidieusement, on leur concocte une médecine indigne d'eux. Après, il sera trop tard. Il faut aux Français de ce dernier quart de siècle une *médecine libérale conventionnée* — avec une *Convention* honnêtement négociée entre les parties, concernant, à quelques irréductibles près, *l'ensemble* des praticiens. Convention basée sur la confiance, l'autodiscipline, la prise de conscience des uns et des autres.

(*) Neuropsychiatre conventionné.

La dynamique hospitalière menacée

par MICHEL FONTAINE (*)

LA politique sanitaire mise en place depuis près d'un an répond à un double souci : amortir le déficit de la Sécurité sociale ; maintenir le taux d'évolution des dépenses de santé à niveau sensiblement égal à celui de la P.I.B., de manière à aligner l'évolution des dépenses sur la croissance des ressources.

En fait, le problème à résoudre est celui du divorce entre, d'une part, les dépenses du système « Sécurité sociale » accrues par *l'inflation* et, d'autre part, ses ressources, déterminées à la fois par le vieillissement de la population et le niveau de chômage.

Constatant *a priori* qu'aucune action n'est possible sur les ressources, ce qui reste encore à démontrer, nos édiles s'attachent à comprimer les dépenses, et principalement les dépenses hospitalières.

Il est exact que celles-ci ont connu, au cours des dix dernières années, des taux d'augmentation importants, mais il convient d'être precis. Si la Sécurité sociale enregistre une hausse des dépenses hospitalières de l'ordre de 20 %, ce n'est pas le fait de l'hôpital qui pratiquerait une politique inflationniste.

Depuis plusieurs années, les prix de journée (c'est-à-dire le coût unitaire de production) évoluent aux alentours de 13 %. La dépense finale que constate l'organisme payeur résulte essentiellement d'une augmentation de la consommation des soins hospitaliers.

Pourquoi cette augmentation de l'attraction hospitalière ?

En premier lieu pour des raisons structurelles. Depuis dix ans, l'hôpital s'est considérablement développé, grâce à un certain nombre de mesures dont la principale est, sans nul doute, la réforme Debré de 1958, qui a attiré dans les hôpitaux l'élite du corps médical français.

Les autres mesures en sont la conséquence : recrutement de gestionnaires de haut niveau ; déblocage des procédures administratives et financières (loi Boulin de 1970) ; grands travaux d'humanisation ; amélioration *qualitative et quantitative* du niveau des personnels paramédicaux ; création des SAMU, etc.

Ces dispositions ont fait de l'hôpital un moteur de développement économique dans des secteurs de haute technologie, et, grâce à lui, l'industrie française pouvait s'apprêter à attaquer les marchés internationaux, tenus essentiellement par les Américains, les Anglais et les Allemands.

Néanmoins, comme toute législation, celle-ci contenait intrinsèquement ses propres déviations.

La création du plein temps hospitalo-universitaire a entraîné une osmose, certes bénéfique au point de vue scientifique, entre l'hôpital, la faculté et la recherche. Mais, du strict point de vue financier, il faut bien admettre que le prix de journée payé par la Sécurité sociale sert à financer des missions qui relèvent soit de l'Education nationale, soit de l'INSERM (1), soit même d'entreprises privées qui expérimentent leurs produits à l'hôpital.

Il en est de même de la formation des personnels paramédicaux.

Une profonde mutation

Dans un tout autre domaine, il faut également reconnaître que l'autonomie administrative et financière résultant de la réforme hospitalière de 1970 a été utilisée parfois pour réaliser *certaines opérations de prestige* dont la finalité politique n'échappe à personne.

Toutefois, globalement, la réforme avait réalisé une des plus profondes mutations sociales et économiques de ces dernières années.

En mordant de plus en plus sur le secteur privé lucratif des cliniques, et en attirant à lui une partie de la clientèle de ville, l'hôpital venait de démontrer sa capacité à la lutte concurrentielle et mettait en péril la médecine libérale et lucrative.

Le choix a donc été fait. Il faut casser la dynamique hospitalière et contenir le secteur public dans une notion restrictive de la mission de service public en ne lui confiant que les activités non rentables que sont les urgences et les traitements lourds, sans oublier la prise en charge sanitaire du troisième âge.

Cette politique risque, à terme, d'entraîner des conséquences désastreuses pour celle-là même que l'on prétend sauver, la Sécurité sociale.

En bloquant les investissements, en réduisant considérablement la demande de fournitures des hôpitaux, ne risque-t-on pas de mettre en difficulté tout un secteur industriel en plein développement et, ainsi, d'accroître le chômage et, ce faisant, le déficit de la Sécurité sociale ?

(*) Econome d'hôpital.

(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Non à l'hospitalo-centrisme

par le docteur CHARLES PROUX (*)

IL est de toute évidence que le niveau de vie des médecins français a diminué dans des proportions importantes depuis plusieurs années et pour de multiples raisons :

— Augmentation considérable du nombre des praticiens, conséquence de la stupide réforme engendrée par la révolution verbale de 1968 ;

— Développement de l'hospitalo-centrisme avec la division du corps médical en deux fractions *sinon hostiles, tout au moins* défiantes, ce qui n'améliore pas leurs rapports, avec leurs conséquences en matière de soins et d'examens ;

— Hyperconsommation médicale due aux avantages d'une convention qui favorise plus le nombre des actes que leur qualité.

Une des solutions envisagées — *non sans bon sens* — pour réformer la Sécurité sociale est de diminuer les dépenses médicales par la création d'un double secteur. A côté d'un corps de médecins conventionnés ayant accepté les contraintes et les avantages d'un contrat négocié, leur apportant, avec la garantie de l'emploi, des avantages fiscaux et sociaux décents, existerait un corps de médecins entièrement libéraux, libres de fixer le montant de leurs honoraires. La seule contrainte imposée serait d'indiquer ces honoraires de façon parfaitement transparente, moyennant quoi ils conserveraient la liberté de prescription et leurs actes seraient remboursés sur les mêmes bases que pour les conventionnés.

Il va sans dire *que ce* libéralisme ne les privera pas du contrôle médical des caisses et que, du point de vue social et fiscal, ils seront automatiquement placés dans le régime général des professions libérales.

Quel est l'avenir de ce système ?

Première hypothèse, le nombre de médecins optant pour le régime libéral est très faible, la situation actuelle se modifie peu, les négociations tarifaires piétinent, les honoraires insuffisants provoquent la surconsommation, le régime s'essouffle de plus en plus, c'est la fiscalisation, le salariat. Les doctrinaires avancés ont gagné.

Deuxième hypothèse, un nombre relativement important adoptent le régime libéral, mettons 30 % ; des honoraires à la mesure du service rempli leur permettent de réduire considérablement le remboursement des caisses et d'espacer les consultations, le patient lui-même ne recourant au médecin en qui il a confiance qu'en cas de besoin, étant donnée la charge financière que ce choix lui impose. Les dépenses des caisses diminuant, celles-ci pourront raisonnablement faire face aux échéances tarifaires et donner aux médecins conventionnés des honoraires décents, permettant la survie d'un double système.

Plus de quarante années de médecine, tant hospitalière que privée, m'ont montré qu'il ne faudra que quelques mois pour que le Français renonce aux facilités démagogiques du système conventionnel avec ses petites combinaisons, les ordonnances renouvelées sans examen, des honoraires inexactement marqués...

Mais l'avance des frais ? Problème important et facile à résoudre : le chèque personnalisé à l'ordre du *médecin* et validé par la carte plastifiée de l'assuré (eh oui ! le système de la carte de crédit), la machine compostera, en même temps, les trois talons portant l'indication du coefficient de l'acte, les honoraires versés, le montant de la participation du patient. Le médecin sera astreint à un petit effort comptable, mais il aura la satisfaction de ne plus être soupçonné.

Pourquoi ne pas essayer ? Plus de discussion sur les TSAP ou le D.P. plafonné (1).

Il ne sera pas difficile d'étendre ce système à toutes les prestations de santé et à tous les modes d'exercice, y compris l'hospitalier et le mutualiste, jusqu'ici tabous et à l'abri de *tout soupçon, car prétendument « à but non lucratif »*.

(*) Président d'honneur de la Fédération des radiologistes.

(1) Les TSAP sont les tableaux statistiques d'activité professionnelle permettant de dresser le profil du médecin en vue d'instaurer l'autodiscipline ; le D.P. est le « droit permanent à dépassement » des honoraires conventionnels.

Une crise générale

(Suite de la page 9.)

La baisse de la natalité provoque un vieillissement de la population et, par conséquent, une dégradation du rapport entre les actifs et les personnes âgées, qui menace durablement l'équilibre de l'institution. Au début du siècle prochain, la situation devrait devenir cruciale quasiment partout. Déjà fortement accusé dans des pays comme la France, le vieillissement de la population, en effet, se profile dangereusement à l'horizon de l'an 2000 dans ceux qui, comme le Japon, sont actuellement plus favorisés à cet égard. Alors même qu'il s'agit là d'un problème à long terme, la recherche de solutions pour tenter de sauvegarder l'équilibre s'impose sans tarder.

L'évolution de la société — mœurs, valeurs, comportement des individus et des groupes — exige également un effort d'adaptation de la sécurité sociale, progressif mais essentiel. Notre temps de grands changements et de ruptures entraîne des modifications importantes dans la hiérarchie des besoins sociaux. La sécurité sociale doit, par exemple, se soucier des conséquences néfastes d'une urbanisation toujours plus poussée sur la situation des personnes âgées et des handicapés. Elle devra prendre en compte des phénomènes comme l'aspiration massive des femmes à exercer une activité professionnelle, la revendication de l'égalité *des sexes, l'évolution de la* famille, et notamment la modification des comportements devant le mariage, ainsi que l'augmentation de la fréquence des divorces. La présence — qui devient *structurelle* — d'une masse de travailleurs sans emploi en raison du développement de la productivité, de l'automation ou de la « robotisation » des travaux, lui pose *déjà des problèmes* énormes. Cette situation appelle à terme, pour créer un équilibre plus satisfaisant que l'actuel, une révision en profondeur du travail salarié, et notamment un aménagement du temps de travail, avec lequel la sécurité sociale devra se mettre en harmonie. Plus généralement, elle ne devrait pas manquer de subir les effets de l'accent nouveau mis sur les valeurs de loisir ou de recherche du bonheur au détriment des strictes valeurs du travail autrefois privilégiées.

Il faut le répéter : adopter des solutions à la mesure de tous ces problèmes, relever le défi que représente l'adaptation de nos systèmes de sécurité sociale aux nouvelles conditions démographiques, économiques, sociales et culturelles, en un mot, « *mettre la sécurité sociale en accord avec son temps* », cela implique une réforme en profondeur. Un réexamen d'ensemble des conceptions, des objectifs, des structures et des méthodes s'impose qui, tout en *sauvegardant* les acquis du progrès social, doit viser à mieux répondre aux besoins réels des hommes de demain.

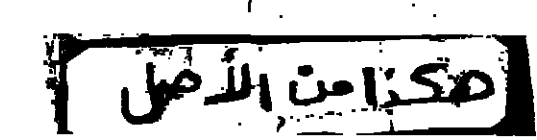
Pour étudier cette réforme d'ensemble que la situation présente et l'évolution de la société appellent, une réflexion approfondie est nécessaire qui fasse sa place à l'innovation sociale, trop souvent absente jusqu'à présent. Cette réflexion, il me semble que les pays industriels, confrontés à des problèmes assez largement analogues, auraient le plus grand intérêt à l'entreprendre de manière concertée.

Le B.I.T., qui depuis sa création a été étroitement associé aux différentes étapes de la sécurité sociale et qui demeure convaincu de l'intérêt éminent de cette institution dans l'avenir, pourrait apporter un concours très utile dans cette nouvelle phase. En effet, en une période marquée à la fois par le ralentissement de la croissance économique et l'aggravation de la compétition internationale, « *la recherche de solutions efficaces passe par un recours accru à la coopération internationale. Le B.I.T. est prêt à favoriser cette démarche* » en mettant à disposition la masse considérable d'informations qu'il détient, les études qu'il poursuit et son cadre tripartite qui offre les meilleures possibilités de concertation face à un ensemble de problèmes d'une redoutable complexité.

FRANCIS BLANCHARD.







SÉCURITÉ SOCIALE

Non à l'hospitalo-centrisme

Une crise génér

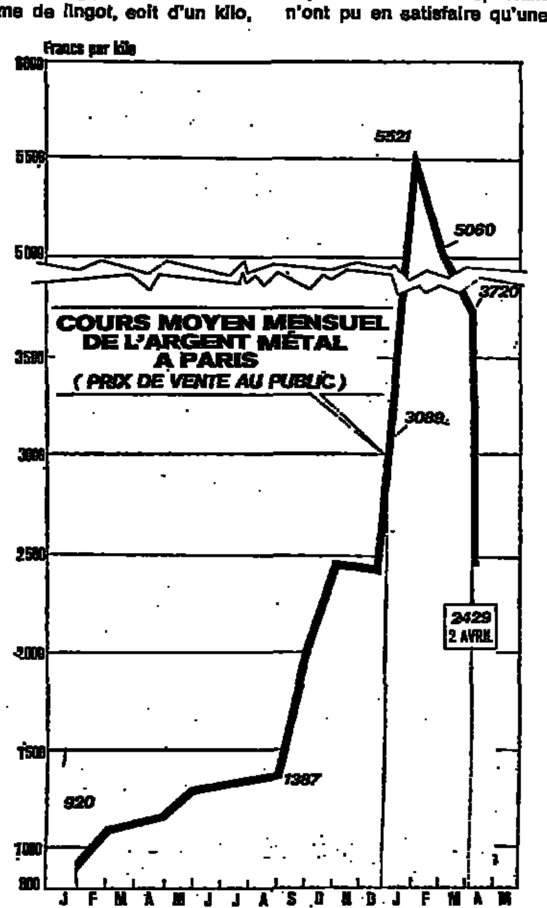
Le prix de l'argent-métal reste plus de deux fois et demi supérieur à celui de janvier 1979

Les marchés locaux européens de l'argent-métal et, notamment, celui de Paris, n'ont pas été à l'abri des extraordinaires fluctuations qui ont eu lieu sur le marché international dominé par la spéculation du magnat américain, M. Nelson Bunker Hunt, et le groupe qu'il dirige. Aux Etats-Unis, le prix est tombé de 50 dollars l'once la troisième semaine de janvier à 10 dollars au début d'avril (pour remonter ensuite aux environs de 14 dollars). Pour avoir été un peu moins forte à Paris, la chute, comme le montre notre graphique, y a tout de même été considérable. Encore la courbe en donne-t-elle une image atténuée puisqu'elle est établie à partir des moyennes mensuelles des cours journaliers relevés depuis le début de 1979 (sauf pour le mois d'avril pour lequel on a donné le cours du 2). Le prix le plus élevé a été coté le 18 janvier 1980 : 6 942 F, soit 654 % de hausse par rapport au début de l'année 1979 !

En France, l'argent-métal se vend sous forme de lingot, soit d'un kilo, passible de la T.V.A. au taux de 33,33 %, soit de 30 kilos, passible de la T.V.A. au taux de 17,60 % (parce qu'il est alors assimilé à un matériau industriel destiné à la fonderie).

Aussi les particuliers préfèrent-ils, quand ils le peuvent (car les quantités disponibles sont limitées), acheter des pièces démonétisées qui sont vendues pour leur poids d'argent. Les pièces de 50 F, par exemple (30 grammes à 900 ‰ de fin), sont vendues pour le poids qu'elles contiennent, soit 27 grammes d'argent fin. Ces dernières pièces ont été récemment « démonétisées », ainsi que des pièces de 10 F à 900 ‰ et de 5 F à 835 ‰. On peut trouver aussi des pièces d'avant-guerre de 10 F à 680 ‰. Le commerce des pièces d'argent est assujetti (comme l'or en lingot et en pièces) à une taxe de 6 % acquittée par le possesseur quand il vend.

La chute récente des cours a provoqué une importante demande auprès des maisons spécialisées qui n'ont pu en satisfaire qu'une partie.



Au Japon, l'entreprise est traitée comme un être vivant

par OCTAVE GELINIER (*)

LES Japonais aiment à dire qu'ils représentent 0,3 % des terres émergées, 3 % de la population et près de 10 % de la valeur ajoutée mondiale.

Chacun connaît l'expansion fulgurante qui, en trente ans et sans matières premières, les a élevés au troisième rang des puissances économiques. On sait aussi que cette réussite doit beaucoup à cet art du consensus, qui fait de chaque entreprise une communauté, un tissu de relations personnalisées constructives.

Ce qu'on connaît moins, c'est le caractère communautaire de l'insertion de l'entreprise dans son milieu : le tissu serré de relations interentreprises, qui assure à la fois l'autonomie et le contrôle de chaque unité, quelle qu'en soit la taille.

Résumons quelques traits caractéristiques, en commençant par la notion même d'entreprise.

Parallèlement au respect de la nature et des personnes, il semble que le Japon pratique plus que nous le respect de ces communautés humaines que sont (après les familles) les entreprises : leur existence comme « être vivant » autonome est en quelque sorte sacrée, et comme telle protégée par des dispositions très concrètes :

● Les *acquisitions d'entreprises* sont impraticables. Les étrangers qui ont voulu s'implanter par O.P.A. se sont heurtés à un mur. Entre Japonais même, l'acquisition qui mutile l'identité de l'entreprise est impossible, sauf cas exceptionnels. On ne vend pas une « famille ».

● Les *fusions* entre entreprises japonaises sont, pour la même raison, très difficiles à réaliser. Outre l'accord juridique des actionnaires, il faut l'accord moral des syndicats, et les cas de réussite sont rares. Cela a freiné dans certains cas la rationalisation de secteurs tels que l'automobile et la chimie.

● Les *faillites* sont assez nombreuses. Mais, chaque faillite signifiant la mort d'une communauté humaine, on cherche à l'éviter par entraide de tous les proches de cette communauté, car l'entreprise n'est pas isolée.

La trame du réseau des relations interentreprises est faite des relations client-fournisseur qui dépassent le plan juridique et comportent un lien moral. Cela explique, du moins pour une part, qu'un accord sérieux avec une firme japonaise exige généralement des échanges de vues très larges et répétés, où les rapports personnels jouent un rôle important : c'est qu'il s'agit d'explorer les bases d'une liaison profonde et durable, comme pour un mariage. Et le zèle extrême apporté à la qualité et au service découle du sentiment qu'un manquement sur ces plans est une déloyauté, cause de honte.

Les banquiers jouent évidemment un rôle actif dans le réseau de relations qui entourent l'entreprise. Le syndicat a une influence décisive en cas de difficulté.

Un réseau familial

Les actionnaires importants font partie du réseau, et se branchent souvent sur un réseau familial : qu'il s'agisse des familles actionnaires d'une moyenne entreprise (M.E.) ou de « la grande famille d'entreprises » que constitue un groupe tel que Mitsubishi ou Sumitomo.

C'est par ces réseaux que l'entreprise est contrôlée tout en restant autonome.

Il est d'usage à Paris de dire qu'au Japon toutes les moyennes entreprises sont plus ou moins filiales de grands groupes qui, en fait, tirent toutes les ficelles.

Sur le terrain, nous avons constaté exactement l'inverse : des dispositions méthodiques pour préserver l'autonomie des M.E. à capital ouvert (pas d'O.P.A., pas de fusions, participation bancaire limitée à 10 %), et des pratiques qui renforcent cette tendance.

L'enjeu est la *transmission* des M.E. à croissance rapide. L'autofinancement est trop faible au Japon pour que le capital reste fermé. L'autre solution française, c'est-à-dire l'absorption pure et simple par un grand groupe, n'existe guère au Japon sous cette forme brutale, à cause du respect de l'autonomie des entreprises existantes. La solution japonaise est *l'ouverture du capital à des actionnaires minoritaires qui se concerteront*, car ils font partie du « réseau » cité plus haut.

Dans différents cas nous avons constaté le dispositif suivant :

— la famille n'a pas vendu ses actions (ce serait une honte), mais a ouvert le capital pour financer l'expansion ou la reconversion ;

— les nouveaux actionnaires sont tous minoritaires : banque, compagnie d'assurances, groupe industriel client ou fournisseur, etc., qui, avec 5 % à 20 % du capital, ne se sentent pas « piégés », car ils ont une influence par le « réseau ». Ultérieurement peut venir l'introduction en Bourse ;

— même avec 5 % ou 10 % du capital, la famille conserve la présidence et la direction si elle a un homme valable ;

— le conseil d'administration, qui se réunit chaque mois, comprend peu ou pas d'actionnaires extérieurs : seulement des membres de la technostructure interne, qui représentent le pouvoir autonome de l'entreprise.

Que son capital soit ouvert ou fermé, la M.E. en difficulté pose un problème à son entourage financier, commercial et humain : car la mort d'une communauté est un malheur à éviter.

C'est pourquoi, lorsqu'une entreprise japonaise paraît en difficulté, c'est-à-dire hors d'état de redresser elle-même sa situation, il paraît normal que, sur l'initiative d'un banquier ou d'un fournisseur, les différents intéressés (actionnaires, clients, fournisseurs, banquiers) se concertent discrètement autour de fioles de saké. Ils échangent leurs informations, prennent des contacts informels avec la directions, les cadres, le syndicat, ce qui fait surgir finalement un diagnostic et un plan d'action.

La réalité n'est pas toujours conforme à ce schéma idéal, mais il semble qu'elle s'en rapproche dans d'assez nombreux cas. Le réseau de relations interentreprises semble assez dense pour traiter avec finesse des problèmes de survie, qui sont pris en charge chez nous par de brutales institutions juridiques. La preuve que « ça marche » : le *haut niveau d'endettement* que peuvent assumer les entreprises japonaises sans exposer leurs créanciers à des risques excessifs (mais les banques appartiennent souvent aux grands groupes).

Nous imaginons les grands groupes japonais centralisés comme les nôtres : rien n'est plus contraire à la réalité.

Le groupe Sumitomo, par exemple, est constitué par vingt et une sociétés mères indépendantes, qui n'ont en commun que le nom, l'esprit de « famille » et une répartition concertée des domaines, face aux groupes concurrents.

Pas de holding, pas de services fonctionnels communs, pas de consolidation financière ; quelques participations croisées et, pour la haute coordination, *le déjeuner mensuel des vingt et un présidents.*

Les grands groupes cultivent si activement l'autonomie qu'ils suscitent fréquemment la création d'entreprises indépendantes (non filiales) en accordant l'autonomie à des ateliers ou services internes, qui deviennent des fournisseurs. Par ce *bourgeonnement*, les grandes entreprises « dégraissent » leurs structures sans diminuer l'emploi.

(*) Délégué général de la CEGOS.

Pourquoi Nissan et Toyota refusent de s'installer aux États-Unis

(Suite de la page 9.)

Ceux-ci, en se lançant dans la fabrication de petites cylindrées, cherchent à remettre en question la suprématie nippone en ce domaine tout en répondant aux nouvelles normes d'économie d'énergie.

Les Japonais affectent d'être très préoccupés par les efforts considérables accomplis par les Américains dans le domaine de la recherche (75 milliards de dollars, soit le double du programme Apollo). Ces efforts visent à mettre au point, d'ici à 1985, de nouveaux modèles « économiques » conçus pour être fabriqués dans des pays aux réglementations différentes (d'où le nom de « voiture mondiale »).

En fait, les constructeurs nippons sont relativement confiants. Deux ans s'écouleront avant la sortie de ces nouveaux modèles, ce qui leur laisse une sérieuse avance. Le gouvernement américain a fixé à onze litres aux 100 kilomètres la consommation en 1985. Les deux « grands » japonais ont pratiquement déjà atteint cet objectif. Ne s'attendant pas à être dépassés en ce domaine, ils concentrent leurs efforts dans d'autres secteurs : dessin de la carrosserie, allégement de la voiture grâce à l'utilisation de matériaux comme le plastique et l'aluminium. En 1979, la part des nouveaux investissements consacrés à la recherche par les Japonais est passée de 17 à 20,5 %.

La « voiture qui parle »

L'électronique est un élément important de la voiture de demain, estiment-ils. Déjà en vogue au Japon pour les modèles de « haut de gamme », les équipements électroniques tendent à être communs aux modèles standards. Par exemple, les modèles Cedric-Gloria de Nissan possèdent désormais un petit ordinateur qui règle une vingtaine de fonctions, dont la consommation d'essence et le conditionnement d'air. Dans le domaine du gadget, Nissan vient, en outre, d'introduire la « voiture qui parle » : le modèle Bluebird est équipé de semiconducteurs qui reproduisent une voix féminine avertissant le conducteur qu'il a oublié d'éteindre ses phares... Ces « perfectionnements » technologiques, liés à l'avance qu'ils ont acquise dans le domaine de la fabrication elle-même, donnent aux Japonais l'assurance de conserver une position mondiale.

L'usine Nissan, à Zama, près de Tokyo, apparaît à la pointe de la bataille des années 80.

C'est la plus automatisée du monde : 97 % de la chaîne de soudage, celles de montage des roues et des portes sont automatisés et, désormais, des robots remplissent les réservoirs d'eau et d'essence à la sortie du véhicule. Surtout, Nissan a atteint le stade de l'« automatisation souple » : ses robots peuvent être programmés par un ordinateur et effectuer des tâches différentes. Eventuellement, donc, monter plusieurs modèles. Autant d'atouts qui ne laissent pas les Japonais démunis pour affronter la concurrence américaine.

L'implantation d'usines aux Etats-Unis semble *a priori* le bon moyen d'éviter que la compétitivité nippone ne provoque une levée de boucliers sur un marché qui absorbe la moitié des exportations de l'archipel. Pourtant, ni Toyota ni Nissan ne semblent décidés à franchir le Pacifique.

Des entretiens avec des responsables des deux « grands » de l'automobile nippone, il ressort qu'un certain nombre de considérations sont communes aux deux constructeurs. Tant Nissan que Toyota paraissent convaincus que l'internationalisation de leur production est à terme inévitable.

Mais, en ce qui concerne leur éventuelle implantation aux Etats-Unis, les deux constructeurs estiment que le moment n'est pas opportun. Leur justification ? Attendre de voir les modèles que sortiront les Américains. Les Japonais font valoir, d'une part, qu'ils ne savent pas ce que sera dans trois ans la demande automobile — peut-être y aura-t-il surproduction ? — et, d'autre part, qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir concurrencer les Américains en fabriquant sur place. Même si le cours du yen leur devient plus favorable qu'actuellement un investissement aux Etats-Unis pour qu'il soit rentable exige une production d'au moins vingt mille unités par mois : or, actuellement, seul le modèle Corolla de Toyota se vend à ce rythme. Se posent aussi des questions de gestion et d'approvisionnement en pièces détachées. On répète volontiers que la productivité de l'ouvrier nippon est quatre fois supérieure à celle de son homologue chez British Leyland par exemple. On oublie qu'une bonne partie du travail est effectué chez des sous-traitants. De ce point de vue il n'y a pas quarante-deux mille cinq cents ouvriers chez Nissan mais bien deux cent mille, les sous-traitants fournissant 70 % des pièces détachées nécessaires pour faire une voiture. C'est exactement la proportion inverse aux Etats-Unis, où General Motors, par exemple, ne commande à l'extérieur que 30 % de ses pièces détachées.

Les Japonais font valoir qu'avec une production marginale par rapport à celle des trois « grands » américains leur position serait trop faible vis-à-vis des sous-traitants pour obtenir en temps, en qualité, et en prix, les pièces nécessaires. La rapidité des livraisons est un facteur-clé de l'organisation chez Toyota et Nissan, organisation fondée sur l'absence de stocks : le niveau de la production est fixé chaque mois en fonction des commandes. Autre inconvénient, et non pas des moindres : en travaillant avec des fournisseurs américains, les Japonais se priveraient d'une cascade de sous-traitants, système qui permet de comprimer au maximum les coûts en fonction des exigences de la maison mère. C'est en partie ce système qui a permis aux constructeurs japonais de conserver leur compétitivité malgré la hausse des matières premières, les autres raisons étant l'innovation et l'automation. En travaillant aux Etats-Unis, les Japonais perdraient une grande partie de ces avantages. A cela s'ajoutent des problèmes de gestion : l'heure de travail revient au Japon à 8 ou 9 dollars contre 14 dollars aux Etats-Unis, estime-t-on chez Toyota ; autre facteur essentiel : si la qualification de la main-d'œuvre est plus ou moins comparable, son état d'esprit est tout différent au Japon, beaucoup plus favorable à l'entreprise.

Dans ces conditions, pourquoi a-t-on décidé, chez Honda, de faire un investissement de 200 millions de dollars aux Etats-Unis pour produire dix mille voitures par mois à partir de 1982 ?

Honda est un cas différent du nôtre, dit-on chez Toyota et Nissan : c'est un nouveau venu sur le marché américain, qui de toute façon devait faire des investissements pour augmenter sa production et, en outre, est dépendant à 65 % de ses exportations, dont 60 % sont destinées aux Etats-Unis. Honda bénéficie, enfin, d'une expérience de production aux Etats-Unis puisqu'il y fabrique des motos. « *Si nous n'avions pas déjà notre usine dans l'Ohio, nous n'aurions sans doute pas été si vite pour les voitures* », dit-on chez le cinquième constructeur japonais.

Les réticences des deux « grands » de l'automobile nippone à investir aux Etats-Unis signifient-elles qu'ils refusent l'internationalisation ? Sans doute pas. Ils sont conscients qu'ils ne peuvent plus se contenter de vendre des produits finis sur les marchés extérieurs, mais ils préfèrent, dans un premier temps, s'orienter ailleurs qu'aux Etats-Unis : d'une part en poursuivant la créations d'usines de montage dans le tiers-monde et, d'autre part, en développant la pratique des accords de coopération avec des constructeurs étrangers. C'est déjà ce que font les « petits » japonais (Toyo Kogyo, Isuzu et Mitsubishi) liés aux trois « grands » américains.

Nissan (Datsun), pour sa part, concentre ses efforts sur le marché européen, suivant en cela Honda, qui s'est associé avec British Leyland, en janvier dernier. Le même Nissan négocie avec Alfa Romeo pour produire, dans le sud de la péninsule italienne, une voiture japonaise dont le moteur serait italien. Un accord de licence est d'autre part négocié avec Peugeot-Citroën. Nissan, enfin, a pris une participation de 36 % dans Iberica Motors (40 millions de dollars) pour produire et vendre un véhicule sous sa marque en Europe. Toyota paraît plus hésitant à s'engager sur la même voie.

Prêts à investir en Espagne, mais non aux Etats-Unis, les Japonais attendent-ils, pour y voir plus clair, que la période des élections soit terminée ? Il est vraisemblable que Toyota et Nissan vont faire un geste en direction des Etats-Unis : Nissan, en décidant sous peu de construire une usine de camionnettes (coût : 10 millions de dollars ; production : dix mille unités par mois). Quant à Toyota, qui fabrique déjà, à Long-Beach, des bennes pour ses camionnettes, il pourrait prochainement augmenter la capacité de son usine. On prête, d'autre part, au premier constructeur japonais l'intention de construire aux Etats-Unis une usine de pièces détachées...

PHILIPPE PONS.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● L'AVENTURE AGRICOLE DE LA FRANCE DE 1945 A NOS JOURS.

Jean CHOMBART DE LAUWE.

La France d'après guerre a vu monter une pléiade d'agronomes de haute valeur, parmi lesquels l'auteur de cette « aventure », déjà remarqué, notamment pour son histoire de la Bretagne et des pays de la Garonne, aux résultats si contraires à la théorie des rendements decroissants.

Nous revivons d'abord la grande poussée technique de ces dernières années et la diminution concomitante de l'importance relative de l'agriculture. Le progrès est, dans cette activité, refouleur de main-d'œuvre, en raison de la faible élasticité de la consommation. La mécanisation n'est, du reste, pas indolore, car le paysan doit entrer dans le monde redoutable du crédit et de la fiscalité. Quant à la hausse considérable des terres, elle joue en faveur des vieux contre les jeunes, tout cela avec de fortes inégalités selon les régions et les exploitations.

Fournissant au reste du pays nourriture, bébés, soldats, l'agriculture a été loin d'être honorée en proportion.

Après ces données, classiques mais rarement aussi bien présentées, nous voyons, en deuxième partie, la structure professionnelle, ses redoutables sigles et son combat politique et, en troisième partie, la défense de l'exploitation familiale.

Le plus vif nous est donné en dernière partie conclusive : « Vers l'agriculture commerçante ». Celui qui produit au-delà de ses besoins, qu'il soit homme ou pays, doit savoir écouler. Et ici, nouvelle infériorité française par rapport aux pays du Nord. C'est dans l'exportation qu'est l'avenir, souligne l'auteur, sans avoir le mauvais goût de parler de « pétrole vert ».

Cette infériorité en commerce, en enseignement (95 % des cultivateurs français n'avaient, en 1975, bénéficié d'aucune formation), en exploitation et en transformation des produits trouve son origine profonde dans la faible densité de population. C'est la pression démographique, est-il précisé, qui a poussé les Pays-Bas à l'intensivité, au point que la quantité de viande obtenue, par hectare utilisé à cette fin, s'élève à 182 kilogrammes en France et à 899 kilogrammes aux Pays-Bas. Formulées au début de l'ouvrage, ces observations, qui rejoignent les conclusions de l'ouvrage sur la Bretagne et la Garonne, auraient mérité d'être reprises à la fin, car nous retrouvons les leçons de tant de recherches sur l'agriculture (Mme E. Boserup, en particulier) : contrairement à la théorie, au « bon sens » et à la logique, l'abondance de l'espace et les choix qu'elle permet sont contrebattus, et au-delà, par l'aiguillon de la difficulté créatrice ; argument qu'il serait imprudent d'insérer dans les discours politiques.

★ Presses Universitaires de France, Paris 1979, 21,5 cm, 376 pages, environ 62 francs.

● L'ÉCONOMIE FRANÇAISE FACE AU NOUVEL ORDRE MONDIAL. ANNUAIRE 1978-1979.

Avant-propos de Michel LUTFALLA.

Ce numéro spécial de la *Revue d'économie politique*, qui fait suite à une longue et précieuse série, est édité et vendu séparément. Instrument de grande utilité à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'évolution économique du pays. Quinze articles, dix-sept auteurs en traitent les divers aspects.

Chronologie internationale. Livres reçus.

★ Recueil Sirey, Paris 1980, 23,5 cm, 299 pages, environ 30 francs.

● STRATÉGIE DE L'ÉCODÉVELOPPEMENT.

Ignacy SACHS.

Lancé lors de la grande conférence révélatrice de Stockholm, en 1972 (« Une seule terre »), le terme *écodéveloppement* annonce clairement le souci de concilier deux objectifs, sinon opposés, du moins franchement divergents jusqu'ici : ni croissance zéro, ni croissance actuelle.

A l'inverse de tant d'autres qui cheminent de réalités bien observées vers le rêve, cet ouvrage s'améliore au déroulement des idées, la partie conclusive étant largement supérieure, dans son ensemble, à la présentation, si bien appuyée que soit celle-ci sur trois penseurs échelonnés, Franklin, Gandhi et René Dubos. Si accentué est le souci, certes bien légitime, de ne pas déplaire, de ne pas perdre en route les lecteurs que nous sommes, par exemple, imparfaitement renseignés sur le coût, présent et escomptable, de l'énergie solaire et d'autres énergies populaires. Selon une pieuse coutume, les gaspillages ne sont dénoncés que globalement, sans mention de la voiture et des carburants. En outre, la menace écologique la plus grave, à savoir l'accumulation de CO_2 (gaz carbonique) dans l'atmosphère ne sera dénoncée qu'en fin de volume. Par contre, le mérite n'est pas mince d'avoir évité les simplismes complaisants de Schumacher et bien mis en évidence les jugements, si autorisés, de Pierre Gourou.

Il est enfin étrange que, dans cette présentation sur le développement et la nature, aucune allusion ne soit faite à la population, ni même à la santé.

C'est donc une heureuse surprise de voir la suite prendre un ton réaliste, en particulier « les deux réflexions en guise de conclusion ». Déjà des idées apparentées à celle de l'architecte « anarchiste » Turner nous mettent en appétit, et, plus généralement, le mal développement actuel doit céder la place au plein développement, non par la vertu de quelque baguette, mais par une transition adroite. A côté d'idées positives, notamment sur l'Amazonie péruvienne, nous trouvons des vues aussi primaires sur cette éternelle victime qu'est l'emploi. Si bien lancée que soit l'exclamation optimiste « Crises, enfin ! », la discrétion l'emporte sur les amputations qui résulteront des transferts proposés vers une vie plus culturelle. Admirer Diogène n'implique pas le renoncement à l'écuelle.

Ce livre ne surmonte pas l'obstacle auquel se heurtent tous les ouvrages d'économie écologique. Lecture facile et prenante, due à un esprit jamais découragé.

★ Editions Economie et Humanisme, les Editions ouvrières, Paris 1980, 21 cm, 140 pages, environ 38 francs.

● ANALYSE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE.

Dominique ROUX.
Préface de A. Cotta.

L'imposante bibliothèque des vingt dernières années sur l'entreprise se divise en vues économiques des chefs d'entreprise et vues d'économistes sur la gestion. Dualité heureuse, encore que la pleine jonction reste à réaliser. Il s'agit ici du fruit d'un enseignement de dix ans à Paris-Dauphine, constamment enrichi par l'expérience.

Dans les multiples définitions citées de la fascinante *entreprise*, l'accent n'est guère mis sur le caractère d'organisme vivant, cherchant tantôt à ne pas mourir, tantôt à s'épanouir. C'est surtout le changement, incessant aujourd'hui, du milieu environnant qui justifie le concept de J. Schumpeter, selon lequel l'entrepreneur est, avant tout, un innovateur.

D'emblée, nous plongeons dans la vie multiforme : flux d'entrée et de sortie, capital, etc., selon la terminologie courante ; des exemples sont donnés de grandes sociétés. Vient ensuite une classification, vue de l'extérieur, par le statisticien, accompagnée de quelques tableaux macro-économiques.

Après ces amuse-gueules, nous attaquons la fonction de production ; cette expression peu satisfaisante, mais consacrée, précise une notion que possède tout chef d'entreprise, même s'il travaille avec une brouette : substitution de facteurs de production, phénomènes d'échelle, rendements croissants ou décroissants (une pénétration plus poussée eût été ici la bienvenue), fonction Cobb-Douglas (quelque peu dépassée, semble-t-il), tableau à double entrée de W. Leontief, programmation linéaire (avec un exemple très clair), etc., sont remarquablement présentés. Par contre, l'effet du progrès technique semble quelque peu arrêté à Hicks, dans le simple domaine de la micro-économie. Il y reviendra, il est vrai, à propos des investissements.

Si nous ne parvenons qu'en fin d'ouvrage aux coûts *de* ou *dans* l'entreprise, il ne s'agit pas d'un oubli, car ils ont été déjà souvent pris en compte, explicitement ou non : coût marginal moyen à court ou long terme, coûts pour la firme pluriproductrice, etc., toutes ces notions classiques nous conduisent aux subtilités des tarifications des services publics, E.D.F. au premier plan.

Ne nous étonnons pas davantage de l'absence des questions de personnel, ni du fait que le terme *concurrence* n'est à peu près pas prononcé. Un second volume, social et financier, entrera plus avant dans le jeu des difficultés de ce morceau sacré d'économie qu'est l'entreprise.

★ Dunod, Paris 1980, 23,5 cm, XVIII et 246 pages, environ 49 francs.

● CROISSANCE D'UNE ÉCONOMIE SOCIALISTE : LA ROUMANIE.

Léon LAVALLÉE.
Préface de Jacques Duclos.

Ecrite en 1972, la préface a largement précédé la rédaction de cet ouvrage consciencieux ; l'auteur avait déjà décrit, avec le même soin, l'économie de la Chine, de la Mongolie et du Vietnam du Nord.

Dans cette présentation, réalisée sous les auspices du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes), les yeux sont évidemment ceux de Rodrigue pour Chimène, mais le tableau est bien dessiné d'une économie en progrès importants, encore qu'attardée sur les autres économies socialistes d'Europe, à l'exception de l'Albanie. L'étude par secteurs a été préférée à la vue géographique, si bien que les difficultés du bassin de Muresch ne sont pas mentionnées.

Bibliographie utile, où manque cependant l'ouvrage maître de M. Trebici sur la population.

★ Editions Horvath, Paris 1980, 23 cm, 188 pages, environ 99 francs.



L'encadrement du crédit

(Suite de la page 9.)

La première est revêtue à leurs yeux du mérite de s'appuyer sur les mécanismes de marché (pour diminuer la demande, on relève le coût du crédit), tandis que la seconde aurait tous les inconvénients d'un rationnement quantitatif. La réalité ne correspond malheureusement pas à ce schéma. En dépit des apparences, les deux méthodes ont plus d'un point commun et elles sont proches parentes l'une de l'autre. Dans les deux cas, le marché est ou bien ouvertement ignoré ou bien détourné de ses fins.

Le lendemain du jour où paraissait à Paris l'avis sur le renforcement de l'appareil d'encadrement, le président Carter apposait sa signature sur une loi que le *Fed* (Système de réserve fédérale) n'a pas hésité à qualifier de « *plus importante réforme depuis un demi-siècle* » du système bancaire américain. Ce texte stipule notamment que, au bout d'une période transitoire de huit ans, toutes les banques commerciales, et pas seulement comme aujourd'hui celles qui sont affiliées (par libre choix) au Système de réserve fédérale, devront constituer auprès de celui-ci des réserves obligatoires. Ainsi, espère-t-on pouvoir progressivement contrôler l'ensemble de la création monétaire par les banques. Aux Etats-Unis, les banques affiliées sont tenues de détenir auprès de la Banque fédérale de leur ressort des réserves obligatoires d'un montant important puisque, dans certains cas, celles-ci représentent 16 % du volume de leurs dépôts (le pourcentage varie dans le temps et selon le terme des dépôts).

Techniquement, l'encadrement du crédit à la française s'apparente au système des réserves. L'instruction de la Banque de France publiée dans le *Journal officiel* du 30 mars est, précise son titre officielle, « *prise en vertu du décret... portant institution d'un système de réserves obligatoires* ». En France, les réserves obligatoires auxquelles sont assujetties les banques sont calculées non seulement par rapport à leurs dépôt (4 %), mais aussi par rapport aux crédits qu'elles allouent (dans la proportion de 0,50 % de ceux-ci). Les crédits « encadrés » sont ceux qui donnent lieu à constitution de réserves obligatoires auprès de la Banque de France ; les crédits « désencadrés » sont ceux qui en sont exemptés. En cas de dépassement de la norme d'encadrement, la sanction qui punit la banque fautive consiste précisément à lui infliger des réserves supplémentaires dont le montant est si important qu'il en résulte pour elle un surcoût considérable propre à absorber la totalité du profit qu'elle attend de l'opération.

En dépit de ces divers mécanismes destinés à « maîtriser » la croissance de la masse monétaire, et qui viennent, tant aux Etats-Unis qu'en France, de recevoir de nouveaux perfectionnements, dont leurs auteurs respectifs ne sont pas peu fiers, le dérapage des prix continue de plus belle des deux côtés de l'Atlantique. Jusqu'à quand l'inflation se montrera-t-elle rebelle aux remèdes conçus pour la réduire ? Cela durera tant que les autorités monétaires redonneront (et au-delà) d'une main ce qu'elles essayent de reprendre d'une autre.

Dans un monde idéal, sans inflation, le marché monétaire s'équilibrerait de lui-même, c'est-à-dire sans intervention de l'Institut d'émission, sauf pendant des périodes exceptionnelles de tension. Il n'en est pas de même aujourd'hui où la Banque centrale en est venue (sauf en Suisse, jusqu'à une période récente) à jouer habituellement et de façon quasi continue le rôle de *prêteur de dernier ressort* par ses opérations dites d'*open market*, c'est-à-dire d'achats ou de ventes de titres (créances). Le rôle de prêteur se traduit par le fait que le volume des achats dépasse régulièrement chaque année, et même chaque mois, le volume des ventes. Cela signifie que le cours des créances — et par conséquent le taux de l'intérêt — est déterminé en dernière analyse, même sur le marché américain (beaucoup plus vaste et plus authentique que le marché parisien), par les interventions discrétionnaires de l'Institut d'émission (de même que le prix du blé est déterminé par les interventions de l'organisme public stockeur). Le prix du crédit est un prix en permanence manipulé. Acheteur *net* de créances sur le marché, l'Institut d'émission pourvoit constamment en nouvelles ressources (réserves) les banques commerciales et nourrit par là-même l'inflation qu'il s'efforce ensuite de juguler en empêchant les banques d'utiliser à plein les facilités qu'on a mises entre leurs mains. Le jeu devient très dangereux quand, comme c'est le cas aujourd'hui, le taux d'intérêt à court terme dépasse celui du moyen terme, bloquant progressivement tout le système de consolidation d'une dette flottante de plus en plus gigantesque.

PAUL FABRA.



Le Monde

culture

MUSIQUE

Les Mémoires de Chostakovitch

(Suite de la première page.)

Le style de la longue et intéressante introduction de Volkov ne ressemble en rien à sa transcription des propos du musicien ; linéaire, explicatif, voire moralisant, il s'oppose au côté vif, abrupt, cocasse, tragique, syncopé, plein de courbes imprévues et de coq-à-l'âne des paroles de Chostakovitch, où l'on reconnaît au contraire la manière trépidante, les caricatures acérées, les *scherzi* débridés, le sens de la formule brève et assassine du *Nez* ou de *Lady Macbeth de Mzensk*, mais aussi les *ostinati* lancinants, les progressions dramatiques de plus en plus enveloppées de ténèbres, les paysages sinistres suant de pessimisme et de peur de ses symphonies. Il paraîtrait impossible que Volkov ne se soit si bien identifié à Chostakovitch que pour lui faire dire le contraire de sa pensée sur Staline ou ridiculiser l'illustre Tikhon Khrennikov, président de l'Union des compositeurs.

Tels quels, ces Mémoires se présentent sous une forme brute, qui renforce l'impression de vérité ; pas de plan d'ensemble, un trajet déconcertant, des propos décousus, avec de nombreuses digressions d'intérêt inégal, rattachées à l'apparition de tel ou tel personnage ; et la musique elle-même n'y tient qu'une place somme toute réduite.

D'où peut-être le dédain de certains grands amis de Chostakovitch exilés récemment en Occident, qui ont qualifié ce livre de « *ramassis d'anecdotes sans grand intérêt* ». Mais peut-être aussi ont-ils craint d'authentifier les propos du compositeur, en pensant à la famille de celui-ci restée en U.R.S.S., et refusent-ils d'accepter les attaques contre Prokofiev, Sakharov ou Soljenitsyne, que le musicien n'aurait sans doute pas écrites avec une telle virulence ; sans doute, enfin, le livre ne leur apprend-il rien sur la vie dans les milieux artistiques soviétiques depuis cinquante ans.

« La poétique du miroir »

Or, c'est précisément ce qui intéresse le lecteur occidental, de découvrir de l'intérieur, dans la vie quotidienne, ce monde quasi inconnu sans aucune réfraction dans les biographies officielles, et de vérifier, de la bouche même de Chostakovitch, tout ce que nous savons déjà par sa musique sur sa personnalité attachante et tragique.

Pourtant, il affirme d'emblée qu'il « *ne parlera pas de lui-même* » et qu'il se contentera de « *parler des autres, sans rien enjoliver* » ; mais c'est un moyen détourné de vaincre la timidité, l'habitude de se taire et l'angoisse qui le paralysent ; ce que Volkov nomme « *la poétique du miroir, typique de Saint-Pétersbourg, ville construite sur l'eau : il parvenait jusqu'à lui-même à travers ses souvenirs sur les autres, comme s'il se reflétait en eux* ».

Il tient parole, et les portraits se succèdent, savoureux, vigoureux, croqués souvent en quelques lignes définitives ou bien repris plusieurs fois, toujours dans des événements concrets, tels ceux de Meyerhold, Zochtchenko, Maïakovski (pour qui il est très dur), Anna Akhmatova, son grand ami le maréchal Toukhatchevsky... Les musiciens ont droit à des notations, en général dénuées d'aménité (Prokofiev, Stravinski, Toscanini, Khatchatourian et bien d'autres), à l'exception de son maître, Glazounov, qu'il ressuscite en maintes pages pleines de tendresse et d'humour, et de la grande pianiste Maria Youdina, inconnue en Occident, dont le mysticisme et l'excentricité l'exaspèrent, mais à qui il voue une admiration sans borne et dont il peint une ravissante image.

Il réserve bien sûr une place de choix à Khrennikov, sa bête noire, épingle pas mal de figures officielles et raconte au passage des histoires tragiques (le massacre des bandouristes aveugles) ou ubuesques de la vie culturelle soviétique, telles les aventures de Djamboul Djabaïev, le grand poète kazakh qui n'existait pas, ou la création collective du nouvel hymne national, qui s'achève par une leçon magistrale d'orchestration donnée par Staline ; il met souvent en scène ce dernier avec une verve cinglante qui n'est pas sans évoquer le Soljenitsyne du *Premier Cercle*.

Un « yourodivy »

Mais, à travers tout cela, c'est bien surtout la pensée, la vie et l'œuvre de Chostakovitch qui s'éclairent. On comprend mieux comment cet homme qui a « *horreur qu'on soit grossier avec lui* » et qu'on lui « *manque de respect* » a pu subir et accepter tant d'avanies, écrire tant d'œuvres « *officielles* » et survivre à deux campagnes aussi graves que celles de *Lady Macbeth* en 1936 et du formalisme en 1948.

On discerne surtout en quoi les hommes de sa génération — celle qui avait connu l'espoir et le bouillonnement culturel de la révolution dans sa prime jeunesse — diffèrent des dissidents d'aujourd'hui, dont il parle avec beaucoup d'agacement. Chostakovitch est mort « *en restant un homme du sous-sol* », dit Volkov. Mais il aura été presque toute sa vie (encore qu'il se défendît de l'être) un « *yourodivy* », comme son ami Zochtchenko, c'est-à-dire un artiste dont les œuvres ont un sens second, « *paradoxal et codé* » sous l'apparence première ou les justifications officielles. Réflexe de réfractaire dans une société qu'il redouta et rejette, mais ne veut ni peut combattre (ce dont il ne se montre pas particulièrement fier).

Cela apparaît souvent dans les commentaires brefs qu'il donne de ses œuvres : la *Septième Symphonie de Leningrad*, type même de la « musique patriotique », qui est en réalité un requiem à la manière d'Akhmatova et des *Psaumes* ; la *Onzième*, écrite en 1957, inspirée sans doute autant par la révolte de Budapest l'année précédente que par les massacres de Léningrad en 1905 (dont les récits atroces avaient marqué son enfance) ; le *Huitième Quatuor*, tenu pour une « *dénonciation du fascisme* », alors qu'il s'agit à l'évidence d'une méditation sur sa propre vie, appuyée sur des thèmes de *Lady Macbeth*, de la *Première* et de la *Cinquième Symphonie*. Mais, comme il le dit sarcastiquement, il suffisait de « *déclarer aux autorités qu'on composait un opéra intitulé* Karl Marx *ou* la Jeune Garde » pour pouvoir écrire tranquillement un quatuor sans se faire lapider...

Justifications trop faciles *a posteriori* ? Ce serait vrai si Chostakovitch n'était sorti parfois de son prudent incognito, en particulier dans la *Neuvième Symphonie*, commandée pour célébrer la gloire de Staline après la victoire sur les Allemands, et qui n'est qu'une musique de fête, brève, pimpante, familière, tandis que le Petit Père des peuples réclamait une *Neuvième* à la manière de Beethoven ! Ou plus tard, sous Khrouchtchev, cette *Treizième Symphonie*, qui prenait position sans ambiguïté contre l'antisémitisme alors virulent et qui fut promptement interdite.

La musique de Chostakovitch est incurablement pessimiste, comme le disaient ce visage fermé, ces yeux vrillés à l'intérieur, comme gelés, qui ne riaient jamais. Paradoxe dans un pays où l'art officiel devait célébrer « *le clair ruisseau* » des kolkhozes, « *le chant des forêts* » et des pionniers, « *les lendemains qui chantent* ». Il fallait que le génie du musicien fût bien puissant pour que, de longues années, entre les crises, on lui ait permis de jouer si longtemps sa « comédie ». Paradoxalement, c'est l'invasion allemande qui allait libérer sa musique, et peut-être le sauver.

« *Avant la guerre*, dit-il, *il n'y avait sans doute pas une famille de Leningrad, qui n'ait perdu quelqu'un* [du fait des grandes purges staliniennes]. *Mais il fallait pleurer silencieusement, sous la couverture, pour n'être vu de personne. Et cette douleur était oppressante, étouffante. Je sentais que c'était mon devoir d'écrire un requiem consacré à tous ceux qui avaient été suppliciés. Mais comment faire ? J'étais toujours suspect, et les critiques comparaient la part du majeur et du mineur dans mes œuvres... La vérité est que la guerre a été un soulagement. Le malheur devenait commun. On pouvait en parler. On pouvait pleurer ouvertement les morts et les suppliciés (...).*

» *La plupart de mes symphonies sont des monuments funéraires*, dit-il ailleurs. *Trop de gens chez nous ont péri on ne sait où. Où peut-on ériger un monument à Meyerhold ou à Toukhatchevsky ? Seule la musique peut le faire.* »

Cette hantise de la mort est vraiment une constante dans lœuvre (2) de Chostakovitch ; on la découvre très tôt, dès *Lady Macbeth* et la *Cinquième Symphonie*. Ici même, il parle « *des ruines et des monceaux de cadavres* » qu'il voit derrière lui, « *oui, des montagnes de cadavres, je n'exagère pas* ». Et la *Quatorzième Symphonie* sur des poèmes de Rilke, d'Apollinaire et de Lorca, qui restera peut-être son plus grand chef-d'œuvre, est une sorte de « *triomphe de la mort* » (ce qui scandalisa Soljenitsyne).

Cette obsession doit-elle être mise au compte d'un homme souvent malade (déjà, il avait été tuberculeux pendant dix ans dans sa jeunesse), qui se sent devenir une « *momie vivante* », marche difficilement, s'exerce à écrire de la main gauche parce que l'autre se paralyse? Oui, sans doute. Mais surtout à celui d'un homme qui avoue, ce que presque toute sa musique si amère confirme : « *Je crois que plus personne ne peut nier que ma vie ait été réellement triste. Elle n'a connu aucun moment particulièrement heureux. Elle a été grise et terne. Il m'est désagréable de l'avouer, mais c'est pourtant la vérité.* » Et ailleurs on note ce cri poignant : « *L'attente de l'exécution est un des thèmes qui m'ont torturé toute ma vie.* » Qui après cela aurait encore le courage de demander des comptes à Dimitri Chostakovitch, dont la musique parle si puissamment du fond de l'abîme ? Le masque arraché révèle un visage mutilé, et son œuvre témoigne pour tout un peuple souffrant.

JACQUES LONCHAMPT.

(2) Il est regrettable que, pour pallier un peu ce désordre, les éditeurs français n'aient pas pensé à établir un index des noms et des œuvres.



« Monsieur Beaucaire » à Nancy

Les charmes d'un réveil

Outre qu'elle se prête mal, dans sa fugacité même, à la dissertation esthétique, il y a plusieurs raisons qui rendent particulièrement ingrate la tâche d'écrire sur la musique d'André Messager. La première, c'est qu'un livre entier ne suffirait pas à faire changer d'opinion ceux qui veulent absolument confondre ses opérettes avec celles qu'on a écrites depuis et dont les productions de Francis Lopez sont l'illustration parfaite ; leur offrirait-on en prime une place pour aller entendre Véronique *ou* les P'tites Michu *qu'ils prendraient cela pour une offense à leur dignité et se croiraient victimes d'une odieuse machination. D'autre part, et c'est là la seconde raison, il est rare que les ouvrages de Messager soient présentés dans de bonnes conditions — certains n'ont-ils pas trouvé « charmantes » pourtant les représentations si négligées de la salle Favart l'an dernier ? — c'est-à-dire avec des chanteurs comédiens et un orchestre digne de ce nom.*

Mais, dira-t-on, si l'on joue Messager avec le même soin et les mêmes exigences musicales que s'il s'agissait de Mozart ou de Debussy, on ne verra que plus clairement que Monsieur Beaucaire *ne saurait rivaliser avec* les Noces de Figaro, *et que, si* Fortunio *se souvient de* Pelléas et Mélisande, *il n'en renouvelle pas le miracle. C'est tout à fait exact et Messager ne le niait pas, mais c'est là une bien pauvre raison, et, s'il fallait tout rapporter aux chefs-d'œuvre, la programmation des théâtres sombrerait bientôt dans le rabâchage ou, pour être exact, s'y enfoncerait encore plus avant...*

Le seul moyen de secouer cette indolence de plus en plus néfaste, c'est d'élargir le répertoire en essayant de ne pas donner aux résurrections l'allure d'un enterrement définitif. En reprenant Monsieur Beaucaire, *qu'on donne rarement (André Messager l'écrivit pour le Prince's Theatre de Londres), et dont l'intrigue romanesque est assez solide pour relier des pages musicales pleines de saveur, le Grand Théâtre de Nancy n'a pas voulu faire les choses à moitié : trois décors construits, de Ghislain Uhry, et costumes de bon goût (l'action se passe à Bath au dix-huitième siècle), comme s'il s'agissait du* Chevalier à la Rose, *des éclairages soignés et une mise en scène confiée à Caroline Huppert, qui, si elle ne témoigne pas d'une originalité bien remarquable, évite, avec adresse, les clichés de l'opérette, il n'en faudrait pas plus pour indiquer qu'il s'agit là d'une véritable prise de position.*

Pour diriger l'orchestre, on a choisi Jésus Etcheverry (et Jean-Pierre Burtin pour certaines représentations), c'est la sagesse même, puisqu'il a déjà eu l'occasion de le faire ailleurs ; mais il y a loin de la sagesse à la fantaisie, au piquant, au mordant — n'en demandons pas plus, cela semblerait extravagant pour une opérette. — et, comme on ne peut pas dire que l'orchestre ait fait preuve d'une précision irréprochable, il a bien fallu convenir que, si chacun fait ce qu'il peut, nul n'est irremplaçable.

La distribution appelle un tout autre commentaire. On n'y rencontrait aucun nom consacré, ce qui vaut mieux, à tout prendre, que d'y retrouver ces vedettes de l'opérette dont certaines sont responsables du mauvais goût vocal qui y fleurit. Mais cela veut dire aussi qu'aucun n'a encore le « métier » qu'exige un genre où l'on ne peut pas se permettre d'avaler les syllabes ou de se reposer dans le dialogue. Il faut une présence scénique, une personnalité d'acteur qui donnent sa véritable portée à la musique, la partition n'étant plus qu'un point de départ.

On citera donc les principaux rôles : François Leroix (M. Beaucaire), Véronique Dietschy (lady Mary), Jean-Pierre Chevallier (Molyneux), Béatrice Cramoix (lady Lucy), Luis Masson (Winterset), sans chercher à établir de distinctions subtiles, en soulignant qu'ils ont du style et que, s'il faut beaucoup d'intuition parfois pour deviner ce qu'ils chantent, c'est là un défaut qui se corrige. Les voix sont agréables et l'œuvre supporterait qu'elles soient plus puissantes ; mais comme ce sont presque tous de jeunes chanteurs, ils ont l'avenir devant eux.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 11 et 12 avril, à 20 h. 30 et le 13 avril à 14 h. 30.

DANSE

Rina Schenfeld au Théâtre de la Ville

Dompteuse du mouvement

Tout comme Moshe Efrati, Rina Schenfeld a appartenu à la Batsheva Dance Company. Elle en était l'étoile lorsqu'elle obtint en 1971 la Palme d'or au Festival international de Paris. Depuis ce temps, elle a quitté la Batsheva et elle a su se détacher de la technique Graham, qui lui servait de formation de base, pour trouver son propre langage.

Son solo « Threads », est une investigation de l'espace, un véritable numéro de domptage du mouvement. L'utilisation de perches de bois, de cubes, d'élastiques, des tissus fluides, qui lui servent à prolonger ses gestes, moduler des volumes, relancer son énergie, rappelleraient assez les expériences d'un Nikolaïs ; mais la danseuse y apporte une intensité d'expression, un frémissement de vie qui refusent la dépersonnalisation et l'abstraction du corps.

Qu'elle sonde l'espace, s'y laisse porter ou résiste à d'invisibles courants, Rina Schenfeld charme par sa mobilité extrême, sa légèreté et sa précision, et la diversité de ses métamorphoses. Ses mains frémissent comme des oiseaux, et il y a toujours en elle une sorte de jubilation intérieure très communicative.

Igor Wakhévitch a tissé autour d'elle des échos sonores qui prolongent les vibrations tactiles de ses mouvements ; John Davis l'a habillée de reflets et de moirures. Cet environnement, qui rappelle Carolyn Carlson et ses « Fous d'or », ajoute une impression de dérive poétique à un grand moment de danse.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30, 9 et 11 avril.

[ERRATUM. — A la suite d'une erreur de transmission, l'orthographe du nom de Moshe Efrati a été déformée dans le compte rendu publié dans notre numéro du vendredi 4 avril.]

Printemps 1980 au Centre Georges-Pompidou

Janine Charrat, responsable de la danse au Centre Georges-Pompidou, a invité du 24 avril au 4 mai la compagnie de danse de Joyce Trisler, très populaire en Amérique. Sa directrice, Joyce Trisler, prématurément disparue en 1979, avait été l'élève, puis la disciple de Lester Horton .. un des pères de la « modern dance ». On retrouvera l'influence de celui-ci dans des ballets comme « Danse pour six », « Voyage » ou « Concerto en mi ».

« Le Petit Chaperon rouge », sur des musiques de Duke Ellington, rappelle les rapports étroits existant entre Joyce Trisler et la Compagnie Alvin Ailey dont elle fut un temps la première danseuse.

Mais Joyce Trisler avait également reconstitué des chorégraphies de Ruth-Saint-Denis, Ted Shawn, Doris Humphrey. Elles font l'objet d'un porgramme spécial : « L'esprit de Denishawn ».

Du 8 au 24 mai, le Centre Georges-Pompidou accueillera quelques jeunes compagnies françaises pour des démonstrations publiques et des ateliers chorégraphiques. Ce sont par ordre : Jean-Claude Ramseyer, le Four solaire, Richard Berthemy, Poumi Lescaut, le Cercle, Karmen Larumbe, Jean Gaudin, Jermann Silva. — M. M.

THÉATRE

« ARCHÉOLOGIE » au Lucernaire

Un vieux professeur suit de ville en ville un jeune comédien et va lui rendre visite dans sa loge après le spectacle. Seule cette base semble être de Thomas Mann, ou s'enfuir d'une réminiscence de ses lectures. Ensuite, les acteurs se font des propositions de théâtre, se délectent de sonorités allemandes, régressent, déménagent. Ils sont un peu comme ces enfants qui ont trouvé une souche d'arbre à fleur de terre, sur le chemin de la plage, qui ont vu dans les lianes emmêlées du bois la forme d'une tête de crocodile et qui, depuis, chaque jour, saluent le crocodile avec beaucoup d'emphase.

Le jeune comédien s'appelle effectivement Kinderspiel, « jeu d'enfant », et la ville où il joue ce soir-là, Glückstadt, « la ville de la chance, ou du bonheur ». Le professeur lui dicte une lettre à un certain M. Chichi, globe-trotter porteur de valises qui ne s'arrête jamais, sauf quand on oublie de remonter la clef dans son dos de ferraille. Ils se servent de ce petit automate comme d'un messager pour se dire de biais ce qu'ils n'osent pas se dire de face.

Le vieux professeur est comme suppliant. Il rampe, il aspire les paroles du jeune comédien, il essuie ses yeux. Il dit : « *Je n'ai pas entendu* », quand quelque chose le bouleverse, il demande à l'autre de le pardonner. Jamais ils ne se touchent, seulement ils croisent leurs souffles pour éteindre les bougies d'un gâteau d'anniversaire.

Ce moment infime se révèle d'une grande qualité grâce aux deux acteurs, Daniel Emilfork et Frédéric Leidgren, et à l'écoute invisible de Christiane Cohendy.

On pense à *la Confusion des sentiments* de Stefan Zweig, à ces passions pleines d'opacité, à des tensions qui s'enroulent sans trouver d'autres apaisements que les mots.

HERVÉ GUIBERT.

★ Lucernaire, 22 h. 15.

PETITES NOUVELLES

■ Le samedi 12 et le dimanche 13 avril aura lieu, au Cirque royal de Bruxelles, le Festival « Contr'Eurovision ». Cette manifestation, qui a été créée l'an dernier pour lutter contre le « modèle de culture marchande » imposé par les télévisions commerciales ou d'État, rassemblera pendant deux jours une quinzaine de chanteurs, dont Luis Llach (Catalogne), Batterim Ram (Irlande), Goebbels et Hart (Allemagne), Robert Stephen Band (Luxembourg), Parkering Forbudt (Danemark), Red and Black Power Blues Band (Wallonie), Zezi di Pomigliono Darco (Italie), Hutka Jaroslav (Tchécoslovaquie), Marti (Occitanie), De Volharding (Pays-Bas), la Vie en rose (*Flandre*), Aswad (*Angleterre*).

■ Un piano « Steinway grand » vient d'être vendu aux enchères chez Sotheby's Parke Bernet, à New-York, pour la somme de 1 710 750 F français : prix record pour cet instrument de musique qui fut créé par le peintre victorien Sir Lawrence Alma-Tadema sur une commande de Henry Gurdon Marquand, le deuxième président du Metropolitan Museum de New-York, en 1884.

■ En hommage à Reine Gianoli, le pianiste Jean-Yves Thibaudet, qui fut un des disciples préférés de la grande pianiste disparue, jouera la « Troisième Sonate » de Brahms et les « Miroirs » de Ravel à « l'Heure musicale de Montmartre » (59, rue Caulaincourt, Paris, 75018), le samedi 14 avril, à 17 h. 45.

ROCK

Cow-Boys International aux Bains-Douches

Un nom est porteur de sens, d'images. Cow-Boys International n'a pas choisi le sien au hasard, c'est un nom terriblement évocateur qui contraste avec la musique : moderne, pop, anglaise. Mais c'est une musique qui, justement, aime les contrastes : l'aventure et la tradition se rencontrent sans heurt grâce à un dosage astucieux. Au sein de ce groupe, on retrouve l'ancien batteur du Clash, Terry Chimes, mais l'homme qui en est le moteur, celui qui compose et écrit la totalité du matériel, qui chante et joue des claviers, celui-là s'appelle Ken Lockie.

Ken Lockie est le fils de quinze ans de rock. Il manigance une musique hybride, nourrie par les créations de Kraftwerk, de David Bowie, des Beatles,

Les synthétiseurs tourbillonnent, les sons cherchent l'insolite, le trouvent tout en ne dépassant jamais le cadre traditionnel de la chanson. La voix, belle, racée, offre aux compositions un caractère attachant qui s'inscrit dans la mémoire pour ne plus la lâcher. Les Cow-Boys Internationaux sont les héros d'un nouveau western qui se joue sur des plaines d'asphalte.

ALAIN WAIS.

★ Bains-Douches, les 7 et 8 avril à 20 h. 30. Discographie chez Polydor.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 18 h. 15 : Parlons français.
Théâtre 18 (228-47-47), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
Fer Play (707-96-99), 22 h. : les Portes.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
Comédie - Française (296-10-20) : 20 h. 30 : Tartuffe.
20 h. 30 : Tartuffe.

Les autres salles

Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 21 h. : les Bonnes.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — II, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 21 h. : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la Passion.
Poche -Montparnasse (548 - 92 - 91), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 23 h. 15 : Dracula-Waltz.

Dans la région parisienne

Vincennes, Théâtre Sorano (374-73-74). 21 h.: la Vie en pièces. — Petit-Sorano, 21 h.: Pad-Pomme'Ad.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : D. Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.

Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : Monique Morelli.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P Rambal.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. : M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 23 h. : Michèle Leho.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : L'esprit qui vole ; 23 h. 15 : Plurielle.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les concerts

Lucernaire, 17 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Alsina, Ligeti, Stockhausen).
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 : Quatuor Parrot, A. Copey (Naudot, Haendel, Bernardi).

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico Macias.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Jazz, pop' et folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Cow boys International.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : M. de Villers, M. Fosset.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Rhizome encore ; 22 h. 45 : El grande Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Max Roach Quartet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Armonicord.
Palace (346-10-87), 20 h. 30 : Steve Lacy.
Petit - Opportun (236-01-36), 22 h. : J. Vidal, F. Sylvestre, P. Lemoal.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Compagnie l'Orme orange.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 7 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Passion du Christ, de K. Aristopoulos ; 17 h. : le Petit Théâtre, de J. Renoir ; 19 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard ; 21 h. : Don't look back, d'E. A. Pennebaker.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE (A., v.f.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'AVARE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BLACK JACK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (F.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CERTAINES NOUVELLES (F.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAPLA (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26)
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COMBAT DES 7 TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME FLIC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Madeleine, 8e (742-03-13)
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 3e (261-50-32) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359 41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MA CHERIE (F.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354 39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34)
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
OLD BOYFRIENDS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), voir festivals
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR EN FORCE (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), P.L.M. Saint-Jacques, 13e (589-68-42).
SACRES GENDARMES (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
SCUM (Ang., v.o.) (**), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) Mercury, 8e (562-75-90), La Clef, 5e (337-90-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 11e (343-79-17), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**), Quintette, 5e (354-35-40) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

Les festivals

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : la Chute d'un caïd.
J.-L. GODARD, Olympic, 14e (542-67-42) : Deux ou trois choses que je sais d'elle.
CINEASTES ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : l'Innocent.
SHAKESPEARE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Hamlet.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 30 : les Hommes du président ; 20 h. : John and Mary ; 21 h. 45 : le Récidiviste.
LES ANNEES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50 : les Poulets.
WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : les Demoiselles de Wilko.
ROBERT BRESSON, Olympic, 14e (542-67-42) : les Dames du bois de Boulogne.
SCHROETER-HERZOG (v. o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : Les nains aussi ont commencé petits ; la Mort de Maria Malibran ; Signes de vie ; le Pays du silence et de l'obscurité ; Flocons d'or.
HITCHCOCK (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 30 et 22 h. : les 39 marches ; 20 h. 15 : Une femme disparaît ; (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Complot de famille. — V.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Psychose.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, Crin blanc.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : le Kid.
LAUREL ET HARDY (v.f.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h. 15, 17 h. : C'est donc ton frère ; les Deux Légionnaires.
FELLINI (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68) : Fellini Roma.
BUSTER KEATON, Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30 : Buster s'en va en guerre ; Campus.
FESTIVAL DU RIRE (v.f.), Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. : les Trois Mariages. Prenez garde au lion ; 18 h. : Ma femme est une sorcière ; 20 h. : To be or not to be (v.o.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
JERRY LEWIS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Jerry chez les cinoques.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Shanghai Express.
FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Autopsie d'un meurtre.
WOODY ALLEN (v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), I : Annie Hall ; II : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**).
GINGER ROGERS, FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Swing time.
LES STARS DU CRIME (v.o.), Lucernaires, 6e (544-57-34) : Confession à un cadavre.

Les séances spéciales

BLUE COLLAR (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42).
SCHUBERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

SPECTACLES

Les grandes reprises

L'ATALANTE (Fr) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) H. sp.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DELIVRANCE (A., v.o) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93); Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) : Napoléon, 17e (380-41-46)
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U G C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (522-91-68)
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (328-80-25).
INTERIEURS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.): Grand - Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LOULOU (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palac. Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON (An., v.o.): Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14). Athéna, 12e (343-07-48) Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96)
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte 6e (326-12-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (An., (v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Mazéville, 9e) (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56)
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33)
UN ETE 42 (A., v.o.) : André-Bazin 13e (337-74-39).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Ranelagh 16e (288-64-44)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
VIVRE (Jap., v.o.) 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

QUADROPHENIA, film anglais de Franc Roddam V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34 V.F. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45 - 91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
TENDRE COMBAT, film américain de Howard Zieff V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
PSYCHOSE, PHASE III, film américain de Richard Marquand V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cameo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Parnassiens, 14e (329-83 - 11) : Murat, 16e (651-99 - 75) ; Images, 18e (522-47 - 94) : Secrétan, 19e (206-71-33)
VIVE LES FANTOMES, film tchèque d'Oldrich Lipsky. V.F. : Contrescarpe, 5e (325-78-37). h. sp.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 7 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 15 Joyeuses Pâques.
19 h C'est arrivé un jour.
La chasse à courre de Sir Patrick.
19 h 25 L'île aux enfants.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « la Bande à papa ».
Film français de C. Lefranc (1955), avec F. Raynaud, N. Roquevert, L. de Funès, A. Noël, H. Crémieux, S. Dehelly, M. Barbulée (N.).
Un employé de banque timide, méprisé de tout le monde, devient un héros le jour d'un hold-up. Il apprend que le chef des gangsters auquel il a résisté est son père. Quelques sketches amusants de Fernand Raynaud, et, Louis de Funès en inspecteur de police survolté, dans un vaudeville médiocre.
22 h Portrait : Fernand Raynaud.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Document : La Belgique vue du ciel.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Jésus de Nazareth.
De Franco Zeffirelli (troisième partie).
La colère de Jésus chassant les marchands du temple, puis la guérison du centurion et bientôt les prémisses de la trahison de Judas.
22 h 15 Document : Le temps des cathédrales.
Le quatorzième siècle.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et la famille, avec la participation de l'UNAF.
19 h 10 Journal.
19 h 20 A la découverte des animaux.
Le jardin d'Aladin.
19 h 45 But.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Pas de problème ».
Film français de G. Lautner (1974), avec Miou-Miou, J. Lefebvre, B. Menez, H. Guybet, A. Duperey, M. Pacôme, R. Saint-Cyr, P. Dewaere. (Rediffusion.)
Pour rendre service à une jeune ex-délinquante en détresse, un grand empoté, fils de P.-D.G., cache le cadavre d'un inconnu dans le coffre de la voiture de son père. Celui-ci part pour Annecy et la Suisse, trimbalant le cadavre sans le savoir.
Humour noir, course-poursuite et mise en scène en mouvement perpétuel. Du bon cinéma de boulevard, avec d'excellents comédiens.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « *Les chardons du Baragan* » d'après P. Istrati.
19 h. 30, Présence des arts : *Le Musée Bonnat, à Bayonne.*
20 h., « Cygnes », d'A. Poppe ; réalis. E. Fremy (rediff.).
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : *Le voyage visionnaire de Dante Alighieri* (8e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : les Poules, série de J. Dalve.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de son stéréo : « Te Deum de Dettingen » (Haendel).
20 h. 30, Les Grands Concerts d'Archives : Concert donné en l'abbaye Saint-Michel de Cuxa, à Prades le 20 juin 1953 ; Beethoven : « Deuxième Sonate pour violon et piano en la majeur », avec A. Grumiaux et W. Kappel ; « Cinquième Sonate pour violoncelle et piano en ré majeur », avec H. Horszowsky ; Mozart : « Quatuor pour hautbois et cordes en fa majeur » K 370, « Deuxième quatuor pour piano et cordes », avec M. Tabuteau, hautbois, W. Kappel, A. Grumiaux, M. Katims et P. Tortelier.
22 h. 30, Ouvert la nuit : INA-GRM Espace des sons : G. Bœuf : « Jusqu'au lever du jour » ; G. Reibel : « Douze inventions en six modes de jeu » ; J. Schwarz : « Windmills » ; 23 h. 5, Frédéric Lodéon, violoncelliste : Mendelssohn, Schumann ; 0 h. 5, Portrait de Toru Takemitsu.

Mardi 8 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque Vacances.
Joe chez les fourmis ; 13 h. 50, Bricolage ; 13 h. 57, Variétés ; 14 h. 2, Infos-nature ; 14 h. 9, Arago X-001.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; Etre à la une ; 14 h. 38, Série : Sandokan (no 6) ; 15 h. 25, Variétés ; 15 h. 30, Regard sur le tourisme : les sentiers de grandes randonnées ; 16 h. 30, Chant et contre - chant ; 16 h. 50, Mardi - guide ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 29, Variétés ; 17 h. 30, Cuisine; 17 h. 47, Vie pratique ; 17 h. 54, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Les mains du petit frère.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un pionnier de l'univers familial : l'aîné.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Louis XI, un seul roi pour la France.
Réalisation J.-C. Lubtchansky, avec R. Monod, P. Marthouret, S. Pitoëff.
Peu de moyens, mais un point de vue, ce qui est déjà beaucoup. Louis XI à la fin de sa vie, plus sympathique que les manuels scolaires.
22 h Variétés : La fête à Boris.
Emission de J. Canetti.
Retransmission de l'hommage rendu à Boris Vian les 5 et 6 octobre dernier au Théâtre de l'Est parisien. Avec une préface de Georges Brassens.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les châtiments corporels.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles; La carrosserie.
16 h Récré A 2 spécial vacances.
Le prince et le pauvre (première partie).
17 h 20 Fenêtre sur... des regards américains.
L'Amérique profonde.
17 h 50 Récré A 2.
(Suite.) Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Jésus de Nazareth ».
Quatrième partie.
Après que l'apôtre Pierre a juré sa fidélité, Jésus sera arrêté, puis crucifié.
22 h Débat : Sur les pas de Jésus.
Retransmis en différé de Jérusalem, avec les Pères X. de Chalandar, J. Stiassny, le Frère J. Fontaine, les professeurs Y. Yadin, archéologue, et Z. Werblowsky, professeur d'histoire des religions à l'université de Jérusalem, le juge H. Cohen et sept téléspectateurs.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvements de femmes : le Mouvement des femmes noires.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Conquérants de Carson City ».
Film américain d'A. de Toth (1952), avec R. Scott, L. Norman, R. Massey, R. Webb, J. Milligan, L. Keating.
Un ingénieur, habitué à la bagarre, construit une ligne de chemin de fer dans le Nevada, pour contrer une bande de voleurs qui attaquent les diligences chargées d'or.
Folklore de l'Ouest dans son imagerie traditionnelle. Mise en scène de série. A voir pour Randolph Scott.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (le cadre de vie) ; à 8 h. 32, A. Ravaute entre Rhône et Durance ; à 8 h. 50, le Loup dans un tiroir.
9 h. 7, La matinée des autres : Un art de guérir, le ndöp au Sénégal
10 h. 45, Etranger mon ami : Adieu à Berlin.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation », avec M. Brion!
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « Laurent » de M. de Saint-Pierre.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : La cité est un théâtre.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, Sciences : Voir (décodage et interprétation).
20 h., Dialogues avec... M. Serres et R. Debray : « Les armes de la langue ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec M. Philippot.
22 h. 30, Nuits magnétiques : les Poules, série de J. Dalve.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : L'Opéra du vingtième siècle : Schoenberg, Gershwin, Honegger, Martinu, Strauss, Milhaud, Dallapicola, Falla.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de collectionneur.
14 h., Musiques : la Scandinavie ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age ; 16 h., Nikiprowetzky : « Treize Etudes pour piano », avec J.-C. Pennetier ; 16 h. 25, Les cercles musicaux : « Schubert, ses amis, ses élèves » : A. Diabelli, E.T.A. Hoffmann, Schubert.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France : « Quinzième sonate en ré majeur », par J. P. Heisser ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques : à l'Opéra de Nice autour de Donizetti : « Marie Stuart » et Puccini : « La Tosca », avec M. Caballe, V. Cortez et J. Carreras.
20 h. 30, Musique à la Besnardière : Purcell : « Welcome to all the pleasure », « The fatal hour », « Thrice happy lovers », « There's not a swain on the plain », « My beloved spake » ; Blow : « O Lord of my salvation », « The lord is my shepherd », « The self-banished » ; P. Humphrey : « Hymn to God the father » ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-GRM : Autour de Jean Dionnet : « Suite concertante » et « Création mondiale ».
22 h. 45, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, la musique se livre ; 23 h. 30, Les concerts du Domaine musical : Boulez, Varèse, Xenakis, Berio, Ohana ; 1 h., Douces musiques : Le Roux, Leclair, Debussy, Petit, Françaix, Tortelier, Fauré, Messager, Milhaud, Honegger, Poulenc.

ÉDITION

Une nouvelle collection

« L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ANNÉE... »

Après son « Journal politique de 1978 », Albert Lebacqz publie : « 1979 journal politique de l'année de la guerre... » (1). Cet ouvrage comme le précédent, a un caractère personnel qui le distingue nettement des récessions chronologiques qui paraissent pérodiquement. Le lecteur y trouvera certes l'inventaire des événements de l'année. Mais l'auteur a éliminé de son inventaire les épisodes dont la signification réelle n'a pas tenu devant l'usure du temps : tel fait qui avait paru important au journaliste encombrerait la perspective de l'historien. Au contraire, telle confidence « off the record » qu'Albert Lebacqz n'avait pu exploiter sera utilisée et éclairera d'un jour nouveau un fait qui, sur le moment, semblait sans importance.

Le recul permet aussi de relier entre eux des événements que la myopie du regard quotidien cloisonnait dans leurs rubriques respectives. La lecture de cet ouvrage permettra ainsi la découverte de liens inattendus que dissimulait « l'histoire en miettes » de nos journaux. L'auteur possède incontestablement le don d'analyse et la synthèse.

Seule réserve : le ton un peu trop révérencieux, à notre gré, envers l'« establishment ». Mais ce livre, qui comporte des informations inédites ou peu connues, sera précieux pour prendre la mesure de notre temps. Le succès du premier ouvrage (« 1978 ») a incité l'éditeur à poursuivre l'entreprise et à créer la collection du « Journal de l'année... ».

A. G.

(1) *1979. Journal politique de l'année de la guerre.* Ed. France-Empire. 293 pages. Environ 38 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA JEUNESSE - C.G.T. EST HOSTILE AU PROJET DE « RADIO - JEUNES ILE-DE-FRANCE ».

A la suite des déclarations du président de la République sur la mise en place, le 1er juin prochain, d'une station de radio destinée aux « jeunes d'Ile-de-France » (*le Monde* du 1er avril), le Centre confédéral de la jeunesse C.G.T. dénonce, dans un communiqué, cette « *opération qui renforce encore la mainmise gouvernementale sur les grands moyens d'information et d'expression* ». « *Cette radio,* ajoute le communiqué, *ne sera en aucun cas celle de la jeunesse. La C.C.J.-C.G.T. se dit hostile à la « radio consensus » et partisan d'une « véritable » radio - jeunes conçue comme un service public avec un fonctionnement démocratique* » pour que « *les jeunes de tous horizons et de toutes opinions puissent librement s'exprimer* ». Et le C.C.J.-C.G.T. de préciser : « *Une telle radio n'existera que si l'on donne toute leur place aux organisations représentatives de la jeunesse, et tout particulièrement aux organisations syndicales.* »

régions

ILE-DE-FRANCE

TOUT SACRIFIER A L'AUTOMOBILE ?

Un échangeur dans la forêt de Sénart

SITUE au cœur de la forêt de Sénart, riche en chênes centenaires, le carrefour de la Croix-de-Villeroy est incontestablement le nœud routier le plus dangereux et même le plus meurtrier de l'Essonne. C'est là que le C.D. 33 (qui relie la ville nouvelle d'Evry aux communes très urbanisées de la vallée de l'Yerres) traverse la R.N. 5 (Paris-Melun-Sénart). On y dénombre chaque jour 23 000 véhicules dans un sens et 17 000 dans l'autre, qui, en l'absence d'aménagements conformes, provoquent chaque jour quatre ou cinq heures d'embouteillages. En outre, les statistiques ont établi un sombre bilan : vingt blessés et un mort tous les ans.

Forts de ces considérations alarmantes, les responsables de la Direction départementale de l'équipement (D.D.E.) étudient depuis plusieurs années déjà les solutions plausibles. Ils ont ainsi mis au point une quinzaine de projets. Toutefois celui qu'ils ont finalement adopté est loin de faire l'unanimité en sa faeur, bien qu'il soit à leurs yeux *«le plus satisfaisant sur le plan de la sécurité »*.

Il s'agit d'un échangeur de plus de six mètres de haut ressemblant à un énorme sens giratoire dénivelé, dont le coût oscille autour de 14 millions de francs. Une installation qui, selon M. Raphaël Slama, ingénieur de la D.D.E., *« marche bien si le rayon de l'îlot central est important »*. Ce qui signifie en clair la destruction de 3,5 hectares de bois alentour.

Evidemment, pour les communes plus ou moins directement concernées et pour les défenseurs de l'environnement, la nécessité d'un aménagement routier ne justifie pas de tels dommages. *« Cette forêt,* s'indigne M. André Holleaux, président de l'Union départementale des associations de défense de la nature de l'Essonne (UDANE), *dernier vestige des grandes forêts mérovingiennes, poumon meurtri et cisaillé, traversée par plusieurs voies routières, mais qui est encore une réserve d'oxygène, est menacée de devenir une caricature de bois de Vincennes. »* En effet, précise-t-il, *« les services de l'équipement envisagent à la Croix-de-Villeroy de faire un échangeur qui laisserait possible la transformation de l'actuelle R.N. 5 en autoroute F. 5 à deux fois trois ou quatre voies. Ce serait la première fois qu'un tel ouvrage, qui n'est concevable qu'en rase campagne, serait construit au milieu d'une forêt domaniale »*.

Le tracé fantôme du T.G.V.

A la D.D.E., on ne nie pas ces intentions, même si on se contente d'indiquer que, *« en dehors des problèmes de sécurité, il n'y a aucune urgence à pousser F 5 »*. Mais il y a plus grave encore. Ainsi la S.N.C.F. vient d'exiger que l'on inscrive sur le plan d'occupation des sols (POS) de Montgeron — une commune située au nord de la Croix-de-Villeroy — un emplacement réservé au fameux T.G.V. (train à grande vitesse) qui, officiellement, doit pourtant emprunter le réseau ferré existant au sud de Paris, à partir de Combs-la-Ville. Or ce tracé fantôme du T.G.V. — personne, semble-t-il, n'en a encore eu connaissance, pas même la D.D.E. — longerait F.5.

On le voit, l'aménagement de la Croix-de-Villeroy risque, non seulement de compromettre l'unité d'un massif, mais encore d'avoir des effets en chaîne. C'est pourquoi les associations et la plupart des élus des environs proposent l'élargissement du C.D. 33, la mise en place d'une signalisation adaptée et d'un itinéraire de détournement pour « une période probatoire de deux ans » ainsi que le classement de la forêt qui la mette à l'abri de toute atteinte de ce genre. Dans une motion récemment adoptée, ils dénoncent aussi *« le chantage exercé par la D.D.E. sur les conseillers municipaux qui refusent d'approuver leur POS »* avec les emprises des autoroutes A.87, A.5, F.5 et son projet jumelé de T.G.V., comme c'est le cas à Montgeron, Yerres, Crosnes, etc.

Cette réaction est apparemment significative, puisque les bulldozers ont rebroussé chemin. Mais elle laisse les techniciens dans une situation inextricable. *« On ne sait plus très bien où on en est,* confie M. Slama. *Le problème a été soulevé au plus haut niveau. Ce qui est certain, c'est que nous allons refaire un dossier d'impact et que nous sommes obligés de continuer à discuter sur le plan local. »* A l'évidence, à travers le cas de la Croix-de-Villeroy, c'est bien un choix d'aménagement fondamental qui se présente aujourd'hui pour la région Ile-de-France.

STÉPHANE BUGAT.

RÉNOVATION URBAINE A SAINT-DENIS

Une ZAC à l'ombre de la basilique

« Vers Saint-Denis, c'est bête et sale, la campagne », écrivait Verlaine. C'est une large cité où manque la verdure, pourrait aujourd'hui répliquer n'importe quel Dionysien. N'était sa basilique, premier monument gothique de France, Saint-Denis ressemblerait à n'importe quelle autre commune de cent mille habitants avec son métro, ses tours et ses pavillons, son centre commerçant et sa périphérie. Mais, justement, la présence de la basilique, nécropole des rois, confère à la rénovation du cœur de la ville un caractère exceptionnel.

LA première véritable intrusion du vingtième siècle dans le périmètre de la basilique peut être datée : mai 1976; c'est l'arrivée du métro. Ce n'était qu'un élément d'un ensemble. Dès avril 1972, après de nombreuses délibérations du conseil municipal, avait été pris l'arrêté créant la ZAC de rénovation urbaine du secteur basilique - centre ville, couvrant 13 hectares. L'opération est confiée en 1975 à la SODEDAT (société d'économie mixte du département de la Seine-Saint-Denis). Mais c'est à la ville qu'incombe la tâche de reloger les expropriés. Ils sont quatre mille, soit mille neuf cents familles.

Pour Mme Hoba, directrice du service de l'urbanisme, l'opération s'est déroulée sans grandes difficultés car l'habitat était, dans la plupart des cas, totalement insalubre. Pour l'heure, sept cent trente-deux foyers ont trouvé place dans le parc de logements appartenant à la ville, deux cents ont été maintenus sur place. Il reste quatre cents familles à reloger d'ici à 1981, les autres ayant retrouvé seules une nouvelle habitation. Comme partout, ce sont surtout les personnes âgées qui étaient attachées à leur quartier. Aussi seront-elles les premières à le réintégrer ; un foyer résidence de soixante-cinq studios leur y est réservé.

Les premières demandes de permis de construire furent déposées en septembre 1977 mais il y eut depuis de nombreuses modifications. Le programme actuel, pense M. Daniel Laurent, directeur de l'agence locale de la SODEMAT, ne sera pas profondément bouleversé. Il prévoit la réalisation de mille quatre cents logements, dont 10 % seulement seront en accession à la propriété « pour éviter les spéculations », quinze à vingt mille mètres carrés de bureaux, vingt à trente mille mètres carrés de locaux commerciaux. *« La municipalité,* précise M. Laurent, *a opté pour les rues commerçantes plutôt que de créer un centre commercial décentralisé type Rosny-II ou Parly-II, comme cela avait été envisagé à l'origine. »* Les commerces seront au rez-de-chaussée, les appartements et les bureaux en étages.

Cette ZAC, pas tout à fait comme les autres, n'est pas dirigée par un architecte en chef. Le quartier à rénover, un cinquième du centre-ville, est découpé en îlots, chaque architecte — ils sont quatorze — travaillant sur son « lopin ». Une structure permanente de concertation assure la cohésion de l'ensemble. Tous les architectes ont à observer des règles strictes. C'est de cette façon que l'ensemble assurera une continuité architecturale, affirme Eva Samuel, architecte de coordination. Cela se traduira, par exemple, par l'unité de la rue, grâce notamment à des arcades, le traitement du sol, l'éclairage, le mobilier urbain, etc.

A l'origine, le projet faisait place à une sorte de champ sacré. On avait imaginé un grand cirque dont la basilique serait le centre, les collectifs s'élevant progressivement de R + 2 à R + 9. La conception actuelle est d'une tout autre approche, déclare Eva Samuel : *« Nous avons préféré considérer que la basilique devait faire partie intégrante de la cité. Aussi, plutôt que de l'isoler, elle se trouvera intégrée. Les immeubles les plus proches de la basilique (35 mètres) s'élevant à R + 4. Les parkings (onze mille places sont prévues) seront pour la plupart enterrés. »*

La présence physique de la basilique et de la nécropole mérovingienne entraînait naturellement des contraintes archéologiques. *« A Saint-Denis, la rénovation était une occasion exceptionnelle de découvrir le passé d'une agglomération associée à l'un des monuments les plus prestigieux de notre histoire »*, note M. Olivier Meyer, directeur de l'équipe de recherches, délégué de la direction des antiquités historiques. *« Malheureusement,* ajoute-t-il, *le ministère des affaires culturelles est incapable actuellement d'offrir les moyens de procéder à des recherches sur la place de la basilique qui recèle des richesses fabuleuses. »* Le bilan est pourtant positif. Une exposition muséographique publique est d'ores et déjà prévue dans les prochains mois. Une occasion pour les dionysiens de connaître le passé de leur cité avant de découvrir le visage du futur quartier de la basilique.

KIM LAROUSS.

Alsace

Quinze mille habitants du Haut-Rhin apprennent à se protéger des radiations éventuelles de Fessenheim

De notre correspondant

Mulhouse. — *« Si ça pète, moi je m'tire »*, dit un habitant proche de la centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin. *« Ça fait deux fois que j'ai été évacué, alors, je connais la musique, une mallette est prête avec mes papiers à tout hasard »*, dit un autre, tandis qu'un troisième, brandissant une plaquette récemment distribuée par la commune : *« C'est écrit qu'il faudra s'enfermer chez soi et attendre les consignes à la radio, ben, je ferai comme ça. »*

Selon un rapide sondage auprès des quinze mille habitants des quinze communes environnantes de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), trois tendances se manifestent : il y a d'abord ceux qui sont décidés *« à tout abandonner sauf la vie »*; il y a les sceptiques qui préfèrent prévoir *« à tout hasard »*; il y a enfin ceux qui font confiance aux consignes énumérées dans une plaquette en cinq volets, rédigée en français et en allemand. *« Que faire en cas d'accident à la centrale nucléaire de Fessenheim ? »*

D'aucuns estiment le document par trop sommaire comparé notamment aux trois cent vingt pages du fascicule « défense civile » présent dans chaque foyer suisse, ou trop théorique, alors que les voisins allemands ont été dotés de plaquettes d'iode pour détecter eux-mêmes la radioactivité. « Que faire ? » a néanmoins le mérite d'exister après de longs mois d'attente et une sortie de presse maintes fois remise pour des raisons diverses. Il est le premier document du genre à être distribué sur un site nucléaire français. Une innovation comme le fut sur le plan national la constitution de la commission de surveillance de Fessenheim, une commission composée d'élus locaux et départementaux ainsi que de représentants de mouvements écologiques *(le Monde* du 2 janvier).

« Que faire en cas d'accident » décrit en quelques phrases brèves illustrées de petits dessins les consignes à suivre en cas de confinement à domicile (premier stade de l'application du plan particulier d'intervention) et en cas d'évacuation. Le tout est précédé d'un texte introductif selon lequel les précautions déjà prises *« rendent extrêmement faible la probabilité d'un accident survenant à la centrale nucléaire de Fessenheim et se traduisant par des émissions radioactives à l'extérieur »*.

« Rien qu'on ne savait déjà », estiment nombre d'habitants après la lecture de cette plaquette distribuée depuis fin février par les services communaux dans chaque village.

« La diffusion de la plaquette, rappelait récemment le docteur Weill, maire de Fessenheim, *ne devrait pas être une fin en soi. Nous souhaitons qu'elle fasse partie d'un tout qui comprendrait par ailleurs l'organisation d'exercices d'alerte et la construction et l'équipement d'abris anti-atomiques. »*

A la mairie de Balgau, le docteur Boehringer met le doigt sur un certain nombre de lacunes. *« Rien n'est prévu pour les enfants à l'école. En cas d'accident grave, ils n'auront pas le temps de rentrer à la maison »*, souligne-t-il.

Inutile, la plaquette ? *« Non, elle est utile,* reconnaissent la plupart des habitants. *Nous préférons être informés et savoir quoi faire en cas d'accident. »* Depuis sa diffusion, on s'interroge dans les foyers des quinze communes concernées. Le risque d'accident auquel beaucoup voulaient ne pas croire, aujourd'hui on ne l'écarte plus aussi facilement. On a pris conscience d'un danger potentiel.

Un danger que la fédération antinucléaire des environs de Fessenheim (FANEF) souligne dans une feuille d'information tirée à cinq mille exemplaires, réalisée sur le même schéma que le dépliant officiel et distribuée comme lui dans les villages. Par ce document, la FANEF entend « interpeller » la population *« pour provoquer une relecture plus exacte du texte officiel et par là, une prise de conscience des lacunes de ce document »*. Illustré de personnages d'Ergé aux propos inattendus, le texte de la FANEF est assorti de nombreuses questions, parmi lesquelles les suivantes :

En cas d'accident, pensez-vous que le directeur de la centrale donnera immédiatement l'alerte et savez-vous combien de temps s'écoulera encore jusqu'à votre propre information ? Ecoutez-vous constamment la radio et la télévision, même la nuit ? Les voitures de pompiers sont-elles, chez vous, équipées de haut-parleurs ? L'étanchéité de votre maison un jour de vent est-elle suffisante ? Qu'en est-il de l'équipement des hôpitaux en matière de soins aux irradiés et de la formation des médecins ? Quel sera le rôle de l'armée ? L'évacuation pourrait-elle se faire à temps si l'on sait que, par vent moyen, une heure seulement après libération des produits, le vent radio-actif aura déjà parcouru 15 kilomètres ?

Le document de quatre pages se termine ainsi : *« Vous sentez-vous aujourd'hui plus informés et plus rassurés ? »*

BERNARD LEDERER.

Bretagne

Les fuites de l'épave du Tanio vont être colmatées annonce M. Le Theule

Tandis que les militaires continuent de nettoyer les plages et les rochers du littoral du nord de la Bretagne souillés par la marée noire du Tanio, *M. Joël Le Theule, ministre des transports, a survolé, le 6 avril, le lieu du naufrage du pétrolier malgache, survenu il y a exactement un mois, au large de l'île de Batz.*

« Le gouvernement a décidé de colmater sans attendre les fuites de l'épave du Tanio, *avec des tôles doublantes »*, a annoncé le 6 avril, à l'aéroport de Rennes, le ministre des transports, avant d'aller survoler la zone du naufrage du pétrolier malgache à bord d'un avion de la marine nationale.

« Ce n'est qu'une solution provisoire, a-t-il précisé, *puisque la solution définitive (renflouement de l'épave ou pompage des 10 000 tonnes de fuel qu'elle renferme) ne peut intervenir avant cinq mois. Il n'était plus possible d'attendre. Cependant, cette solution provisoire est coûteuse et elle n'est guère facile à mettre en œuvre : par 87 mètres de fond, et avec des courants alternatifs assez forts, on ne pourra travailler que deux heures par jour. Par conséquent, il faudra plusieurs semaines pour colmater les trois fuites d'où s'échappent 7 tonnes de fuel par jour. » jour. »*

Pour sa part, M. Antoine Rufenacht, député (R.P.R.) de la Seine-Maritime, président de l'Association nationale des élus du littoral (ANEL) suggère qu'une action européenne soit entreprise pour *« contrôler et recenser »* les navires pétroliers. Pour éviter une nouvelle catastrophe comme celle du *Tanio*, il propose notamment *« au niveau européen la tenue d'un fichier qui comprendrait pour chaque navire des renseignements concernant la date de sa fabrication, ses principales caractéristiques techniques quant à sa sécurité, les dates des réparations ou des révisions, sa nationalité, son équipage et son assureur »*.

[Les déclarations de M. Le Theule appellent deux remarques :

— Comment un membre du gouvernement peut-il sérieusement déclarer qu' « il n'est plus possible d'attendre » alors que le « Tanio » a fait naufrage il y a un mois et que, depuis le 7 mars, les atermoiements succèdent aux tergiversations ? Résultat : l'épave qui, il y a quinze jours, suintait à raison de 1 tonne et demie par jour, selon certaines informations, laisse échapper maintenant une quantité cinq fois supérieure d'hydrocarbures ;

— Les mesures « provisoires » de colmatage annoncées par le gouvernement ne risquent-elles pas de se révéler rapidement inefficaces, lorsqu'on sait qu'à 87 mètres sous l'eau la coque de l'épave — en mauvais état — subit de fortes pressions qui peuvent provoquer de nouvelles fissures ?]

Corse

QUATRE ATTENTATS PENDANT LE WEEK-END

Une charge explosive évaluée à 400 grammes a gravement endommagé, samedi 5 avril, vers 0 h. 20, les bureaux de M. Francis Robert, architecte à Ajaccio. Cinq minutes plus tard, une bombe détruisait en partie les locaux de la société Bureau service, gérée par M. Yves Gilbert, 4, avenue Kennedy, à Ajaccio également.

Ces deux attentats avaient été précédés dans la soirée, vers 20 heures, de la destruction par charge explosive de la voiture du commissaire Jacques Franquet, chef du S.R.P.J. d'Ajaccio, garée devant son domicile.

Enfin, la vitrine de l'agence du Crédit agricole de Corte a été détruite par un engin explosif dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 avril. Aucun de ces attentats n'a été revendiqué.

« ON DOIT RECONNAITRE A L'ILE UN STATUT PARTICULIER » affirme M. Michel Rocard

M. Michel Rocard, député (P.S., Yvelines), dans une interview publiée par le magazine corse *Kyrn*, estime que *« les Corses sont des Français à part entière »* et que *« la Corse est une région à qui on doit reconnaître un statut particulier lui permettant de développer pleinement et par elle-même l'identité propre qui résulte de sa situation géographique, de son histoire et de ses traditions culturelles.*

» Parmi toutes les promesses non tenues du candidat Giscard d'Estaing en 1974, je considère que l'abandon de toute avancée dans le domaine de la décentralisation et de la régionalisation est l'une des plus graves, ajoute M. Rocard. *Nous devenons, de ce point de vue, l'un des pays les plus arriérés d'Europe. Même les héritiers du franquisme en Espagne vont plus vite et plus loin que nous. »*

[Dès le printemps 1976, MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et Louis Le Pensec, alors délégué national du P.S. aux régions, avaient déposé une proposition de loi portant statut particulier de la Corse. Cette proposition prévoyait notamment une assemblée régionale de quarante-huit membres élus au suffrage universel et à la proportionnelle et six agences régionales s'intéressant à l'emploi, l'action foncière, le crédit, la mise en valeur agricole, l'équipement industriel et touristique, les transports.]

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Alexandre Sanguinetti

M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, nous écrit :

Le Monde, après d'autres moyens d'expression, ne paraît avoir retenu du voyage que j'ai effectué en Corse du 26 au 30 mars dernier, répondant à une invitation des Rotary Clubs de l'île, qu'un incident mineur et dérisoire qui n'a duré que quelques instants.

J'ai pu, avec mon épouse et dans ma propre voiture, circuler pendant trois jours, donner deux conférences à Ajaccio et à Bastia suivies chaque fois par cinq cents personnes, signer mon dernier livre, me rendre dans des hôtels et dans des restaurants sans escorte autre que celle de l'amitié, sans rencontrer autre chose dans les rues, sur les routes et ailleurs qu'approbation et félicitations pour mon attitude et mes propos.

A Bastia, au moment d'entrer à 21 heures dans le théâtre municipal, le 28 mars, un groupe de trente marginaux en bas âge, poussés à distance par des adultes, pur produit de l'absence d'éducation et de l'analphabétisme de notre temps, a lancé quelques pierres, blessant deux personnes. Nous avons fait face, ils se sont dispersés. La conférence a eu lieu à l'heure prévue en présence du maire de Bastia, mon ami Jean Zuccarelli. La sortie vers 23 heures s'est effectuée le plus calmement du monde. Le lendemain et le surlendemain il ne s'est rien passé.

Je souhaite que les *mass media* sachent toujours mieux mesurer l'origine et les motivations de leurs informations et de leurs informateurs en évitant de faire, involontairement j'en suis sûr, la propagande de groupes parfaitement minoritaires jusque chez eux et qui ne représentent que ce que l'on veut leur accorder en tant qu'éléments irresponsables de déstabilisation et d'exaction en tous genres.

LORRAINE

● *Jonquilles en péril.* — Le maire de Gérardmer (Vosges) et ceux de quatorze communes des environs viennent de prendre un arrêté pour protéger les jonquilles qui couvrent de jaune, dès la fonte des neiges, la campagne du pays géromois. L'arrêté stipule que *« quiconque aura dévasté des récoltes sur pied ou des plants venus naturellement ou faits de main d'homme sera puni d'un emprisonnement de deux ans au moins, de cinq ans au plus »*. — *(Corresp.)*

MIDI-PYRÉNÉES

● *Amoncellement d'ordures ménagères à Toulouse.* — Les ordures ménagères n'ont pas été ramassées depuis plus d'une semaine à Toulouse en raison de la grève suivie en quasi-totalité par les quatre mille cinq cents employés municipaux. Ils ont cessé le travail le 31 mars pour obtenir notamment une revalorisation de leurs salaires. La municipalité a fait appel à des camionneurs privés qui s'efforcent de nettoyer les endroits les plus engorgés.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La découverte d'un important trafic met en émoi les producteurs de pouilly-fuissé

De notre correspondant

Lyon. — « Alfred de Montigny, négociant à Mâcon (France) », *n'a jamais existé. Pourtant, des centaines de milliers de bouteilles de vin blanc ordinaire se sont vendues, depuis deux ans, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, après passage aux Pays-Bas, sous ce nom et sous l'appellation pouilly-fuissé aux U.S.A. La perspicacité d'un agent de douanes anglais a permis de découvrir la fraude.*

Cent mille bouteilles ont été saisies aux U.S.A. et cinq cent mille au moins auraient déjà été écoulées ; deux cent cinquante mille bouteilles environ ont pris le chemin de l'Angleterre. Aux Etats-Unis, on parle d'une fraude totale qui porterait sur quelque six millions de bouteilles.

A l'origine de ce gigantesque trafic, qui porte un préjudice considérable aux véritables producteurs de pouilly - fuissé (550 hectares au sud de Mâcon et une production en 1979 de 30 000 hectolitres), plusieurs personnes, dont un homme d'affaires franco-suisse, M. Pierre Cottet, qui dirigeait la société d'import-export Petrasis, laquelle disposait de deux sièges, l'un à Lugano, l'autre à Panama. M. Pierre Cottet, qui semble avoir inventé le nom d'Alfred de Montigny parce qu'il habitait rue Montigny à Dijon, était aussi propriétaire dans les environs de Nuits-Saint-Georges. On a perdu sa trace, selon les milieux viticoles de la région, depuis l'été 1978. Mais la société Petrasis a été dissoute il y a seulement quelques semaines.

La filière néerlandaise était animée par un certain Bernard Kahn, acheteur pour la société Omniwine, et comportait d'autres sociétés hollandaises comme Bottel Konings ou encore Concorde Entreprises. Bernard Kahn avait lui aussi sa propre marque, inventée de toutes pièces, J. Montil et Fils, négociants à Beaune. Les acheteurs néerlandais se procuraient donc d'abord un vin blanc de table de 12 degrés chez trois exportateurs de la région de Pouilly : Alain Perraud, de La Chapelle-sous-Guinchay (Saône-et-Loire), Jean-Louis Quinson, à Fleurie (Rhône), et Michel Vincent, à Crotter (Ain). Le fin était vendu entre 3 et 3,88 F le litre et certains n'ont jamais été payés. Bottel Konings demandait même à l'un de ses fousnisseurs, Alain Perraud, d'imprimer sur ses caisses une marque « Expéditeur Jean Lescours, négociant à Mâcon ». Cette marque avait été déposée au tribunal de commerce de Mâcon.

Petrasis ou Omniwine, qui achetaient généralement le vin en vrac, le mettaient en bouteilles aux Pays-Bas et l'étiquettaient au cours de l'étape suivante, Liverpool. Ils avaient même pris la peine de choisir les meilleurs millésimes et d'imprimer les bouchons pour accroître le caractère d'authenticité. Entre - temps, on s'était procuré aux Pays-Bas, les documents verts « VA 2 » de vin d'appellation d'origine. Tout était donc en règle et il ne restait plus qu'à distribuer, en Angleterre, ou à expédier aux U.S.A., au prix de 40 dollars la caisse de douze bouteilles, alors qu'elle vaut entre 70 et 100 dollars chez les producteurs français, à la grande satisfaction des négociants américains qui, tout comme les britanniques, ont de toute évidence fermé les yeux.

Les producteurs de pouilly-fuissé sont inquiets des répercussions de ce scandale : le 25 mars, l'Union des caves coopératives de Charnay avait reçu des Etats-Unis une commande de 7 200 bouteilles de pouilly-fuissé, puis deux réservations, respectivement de 24 000 et 28 800 bouteilles. Quelques jours plus tard, la commande était annulée « *en raison de l'impact du scandale* », mais le client a fini par revenir sur sa décision

« *Cette affaire*, estime M. Didier Mommessin, président du syndicat des négociants de Bourgogne, *va cette fois jeter un doute sur l'authenticité des vins français sur le marché américain* ». M. Jean Barbet, rapporteur de cette affaire devant la chambre de commerce de Mâcon et lui-même exportateur, estime, au contraire, que cette affaire de frande « *devait assainir le marché et inciter les Américains à acheter de vrai pouilly-fuissé dans des maisons françaises* ».

M. André Forest, président de l'union des producteurs de pouilly-fuissé, est prêt à se porter partie civile si l'Institut national des appellations d'origine (INAO) parvient à intenter un procès. Mais comment entamer une action en justice contre un homme d'affaires qui a disparu, contre une société néerlandaise qui serait en faillite ou contre l'importateur américain Castleton de Jericho (Etat de New - York) qui savait bien pourquoi il achetait ce pouilly- en Angleterre et non en France, et qui s'était, au reste, déjà illustré en avril 1979 dans l'affaire Grivelet en achetant 50 000 mille bouteilles de chambolle-musigny ?

Le pire est que d'autres appellations pourraient être concernées par cette filière, notamment des chablis, des châteauneuf du pape et des rosés d'Anjou...

YVES LEERS.

CONJONCTURE

Depuis le début de l'année

LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION ONT TRÈS FORTEMENT AUGMENTÉ

Les prix industriels à la production ont fortement augmenté depuis le début de l'année. Selon les réponses des chefs d'entreprise à l'enquête trimestrielle dans l'industrie effectuée en mars 1980 par l'INSEE, leur hausse a été en moyenne de 1,8 % par mois en janvier et février, soit le double de celle qui avait été enregistrée durant la même période de 1979, et le double aussi de celle observée durant le dernier trimestre de l'an dernier. Il faut remonter au deuxième trimestre de 1974 pour retrouver un taux mensuel d'augmentation des prix industriels plus fort (de l'ordre de 2 %).

Ce résultat, qui correspond à un rythme annuel de hausse de plus de 20 %, « *reflète*, indique l'INSEE, *la répercussion rapide des hausses intervenues sur le pétrole et les matières premières* ». Mais, ajoute l'institut de la statistique, « *il confirme aussi la tendance des chefs d'entreprise à relever leurs tarifs en début d'année, qui se traduit par l'apparition d'un mouvement saisonnier* ».

De fait, dans le climat inflationniste actuel, les industriels, suivis d'ailleurs par les commerçants, profitent de la forte demande des consommateurs... et de la libération des prix pour majorer leurs marges. Ainsi les prix des produits manufacturés, tels qu'ils apparaissent dans l'indice du coût de la vie, ont augmenté de 2,5 % en janvier et de 1,5 en février (*le Monde* du 27 mars). Ce phénomène devrait s'atténuer, les prix industriels ne devant, selon l'INSEE, augmenter durant les prochains mois qu'au rythme moyen de 1979, soit 1 %.

Cependant, les salaires restent en arrière. D'après l'enquête de l'INSEE, la hausse moyenne du taux du salaire horaire dans l'industrie a été de 1 % par mois pour janvier et février (contre 0,7 % durant la même période de l'an dernier), alors que les prix à la consommation ont augmenté depuis le début de l'année de 1,5 % par mois (1,9 % en janvier et 1,1 % en février). L'INSEE conclut, évoquant les perspectives formulées par les chefs d'entreprise, que les salaires industriels devraient connaître prochainement une « *accélération sensible* ».

● *Le taux de croissance des pays d'Europe occidentale* ne devrait atteindre que 1,9 % en 1980, estime la commission des Nations unies pour l'Europe dans son étude annuelle. En outre, souligne-t-elle, « *il est probable que le taux moyen de la hausse des prix à la consommation en 1980 ne sera guère inférieur à 10 %, alors qu'il a été de 7,7 % en 1979* ».

ÉNERGIE

L'U.R.S.S. négocie avec des firmes occidentales l'exploitation de gisements de gaz

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques sont actuellement engagés dans une double série de négociations avec les Iraniens, d'une part, et avec plusieurs pays d'Europe occidentale, d'autre part, pour la vente et l'achat de gaz naturel. Ces deux séries de négociations sont indépendantes mais ont tout de même quelques points communs. Avec l'Iran, les pourparlers ont été suspendus le 13 mars, les Soviétiques jugeant inacceptable le prix exigé par les Iraniens. Et, le 6 avril, le ministère iranien du pétrole a ordonné l'arrêt total des exportations de gaz naturel vers l'U.R.S.S. en raison de l'« attitude intransigeante » des Soviétiques.

Après plusieurs autres responsables de sociétés occidentales, M. Delaporte, directeur général de Gaz de France, a eu dans la seconde quinzaine de mars, à Moscou, une série d'entretiens avec les responsables soviétiques. Il a notamment rencontré MM. Baïbakov, président du Gosplan ; Oroudjev, ministre du gaz ; Patolitchev, ministre du commerce extérieur, et Gvichiani, vice-président du comité d'Etat pour la science et la technique et coprésident de la « *petite commission de coopération* » franco-soviétique.

L'industrie du gaz est un des rares secteurs qui, au cours du dixième plan quinquennal (1976-1980), aura rempli les objectifs fixés à l'origine. En 1979, l'Union soviétique a produit 406 milliards de mètres cubes ; elle devrait en produire 435 cette année. C'est assez pour ses besoins intérieurs. De plus, elle n'est pas confrontée pour le gaz, contrairement à ce qui se passe pour le pétrole, à des problèmes d'extinction des ressources prouvées ni actuellement ni à long terme.

L'U.R.S.S. n'en importait pas moins, depuis 1970, du gaz iranien en petites quantités (environ 10 milliards de mètres cubes par an, soit à peine 3 % de sa consommation). Ces achats lui permettaient d'un côté de dégager des volumes équivalents destinés à l'exportation vers l'Europe occidentale, d'un autre côté d'alimenter à bon compte ses républiques du Caucase. A la suite de la révolution iranienne, les exportations vers l'U.R.S.S. ont été réduites puis totalement interrompues après des inondations qui ont emporté une partie du gazoduc Igat 1.

Au cours des récentes négociations, les responsables soviétiques, qui se font une réputation d'hommes d'affaires pragmatiques, ont été étonnés de se retrouver en face d'interlocuteurs tenant des discours politiques, les accusant de chercher à les « *exploiter* » au même titre que les capitalistes et préférant brûler leur gaz plutôt que de le vendre au rabais. Les Soviétiques ont refusé de lier le prix du gaz à celui du pétrole, en indiquant que le gaz iranien était du gaz associé, c'est-à-dire lié à l'extraction du pétrole. Moscou aurait proposé un prix maximum de 2,31 dollars le million de B.T.U. (1) qui lui permettait de revendre ce gaz à l'Europe occidentale à des prix concurrentiels, alors que les Iraniens exigeaient 3,63 dollars le million de B.T.U.

Un gisement au Turkménistan

Il semble que les Soviétiques aient décidé d'adopter une position très ferme. Ils sont en train de rechercher une solution de rechange par l'exploitation d'un gisement de gaz situé au Turkménistan, près de la frontière iranienne. Ce gaz serait transporté par tubes vers le Caucase à travers la mer Caspienne. L'U.R.S.S. souhaiterait associer à ce projet des sociétés françaises.

Il semble, d'autre part, que le projet Igat 2, projet triangulaire — Iran, U.R.S.S., Europe occidentale — qui devait permettre à plusieurs sociétés européennes de recevoir, dès 1981, du gaz soviétique compensé par l'achat par l'U.R.S.S. de gaz iranien, ne verra pas le jour.

La France devait recevoir l'année prochaine 3,6 milliards de mètres cubes supplémentaires au titre d'Igat 2. Il convient non seulement de trouver des solutions de remplacement mais d'assurer l'approvisionnement à long terme de l'Europe occidentale en gaz naturel. Tous les pays sont engagés dans une course aux contrats de longue durée pour s'assurer de nouvelles disponibilités avec le double problème de la quantité et du prix.

L'U.R.S.S. est prête à vendre du gaz mais à certaines conditions, autant économiques que politiques. La France a importé en 1979 2,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel soviétique, soit environ 10 % de sa consommation. Dès cette année, les importations devraient atteindre 4 milliards de mètres cubes. Les Etats et les sociétés gazières d'Europe occidentale discutent actuellement avec l'U.R.S.S. d'un projet de nouveau gazoduc qui amènerait le gaz naturel depuis les gisements de Sibérie occidentale. C'est de cette région que va venir, dans les années 80, toute l'augmentation de la production soviétique de gaz (et aussi de pétrole). Le gazoduc aurait une capacité de 40 à 45 milliards de mètres cubes par an. Le projet représente un investissement de 10 milliards de dollars. Les premières livraisons de gaz pourraient avoir lieu en 1984-1985.

Sur ce sujet aussi, les responsables soviétiques adoptent l'attitude ferme de négociateurs qui se sentent en position de force. Ils posent des conditions économiques : le financement doit être assuré à 100 % par le consortium des sociétés occidentales ; le remboursement se ferait par compensation totale avec des livraisons de gaz ; l'industrie soviétique devrait être associée aux travaux. On prévoit notamment la construction d'une usine de tubes d'une capacité de 3 millions de tonnes par an, qui pourrait être construite en trois ans. Les Soviétiques voudraient d'autre part utiliser des tubes de très gros diamètre (jusqu'à 144 cm) travaillant sous de fortes pressions (jusqu'à 200 bars, alors que le maximum actuel est de 70-75 bars). Ils tiennent à la disposition des Occidentaux une licence de l'Institut Patton de Kiev pour des tubes multicouches. Ils ne seraient pas mécontents de faire financer le développement industriel de leurs découvertes par leurs partenaires.

Les ministères tournés traditionnellement vers la coopération avec l'Occident sont plus intéressés par ce projet que les ministères « techniques », qui estiment souvent que l'U.R.S.S. est capable de subvenir à ses propres besoins sans faire appel à la technologie et à l'aide étrangères. Pour les responsables soviétiques de l'économie, ce projet de nouveau gazoduc n'apparaît pas prioritaire dans leurs plans de développement. Sa réalisation ne dépend que de la volonté politique des Européens de l'Ouest de s'engager dans une coopération économique à long terme avec l'U.R.S.S. dans un domaine aussi sensible que celui de l'énergie, d'autant que les sociétés européennes pourraient être associées à d'autres projets. Les Soviétiques souhaiteraient reprendre les études sur le dossier North Star préparé au début des années 70. Il s'agit d'amener du gaz des régions nord de la Sibérie occidentale à Mourmansk, où il serait liquéfié pour être exporté par une flotte d'une vingtaine de méthaniers. Ce projet représente également plusieurs milliards de dollars.

Enfin, il est probable que les Soviétiques vont inscrire au onzième plan quinquennal (1981-1985) l'exploitation du gisement de gaz d'Astrakan, sur la mer Caspienne. Ils pourraient faire appel à l'expérience de sociétés françaises pour le traitement de ce gaz sulfureux. — D. V.

(1) British thermal unit.

● *Relèvement probable des prix du gaz néerlandais.* — Le gouvernement néerlandais envisage de porter prochainement le prix à l'exportation du gaz naturel néerlandais au niveau du prix du pétrole, vient de déclarer le vice-premier ministre néerlandais, M. Hans Wiegel.

M. Wiegel a indiqué que son gouvernement « *ouvrira très prochainement* » les négociations avec la France, la Belgique, la R.F.A. et l'Italie, sur une « *importante augmentation du prix du gaz* ».

Le conflit franco-britannique sur l'Europe verte

« LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS NE DIT PAS LA VÉRITÉ A SES AGRICULTEURS » déclare M. Walker

Le gouvernement et les médias ne disent pas la vérité aux paysans français dans le conflit qui oppose Paris et Londres sur la politique agricole commune, a déclaré M. Peter Walker, ministre de l'agriculture britannique, dans une interview accordée au *Sunday Times* publiée le 6 avril.

« *Le président Giscard d'Estaing n'a jamais révélé que, lorsqu'il était ministre des finances et que j'étais au ministère du commerce et de l'industrie, nous avons tous les deux signé l'accord à long terme du GATT autorisant la Nouvelle-Zélande à fournir à la C.E.E. des quantités illimitées de mouton, à condition qu'il y ait une taxe de 20 % sur ces exportations* », déclare M. Walker, qui, à propos du beurre, précise encore : « *Le surplus européen s'élève à 250 000 tonnes. La Grande-Bretagne n'importe pas plus de 100 000 tonnes de beurre de Nouvelle-Zélande par an. Donc, que nous achetions ou non du beurre de Nouvelle-Zélande, il y aurait de toute façon un très important surplus.* »

Pour M. Walker, deux raisons peuvent expliquer l'« *agressivité* » de Paris dans cette affaire. D'une part, le fait que « *MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, comme les communistes, ont promis plus qu'ils ne pouvaient offrir pour s'assurer le vote des petits exploitants agricoles* ». D'autre part, la volonté de la France de devenir dans les cinq prochaines années le « *principal producteur européen* ».

● *Pêches maritimes.* — Selon les statistiques du comité central des pêches maritimes citées par *Ouest - France*, le déficit du commerce extérieur des produits de la mer (poissons frais et congelés, conserves, crustacés), en 1979, a dépassé 3 milliards de francs, alors qu'en 1978 il était de 2,739 milliards.

AFFAIRES

LA PRODUCTION MONDIALE D'ACIER A AUGMENTÉ DE 0,9 % EN UN AN

Bruxelles. — La production d'acier brut dans les quarante et un pays qui fournissent leurs chiffres à l'Institut international de l'acier (IISI), s'est élevée à 38 400 000 tonnes en février contre 38 068 000 tonnes en février 1979, soit une hausse de 0,9 %, indique cet institut. Dans la Communauté européenne, la production a globalement régressé de 5,7 % en un an, en raison de la grève de la sidérurgie britannique (baisse de 85 % de la production d'acier par rapport à février 1979 au Royaume-Uni). En revanche, on note un léger progrès en Allemagne (+ 3,1 %) et une croissance plus nette en France et en Italie (+ 12 %).

Aux Etats-Unis, le recul a atteint 1,9% en un an. Le Japon a, au contraire, enregistré une progression de 5,8 % au cours de la même période. — (*A.F.P.*)

YVES SAINT-LAURENT ET INDRÉCO PRENNENT LE CONTROLE DE MENDÈS

Yves Saint-Laurent s'est associé avec le groupe Indréco pour prendre le contrôle du groupe Mendès, qui fabrique et distribue les vêtements du prêt-à-porter Saint-Laurent rive gauche et Chanel. Indréco est spécialisé dans la confection avec les marques Seilligmann et Newman (par sa filiale Jacques Jaunet). Le groupe est dirigé par M. Léon Cligman, gendre de M. Pierre Lévy, qui dirige également le groupe Devanlay-Rocoing et les Nouvelles Galeries. Il sera chargé des activités de fabrication de Mendès, qui emploie un millier de salariés, tandis que la société Yves Saint-Laurent assurera la distribution de ses produits.

SOCIAL

Après un mois de jeûne

LES DIX OUVRIERS TURCS « CLANDESTINS » DE CLERMONT-FERRAND CESSENT LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Sur les conseils des médecins qui surveillaient leur état de santé, les dix travailleurs turcs « sans papiers » de Clermont-Ferrand ont cessé, samedi 5 avril, la grève de la faim qu'ils avaient entreprise le 6 mars, pour tenter d'obtenir la régularisation de leur situation. Deux d'entre eux sont hospitalisés depuis plusieurs jours.

Ces ouvriers « clandestins », qui menaient leur action dans les locaux du centre diocésain de Pastorale, prêtés par Mgr Dardel, évêque de Clermont-Ferrand, ont remis à la préfecture du Puy-de-Dôme un dossier individuel comprenant notamment une attestation de logement et une promesse d'embauche. Ils désirent obtenir la carte de travail et la carte de séjour.

● *Le patronat suédois* a décidé de répondre par un lock-out total, à partir du 10 avril, à la grève des heures supplémentaires organisée depuis le 26 mars par les syndicats, si d'ici là le conflit salarial n'a pas été résolu. La Confédération Lo entendait obtenir une augmentation moyenne des salaires de 11,3 % alors que le patronat lui opposait un gel des rémunérations et que le gouvernement suédois a décidé, le 27 mars, un gel des prix jusqu'au 9 mai. — (*A.F.P.*)

● ERRATUM. — Le chômage en France a touché, en octobre dernier, 815 400 femmes et non pas 8 515 400, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans la légende du graphique publié dans *le Monde* daté 6-7 avril, page 13.

ÉTRANGER

A la suite des sanctions économiques

LES EXPORTATIONS AMÉRICAINES VERS L'U.R.S.S. DIMINUERAIENT DE 69 % EN 1980

Washington (*A.F.P.*). — Les exportations américaines vers l'U.R.S.S. atteindraient seulement 1,5 milliard de dollars, en 1980, au lieu des 4,8 milliards prévus (- 69 %) avant les sanctions économiques imposées par le président Carter à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, vient d'indiquer le département du commerce dans sa revue *Business* America. En revanche, les importations d'U.R.S.S. pourraient atteindre un milliard de dollars contre 878 millions en 1979.

La forte chute des exportations provient des céréales, des phosphates et des produits de technologie de pointe. Ainsi, les ventes de céréales, frappées par un embargo partiel, ne totaliseraient que 1,1 milliard de dollars, en 1980, contre 3,9 milliards de dollars prévus. Les exportations de produits de haute technologie ne repréesenteraient que 50 millions de dollars, alors qu'elles auraient dû atteindre 150 millions de dollars.

Par ailleurs, l'arrêt des exportations de tous les articles, biens d'équipement et produits technologiques ayant trait aux Jeux olympiques de Moscou réduisent encore les exportations américaines de 40 millions de dollars, précise *Business America*. Selon le département du commerce, les importations en provenance d'U.R.S.S. seront composées surtout d'or.

NORVEGE

● *Le déficit de la balance norvégienne des paiements* a diminué de 46 % en 1979 pour s'établir à 5,9 milliards de couronnes contre 10,9 milliards en 1978. Les réserves en devises étrangères ont, elles, augmenté en un an de 4 milliards pour atteindre 17,8 milliards de couronnes. Les échanges de biens et services se sont soldés par un excédent de 5,4 milliards contre un déficit de 1,8 milliards en 1978. Cette évolution est essentiellement due au pétrole de la mer du Nord, à la construction de plates-formes de forage et à l'activité des chantiers navals. — (*A.F.P.*)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La célébration de Pâques dans le monde

« La mort de Dieu porte en soi la mort de l'homme », déclare Jean-Paul II

C'est par un « Joyeuses Pâques » répété en plus de trente langues, dont l'hébreu, le chinois et l'albanais, que Jean-Paul II a terminé, le dimanche 6 avril, son message de Pâques. La bénédiction « urbi et orbi », donnée à une foule estimée à plus de trois cent cinquante mille personnes, ainsi qu'aux centaines de millions de téléspectateurs de seize pays européens, treize pays américains et un pays africain, a couronné trois jours de cérémonies physiquement éprouvantes pour le pape, depuis le chemin de croix suivi le vendredi saint dans le Colisée à la messe pontificale célébrée sur le parvis de Saint-Pierre le matin de Pâques, en passant par la veillée pascale célérée la veille dans la basilique.

Dans son message pascal, Jean-Paul II s'est adressé au « monde qui, malheureusement, semble vouloir aujourd'hui, de diverses manières, la « mort de Dieu ». « Vous tous qui annoncez la « mort de Dieu », a poursuivi le pape, qui cherchez à bannir Dieu du monde humain, arrêtez-vous et pensez que la « mort de Dieu » porte aussi en soi, fatalement, la « mort de l'homme ». Le Christ est ressuscité pour que l'homme trouve le sens authentique de l'existence (...). Le Christ est ressuscité. Il est la pierre angulaire. Déjà, en son temps, on a essayé de le rejeter et de l'écraser avec la pierre gardée et scellée du tombeau. Mais cette pierre fut enlevée. Le Christ est ressuscité. »

La fête de Pâques a pris un certain éclat cette année, en raison de la coïncidence exceptionnelle des calendriers julien et grégorien, qui a fait que la date de Pâques était la même pour les chrétiens occidentaux et orientaux.

● A JERUSALEM, des chrétiens de douze communions différentes étaient venus en pèlerinage se rassembler au Saint-Sépulcre. Pour les latins, c'est Mgr Giacomo Beltritti, patriarche catholique de Jérusalem, qui a célébré la messe pontificale. Puis ce fut le tour des Grecs orthodoxes, des Arméniens, des Coptes, des Syriens, des Abyssiniens...

Une centaine de policiers et de soldats israéliens patrouillaient, pendant ce temps-là, dans la vieille ville de Jérusalem — alors que les juifs célébraient le septième et dernier jour de leur Pâque, — mais on remarquait peu de mesures de sécurité aux abords de la basilique.

● EN CHINE, les chrétiens ont été nombreux à se rendre aux offices de Pâques (*voir l'article de notre correspondant*). Pour la première fois, Radio-Vatican a diffusé, le dimanche de Pâques, une messe en chinois à destination de la Chine continentale. Les émissions en chinois de Radio-Vatican ont débuté en 1952, sous le pontificat de Pie XII, à raison d'un quart d'heure par semaine. Désormais, dix émissions seront diffusées par semaine vers la Chine, dont une messe tous les dimanches.

● A SAN-SALVADOR, les cérémonies de la veillée pascale se sont déroulées en fin d'après-midi au lieu de la nuit, en raison de la situation tendue qui règne dans la capitale après l'assassinat de Mgr Romero et les très graves incidents qui ont marqué ses obsèques. Au lieu de l'affluence habituelle que connaissent les fêtes pascales dans ce pays catholique, deux cents personnes seulement se sont retrouvées pour la veillée, qui s'est déroulée dans la basilique du Sacré-Cœur et non à la cathédrale comme prévu initialement, puisque celle-ci avait été le théâtre des sanglants événements de la semaine dernière.

● A ALGER, le cardinal Léon Duval, dans un message pascal radiodiffusé, a fait allusion à l'assassinat de l'archevêque de San-Salvador. « *Le sacrifice de Mgr Romero*, a-t-il dit, *est un appel adressé à tous les hommes de cœur pour qu'ils s'engagent résolument à préparer l'avènement d'un monde nouveau.* » Plus concrètement, l'archevêque d'Alger a souhaité qu'« *un irrésistible courant de l'opinion mondiale fasse naître un nouvel ordre économique international, élément essentiel de la paix mondiale* ».

En France

En France, enfin, la célébration des fêtes de Pâques semble avoir attiré plus d'assistant que d'habitude.

● A PARIS, sept mille personnes étaient massées dans la cathédrale de Notre-Dame, où le cardinal François Marty, parlant de la résurrection comme fondement de la foi », a évoqué le rôle des théologiens. Retraçant la tradition christologique à travers les conciles, l'archevêque de Paris a déclaré : « *Les théologiens peuvent aider à pénétrer le mystère de Jésus, mais il arrive que leurs réflexions ne tiennent pas compte de toute la richesse de la tradition (...). Un Christ réduit aux dimensions de nos critères et de nos instruments de mesure serait trop étroit pour l'espérance des hommes.* »

● A STRASBOURG, Mgr Léon-Arthur Elchinger, parlant aussi des théologiens dans son homélie, s'est montré encore plus critique à l'égard de « *quelques exégètes et professeurs qui, ayant pour vocation de fortifier la foi des fidèles, pensent leur rendre service en donnant l'impression de mettre la résurrection du Christ en doute* ».

● A MARSEILLE, les chrétiens ont vécu des Pâques « œcuméniques ». Dimanche 6 avril, en fin d'après-midi, deux mille fidèles ont participé à une célébration œcuménique. Réunis à la proue d'un des bateaux assurant la desserte des îles du Frioul, le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille ; le pasteur Emile Bastide, de l'Eglise réformée ; le Père Cyrille, recteur de la paroisse orthodoxe de Marseille, et Mgr Hagop Vartanian, vicaire général des Arméniens du Midi de la France, se sont adressés tour à tour à l'assistance. A partir de l'Evangile de la Résurrection, chacun d'eux a adressé à l'auditoire le message pascal, que le recteur orthodoxe a résumé en cette formule : « *La victoire décisive a été gagnée. La justice et l'amour auront le dernier mot, car Christ est ressuscité.* »

● A TAIZE, enfin, le Frère Roger Schutz, prieur de la communauté protestante à vocation œcuménique, a annoncé dimanche qu'un rassemblement de jeunes venus du monde entier traversera l'Europe et l'Amérique du Nord à partir de la mi-avril et jusqu'à la fin de l'année. Ils entreprendront « *de multiples pèlerinages locaux, comme signe d'une recherche de réconciliation dans la famille chrétienne et la famille humaine* », a déclaré le prieur de Taizé.

U.R.S.S. : « Joyeuses Pâques, camarades ! »

De notre correspondant

Moscou. — Grâce à la coïncidence des calendriers occidental et oriental, les Eglises orthodoxes ont fêté cette année Pâques en même temps que les autres Eglises chrétiennes. Plusieurs dizaines de millions de Soviétiques — orthodoxes russes, catholiques de Lituanie, d'Ukraine ou de Biélorussie, luthéreins d'Estonie et de Lettonie — ont assisté à des services religieux dans les églises encore ouvertes au culte, dont on dit ici qu'elles « *travaillent* ».

A Moscou, le service de Pâques a commencé à minuit, dans la nuit de samedi à dimanche, par une procession autour des églises, dans le périmètre délimité par les cordes tendues par la milice et les « *droujiniki* » (auxiliaires civils de la police). Le grand déploiement des forces de l'ordre, autour des édifices religieux, avait une fonction plus dissuasive que répressive, surtout à l'égard des jeunes. Les adultes pouvaient entrer dans les églises sans entraves.

Dans toutes les églises a été lu le message du patriarche Pimène qui demande au « *Seigneur, annonciateur de la paix, de nous donner des forces pour résister à la relance de la guerre froide et des tensions internationales, pour que le peuple ne soit pas privé des fruits de leur œuvre commune en faveur de la paix* ».

L'office de Pâques dure jusqu'au petit matin. Après, on va au cimetière. Des petites tables et des petits bancs sont aménagés sur les tombes orthodoxes. Le jour de Pâques, on y mange, en buvant de la vodka, de la paskha, gâteau traditionnel à base de fromage blanc, et du koulitch, sorte de brioche. En partant, on laisse pour le défunt quelques miettes, des œufs peints, des fruits et un petit verre de vodka.

Même les gens qui ne sont pas croyants sacrifient à la tradition du repas de Pâques avec le gâteau traditionnel et le koulitch. On échange des œufs que l'on a peints à la main, ou des œufs en bois décoré, que l'on s'est procurés sur le marché avec les initiales C.R. : « *Le Christ est ressuscité.* » Mais cette année, on trouvait aussi de gros œufs gigognes en bois peint avec ces inscriptions plus profanes : « *Joyeuses Pâques, camarades !* ».

D. V.

CHINE : de nombreux fidèles ont assisté à l'office célébré par le nouvel évêque de Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Près de deux mille catholiques chinois ont assisté, dimanche 6 avril, aux différents services organisés à Pékin pour les fêtes de Pâques à l'église Nantang. Celle-ci était comble pour la grand-messe célébrée par le nouvel évêque de la capitale, Mgr Fu Tieshan.

Pour la première fois depuis le début des années 60, un grand nombre de fidèles avaient entre les mains un petit livre de prières, imprimé à Pékin au mois de décembre dernier et qui vient d'être mis en vente. Il ne s'agit pas d'un missel lithurgique mais seulement d'un recueil d'oraisons dont les textes datent en général d'avant la libération. Des livres identiques ont été diffusés pour les Eglises protestantes et l'on sait qu'une bible en chinois est en cours de réimpression.

Dimanche également s'est ouverte à Pékin la conférence de l'Association islamique de Chine, dont les participants représentent plus de dix millions de musulmans. Fondée en 1953, cette association avait cessé ses activités — comme les autres organisations religieuses — pendant la révolution culturelle et, bien que réformée depuis 1970, elle n'a recommencé qu'à une époque récente à fonctionner normalement. L'un de ses vice-présidents, El Hadj Mohammed Ali Zhang Jie, a confirmé que des musulmans chinois pourraient désormais se rendre à La Mecque (un premier groupe a effectué un pèlerinage au mois d'octobre dernier) et annoncé que l'Institut chinois de théologie islamique serait prochainement rouvert. Il a indiqué que l'une des tâches de l'Association était de réimprimer le Coran ainsi que les autres ouvrages classiques de l'Islam et de faire reparaître la revue *Musulmans de Chine*.

ALAIN JACOB.

A Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)

LE MAIRE SOCIALISTE SUSPEND LES DÉLÉGATIONS DE SES ADJOINTS COMMUNISTES

M. Jean Vons (P.S.), maire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), a décidé de suspendre les délégations de ses quatres adjoints communistes, « *à la suite de la rupture de la solidarité municipale provoquée par le groupe communiste* » qui, comptant actuellement quatorze élus contre quinze au P.S., a refusé d'adopter, samedi 22 mars, le budget primitif de 1980.

Après avoir souligné que « *la préparation de ce budget avait été conduite démocratiquement pendant trois mois* », M. Vons a précisé que les élus socialistes n'ont pas voulu suivre les propositions communistes visant à des réductions de dépenses restrictives, notamment « *l'une d'entre elles qui aurait eu pour conséquence des suspensions de postes et des licenciements de personnels communaux* ». Il a indiqué que les délégations resteront suspendues « *jusqu'à ce que les adjoints communistes réaffirment leur solidarité municipale, qui doit essentiellement s'exprimer dans la gestion des affaires de la commune* ».

La fédération départementale du P.S., qui a accordé son « *total soutien* » aux élus socialistes de Châtenay-Malabry, souligne qu'une délégation de signatures « *c'est l'autorisation d'engager des dépenses. On ne peut donc*, estime-t-elle, *maintenir cette responsabilité à ceux qui refusent de voter les recettes nécessaires* ».

LE CONFLIT TCHADIEN

M. Giscard d'Estaing se félicite du nouvel accord de cessez-le-feu conclu avec l'aide du Togo

Un accord de cessez-le-feu a été signé dimanche 6 avril, à l'initiative du président du Togo, le général Eyadema, par M. Goukouni, chef de l'Etat du Tchad, leader des forces armées populaires (FAP). Aux termes de cet accord, l'arrêt des combats devrait intervenir mardi 8 avril à midi, heure locale.

Des observateurs de quatre pays africains (Cameroun, Nigeria, Liberia et Togo) doivent arriver avant mardi dans la capitale du Tchad afin de veiller à l'application de ce texte.

Dans une déclaration, à l'issue de la signature, le président Goukouni a exprimé son pessimisme quant au respect du cessez-le-feu. Il a toutefois précisé qu'il se devait de le signer et qu'il s'engageait à le respecter. Son adversaire, M. Hissène Habré, devait apposer sa signature sur le même document ce lundi. Il avait donné, la veille, son acceptation de principe.

Commentant samedi l'initiative du président du Togo, M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée, a indiqué que M. Giscard d'Estaing s'en est félicité et « a exprimé le vœu que cette courageuse démarche puisse contribuer à rapprocher les parties en présence et à rétablir la paix civile au Tchad », ajoutant que cette initiative « intervient à la suite d'une action diplomatique que la France a suivie de très près ».

Pour faire taire les armes dans la capitale tchadienne, le général Gnassingbe Eyadema a dû utiliser dimanche l'un des modes de transport les plus anciens, la pirogue.

Dimanche matin, le président togolais a d'abord rencontré M. Goukouni, maître de la partie nord de N'Djamena. Puis, accompagné de l'ambassadeur de France, M. Marcel Beaux, le président Eyadema a descendu le fleuve Chari en pirogue afin de rencontrer M. Hissène Habré, ministre de la défense nationale et chef des Forces armées du Nord (FAN), qui tient la partie sud de la capitale.

On a pu ainsi voir le cortège voguer sur le fleuve dans trois pirogues arborant des drapeaux blancs et de la Croix-Rouge. Spectacle inhabituel d'un chef d'Etat et d'un ambassadeur de France en complet veston au milieu d'une foule de réfugiés faisant le va-et-vient entre N'Djamena et Kousseri avec de maigres bagages.

La discussion, qui a duré plus d'une heure, s'est déroulée dans la zone contrôlée par les FAN, dans une maison proche de la résidence du ministre de la défense, en présence de l'ambassadeur de France.

Polémique sur le rôle de la France

A l'issue de cette rencontre, M. Hissène Habré devait recevoir également une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) conduite par l'ambassadeur du Liberia au Cameroun.

Emettant de la ville de Moundou, la radio « sudiste » captée à N'Djamena a affirmé dimanche que des officiers français aident les FAN, en les ravitaillant en armes et en munitions, allant ainsi à l'encontre de la politique de stricte neutralité prônée officiellement par la France dans le conflit. Toujours selon Radio-Moundou, les mêmes officiers français renseigneraient l'état-major de M. Hissène Habré, en lui communiquant des messages militaires provenant de la zone méridionale du Tchad.

De même, de son côté, M. Ahmat Acyl, ministre tchadien des affaires étrangères et codirigeant du Front d'action commune (FAC), a affirmé dimanche que « *les FAP ne reçoivent aucune aide de la France* », mais que, au contraire, « *ce sont les FAN qui ont la sympathie d'éléments français, malgré les multiples déclarations des hautes personnalités françaises concernant la neutralité de Paris* ».

Le colonel Lardry, commandant des forces françaises du Tchad, a par ailleurs réaffirmé à notre envoyée spéciale la stricte neutralité de l'armée française. « *Ma mission consistait à assurer la sauvegarde et l'évacuation des ressortissants français. Je crois que les forces françaises au Tchad ont pleinement réussi cette mission et que nous l'avons même étendue à d'autres ressortissants étrangers.* »

Le colonel a ajouté : « *Si on m'attaque dans mes positions, je serait amené à me défendre par les armes. Mais, naturellement, auparavant, j'essaierai d'user de tous les moyens, notamment de la concertation avec les personnes qui m'attaqueraient, pour ne pas avoir à recourir aux armes. Néanmoins, ma mission serait de défendre mes positions actuelles.* »

Le président Goukouni : il faut que de ces combats sorte un vainqueur qui puisse dominer le pays

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — Le président Goukouni a tenu, samedi 5 avril, sa première conférence de presse. Nous recevant dans sa résidence située au centre du quartier déserté par les européens, le chef de l'Etat, en costume d'alpaga beige, les cheveux blanchis, le visage émacié, a d'abord lu une déclaration liminaire dans laquelle il a notamment déclaré : « *Si depuis sept mois, c'est-à-dire la signature des accords de Lagos, les démons de la guerre se sont réveillés, il ne faut voir là que l'aboutissement d'un processus engagé dès notre retour de Lagos. On ne peut plus dire que nous étions tous à cette conférence sans arrière-pensée. Sinon comment expliquer que le bon fonctionnement du gouvernement ait été entravé par le travail de sape de certains de ses membres qui œuvrent davantage pour leur faction d'origine que pour l'ensemble du pays (...). Mais la plus grave des violations de l'accord de Lagos concerne la violation du cessez-le-feu...* »

Le président a fait ensuite l'historique de ces violations en soulignant que toutes les réunions de conciliation ont échoué. Après avoir évoqué en en rejetant la responsabilité sur les forces armées du Nord de M. Hissène Habré », *l'incident à la prévôté* », qui a mis le feu aux poudres. M. Gourovni déclare : « *Il apparaît donc clairement que le ministre de la défense Hissène Habré porte une très lourde responsabilité dans les douloureux événements que nous vivons. Il est, par ailleurs, très clair que le mobile principal du principal auteur des troubles actuels est l'égoïsme et l'ambition personnelle probablement soutenu par ceux qui, de l'extérieur, désirent voir le Tchad retomber dans leur giron. Toutefois, lorsqu'un ministre se rebielle contre le chef de l'Etat et donc contre le reste du gouvernement, cela s'appelle dans toutes les langues du monde un coup d'Etat...* »

Répondant ensuite aux questions des journalistes, le président Goukouni a été très net : « *Pour moi, il faut liquider les fan, ou si celles-ci en ont la possibilité qu'elles liquident le gouvernement actuel. Car Hissène Habré constitue un handicap pour la réconciliation nationale au Tchad, donc il est, à mon avis, nécessaire que de ces combats sorte un vainqueur qui puisse dominer le pays. Les combats iront jusqu'au bout. Une solution boiteuse nous conduirait demain à un nouvel affrontement et risquerait encore de verser inutilement le sang...* »

A propos de la neutralité de la France, le président Goukouni a déclaré : « *En ma qualité de chef de l'Etat et responsable des forces combattantes, qui sont sur le terrain, je n'ai constaté aucune entorse à la neutralité des forces françaises...* »

FRANÇOISE CHIPAUX.

En Espagne

AFFRONTEMENTS AU 32e CONGRÈS DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS

Madrid (*A.F.P.*). — Le trente-deuxième congrès de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.), centrale syndicale de tendance socialiste, a pris fin samedi soir 5 avril à Madrid, après quatre jours de débats qui ont vu s'affronter deux courants : le socialisme « orthodoxe » et le socialisme « pluraliste ».

Le chef de file de la tendance favorable à une plus grande ouverture sur l'extérieur, M. José Maria Zufiaur, a été réélu au poste de secrétaire aux affaires politiques et syndicales, malgré une très vive opposition des partisans d'une stricte dépendance de l'U.G.T. vis-à-vis du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.).

Dans son discours de clôture, le secrétaire général, M. Nicolas Redondo, également réélu, a souligné la nécessité pour le P.S.O.E. et l'U.G.T. de « *faire une politique de gauche, pour éviter que les travailleurs ne les confondent avec la droite* ».

Lors d'une précédente intervention, M. Redondo avait accusé les commissions ouvrières, la centrale syndicale communiste, d'être totalement inféodées au P.C.E., qualifiant certaines de ses attitudes de « *démagogiques, irresponsables, antidémocratiques et totalitaires* ».

Jeudi dernier, jour de l'ouverture de ce congrès, le secrétaire général du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez, avait tenu à se démarquer avec une égale vigueur de la droite espagnole, excluant notamment toute possibilité d'un gouvernement de coalition avec l'Union du centre démocratique (U.C.D.) de M. Adolfo Suarez.

Enfin le congrès de la grande centrale syndicale socialiste s'est notamment prononcé pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun européen, contre son adhésion à l'OTAN, pour le droit à l'autodétermination des populations de l'ancien Sahara espagnol (résolution à laquelle des représentants marocains ont réagi en quittant la salle), et pour l'autonomie pleine de « *tous les peuples d'Espagne* ».

● *Un important groupe de taches solaires* s'étendant sur près de 300 000 kilomètres se déplace en direction du centre du disque solaire. Selon l'observatoire de Bochum (Rhénanie-Westphalie), elles devraient l'atteindre le 8 ou le 9 avril. Ce phénomène, qui pourrait perturber l'atmosphère terrestre, est une des conséquences de la formidable activité que le Soleil doit connaître au cours de cette année.

Le numéro du « Monde » daté 5-7 avril 1980 a été tiré à 515 872 exemplaires.

● *M. Amadou Mokhtar M'Bow*, directeur général de l'UNESCO, est arrivé à Rabat samedi soir 5 avril. Invité par le gouvernement marocain, il se rendra mardi à Fès pour y lancer un appel international à la sauvegarde et à la rénovation de l'ancienne capitale du Maroc. — *Corresp.*)